

VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2018



www.villars-sur-glane.ch



TABLE DES MATIERES

	INTRODUCTION	1 - 5
1.	CONSEIL GENERAL	6 - 10
	1.1 Répartition des sièges	6
	1.2 Bureau du Conseil général	6
	1.3 Liste des Conseillers généraux	7
	1.4 Mutations	8
	1.5 Séances	8 - 10
	1.6 Commissions du Conseil général	10
2.	CONSEIL COMMUNAL	11 - 22
	2.1 Répartition des dicastères	11 - 13
	2.2 Relations avec l'extérieur	14 - 16
	2.3 Séances	16
	2.4 Représentations et délégations	16 - 17
	2.5 Commissions du Conseil communal	17 - 18
	2.6 Commissions communales	18 - 21
	2.7 Commissions temporaires	22
	2.8 Naturalisations	22
3.	VOTATIONS ET ELECTIONS	23 - 25
	3.1 Votations fédérales du 4 mars 2018	23
	3.2 Votations cantonales du 4 mars 2018	23
	3.3 Election complémentaire au Conseil d'Etat du 4 mars 2018	23 - 24
	3.4 Election complémentaire au Conseil d'Etat 2 ^{ème} tour	24
	du 25 mars 2018	24
	3.5 Votations fédérales du 10 juin 2018	24
	3.6 Votations cantonales du 10 juin 2018	24
	3.7 Votations fédérales du 23 septembre 2018	25
	3.8 Votations fédérales du 25 novembre 2018	25
4.	ADMINISTRATION GENERALE	26 - 32
	4.1 Secrétariat communal	26
	4.2 Ressources humaines	26 - 27
	4.3 Support informatique-technique	27
	4.4 Personnel communal	28
	4.5 Etat du personnel EPT	29
	4.6 Contrôle de l'habitant et réception	29 - 32
5.	FINANCES	33 - 38
	5.1 Comptes 2017	33 - 34
	5.2 Tableau des taux des impôts et taxes	35 - 36
	5.3 Agence communale AVS	36 - 38

6.	INSTRUCTION PUBLIQUE	39 - 50
6.1	Introduction.....	39
6.2	Répartition des classes (rentrée 2018/2019)	39 - 40
6.3	Effectif légal.....	40 - 41
6.4	Devoirs surveillés	41 - 42
6.5	Accueil des migrants	42 - 43
6.6	Allemand extrascolaire	43
6.7	Sport scolaire facultatif (SSF)	43 - 44
6.8	Spectacles scolaires.....	44
6.9	Les Ombres de Shakespeare	45
6.10	Services médicaux scolaires.....	45
6.11	Cours de français pour migrants.....	45 - 46
6.12	Prévention des accidents par morsure de chien	46
6.13	Ecole libre publique, Cycle d'orientation et formation professionnelle	46 - 47
6.14	Ludothèque	47
6.15	Bibliothèque.....	48 - 50
7.	AFFAIRES SOCIALES	51 - 56
7.1	Service social	51 - 53
7.2	Office communal du travail	54 - 55
7.3	Soins dentaires.....	55
7.4	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	55
7.5	Aide communale au logement	55
7.6	Service des curatelles.....	55 - 56
8.	GENERATIONS, INTEGRATION ET ANIMATION	57 - 64
8.1	Enfance et petite enfance	57 - 58
8.2	Accueil extrascolaire.....	58
8.3	Personnes âgées.....	59 - 60
8.4	Cohésion sociale	60 - 63
8.5	Intégration	64
9.	SERVICES EXTERIEURS, CULTURE ET SPORTS	65 - 74
9.1	Voirie	65 - 67
9.2	Parcs et jardins.....	67 - 68
9.3	Cimetière.....	69
9.4	Service du feu	69 - 70
9.5	Culture.....	71 - 72
9.6	Loisirs.....	72
9.7	Sports.....	73 - 74
10.	PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS	75 - 81
10.1	Terrains et forêts	75 - 76
10.2	Bâtiments communaux	77 - 81
11.	AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITE	82 - 87
11.1	Aménagement du territoire	82 - 83
11.2	Environnement, routes et mobilité	83 - 87

12.	SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ENERGIE ET CADASTRE	88 - 95
12.1	Service des eaux.....	88 - 90
12.2	Station d'épuration des eaux usées (STEP)	91 - 93
12.3	Collecteurs	93 - 94
12.4	Energie.....	94 - 95
12.5	Cadastre.....	95
13.	CONCLUSION ET PROPOSITION	96

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2018.

INTRODUCTION

L'année 2018 a été marquée par plusieurs réalisations ou par les achèvements de travaux de longue haleine au sein de la Commune : inauguration de l'école de Cormanon, poursuite de la construction de l'école du Platy et achèvement des travaux de réfection du théâtre Nuithonie.

Malgré les craintes en matière de rentrées fiscales exprimées lors de l'élaboration du budget, la situation financière de la Commune en 2018 a été meilleure que prévu. Cependant, pour la première fois depuis 2007, la Commune a bouclé ses comptes avec un déficit, pour 2018, de 1,43 millions de francs, avant amortissements libres, dissolution de réserves et attribution d'un montant de 400'000 francs pour atténuer les effets de PF17, appelé à présent RFFA (paquet fiscal et financement de l'AVS). Ces résultats, bien que négatifs, restent meilleurs que les prévisions budgétaires et sont dus, pour l'essentiel, à certaine reprise économique qui a entraîné des meilleurs résultats financiers de l'ensemble des personnes morales, dont la Commune est fortement dépendante.

La situation financière

Pour rester dans ce chapitre, signalons que la dette brute de la Commune s'élève, à fin 2018, à 75 millions de francs, mais elle devrait passer, selon les prévisions budgétaires, à près de 84 millions en 2019. Autant dire que la Commune replonge dans les années à fort endettement, même si – seule consolation – les taux d'intérêts sont particulièrement bas, quand ils ne sont pas négatifs. A noter aussi que le Grand Conseil a adopté des lois fiscales en application de la législation fédérale (RFFA, nouvelle imposition des entreprises, qui nous privera de quelque 45% des rentrées fiscales des personnes morales et MCHII qui nous obligera à réévaluer très nettement notre patrimoine, dont le patrimoine immatériel, ce qui est une aberration).

Pour ce qui est de la péréquation intercommunale, toujours en hausse, la contribution de Villars-sur-Glâne dépasse les 10 millions de francs. Les conséquences des baisses des rentrées fiscales n'ont pas encore déployé leurs effets. De plus, la Commune subit encore une double péréquation en ce sens que, d'après la loi, la somme à répartir annuellement au titre de la péréquation des ressources correspond à 2,5% du potentiel fiscal de l'ensemble des communes (art. 6 LPFI). Or, vu la répartition des ressources intercommunales, le montant maximum de 2,5% est dépassé, sans que l'on ne puisse faire entendre notre point de vue. Le Conseil communal étudie cette affaire de près, afin de trouver un moyen de réduire la participation de Villars-sur-Glâne.

Le Conseil communal a décidé de la création d'un groupe de travail interpartis destiné à réfléchir sur les conséquences de la mise en application au plan cantonal de la loi RFFA et sur les finances communales de manière générale et sans tabous.

L'économie

La situation des entreprises de la Commune démontre une certaine stabilité, bien que les performances boursières aient été particulièrement négatives. La situation reste toutefois tendue. La mise à disposition de terrains en faveur de l'implantation de nouvelles entreprises à Bertigny-Ouest a fait l'objet d'une nouvelle approche de la part du Canton. Ce dernier, en effet, soucieux de

trouver un financement privé à la couverture de l'autoroute, a ouvert, sur ces terrains, la possibilité d'implanter des logements, dans son plan directeur cantonal, ce qui aura pour effets de limiter d'une part l'attractivité de ces terrains et d'autre part de restreindre la zone dédiée à l'économie.

Les relations intercommunales et extérieures

Les travaux de l'assemblée constitutive pour préparer un projet de fusion se sont poursuivis. Néanmoins il semblerait que ces derniers se déroulent plus lentement que prévu et peinent à se concrétiser. En 2018, aucune avancée significative n'a pu être révélée.

De son côté, le Comité de pilotage des communes de la Sarine a continué ses analyses du projet de centre cantonal de natation ; toutefois le projet de piscine olympique à Villars-sur-Glâne a été abandonné. En effet, une expertise confiée à un spécialiste de bassins de natation a démontré des lacunes dans le projet soutenu par l'association POGF. Etant donné que cette association n'a pas été en mesure de répondre aux critiques soulevées, ni aux questions en suspens, le Conseil communal n'a eu d'autre choix que de mettre fin à la collaboration. L'examen de la réalisation d'un bassin de natation reste toutefois d'actualité et pourrait se concrétiser avec la construction d'un éventuel CO sur le territoire de la Commune ou dans le cadre du comité de pilotage des communes de la Sarine.

Par ailleurs, l'ARS a établi un plan d'aménagement régional des communes de la Sarine hors périmètre de l'Agglo, mais en relation étroite avec les plans d'agglomération.

Dans ce chapitre, le Conseil communal a poursuivi l'élaboration de son PAL, avec le traitement des oppositions.

La vie courante

Au cours de l'année écoulée, le Conseil communal a été très sollicité et les Conseillers communaux ont rempli plusieurs obligations, détaillées dans les rapports des dicastères.

Au niveau des ressources humaines, la longue absence pour maladie de la cheffe de service, suivie de sa démission, ont été source d'un surcroît de travail au secrétariat communal. Comme cette année a été importante au niveau des remplacements des cadres : ressources humaines, services techniques, step et de plusieurs postes de responsables, les Conseillers communaux concernés et le Secrétaire communal ont été mis à rude contribution.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2018.

Erika Schnyder, Syndique

Statistiques

Ci-après nous publions quelques chiffres intéressants pour la Commune, concernant les statistiques sur le profil socio-économique des communes, établies par la promotion économique de l'Agglo.

« Profil socio-économique de Villars-sur-Glâne »,

édité par la Promotion économique de l'Agglomération de Fribourg, Mme Snezana Peiry, état au 31 décembre 2018. Pour plus d'informations, la statistique complète peut être consultée sur le site de l'Agglo (www.agglo-fr.ch)

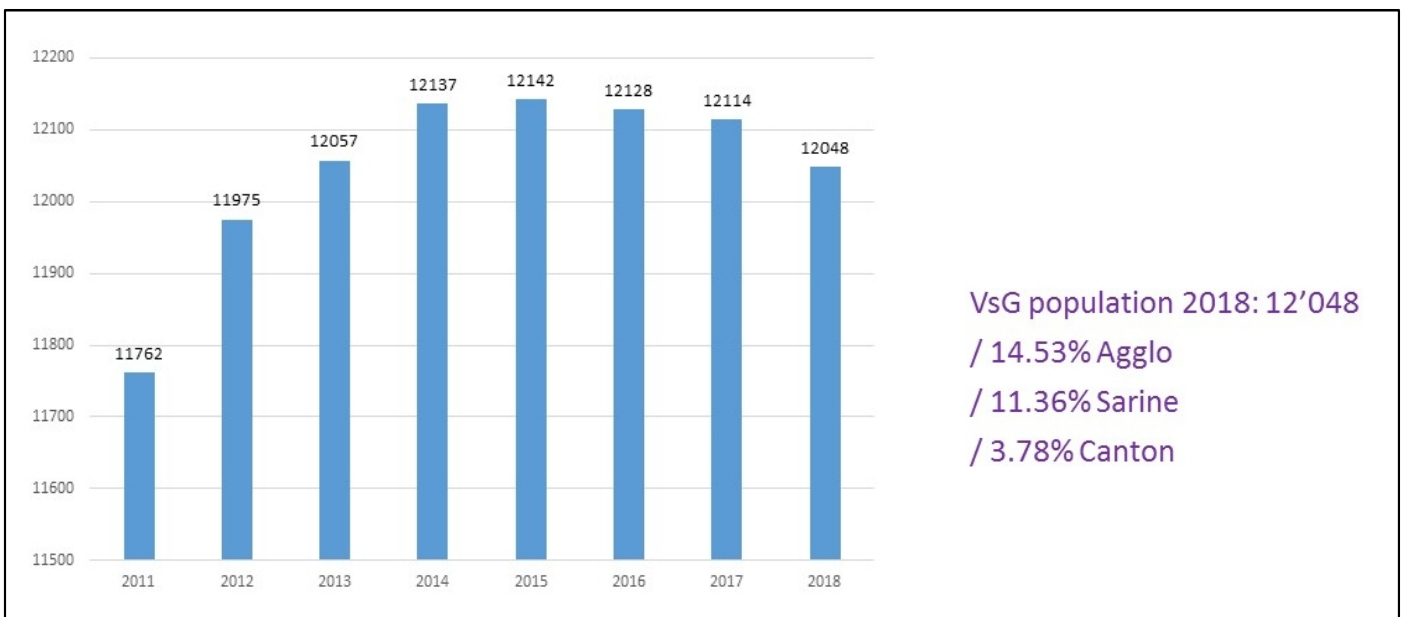
Agglomération : Population résidente permanente, 2011 - 2018*

	2011	var 11/12	2012	var 12/13	2013	var 13/14	2014	var 14/15	2015	var 15/16	2016	var 16/17	2017	var 17/18	2018
Canton FR	284 668	2.36%	291 395	2.14%	297 622	1.93%	303 377	1.35%	307 461	1.45%	311 914	1.01%	315 074	1.16%	318 733
Sarine	96 979	2.34%	99 245	2.25%	101 477	1.83%	103 330	1.02%	104 388	1.19%	105 631	0.28%	105 931	0.15%	106 086
Singine	41 533	1.16%	42 014	0.93%	42 405	1.29%	42 950	0.57%	43 196	0.49%	43 409	0.65%	43 691	0.73%	44 011
Broye	27 544	3.28%	28 448	2.81%	29 246	2.70%	30 035	2.70%	30 846	2.69%	31 676	1.80%	32 246	2.19%	32 953
Glâne	21 097	3.28%	21 790	3.01%	22 445	2.10%	22 917	1.58%	23 278	1.50%	23 628	1.84%	24 063	1.27%	24 369
Gruyère	47 594	3.00%	49 022	2.66%	50 325	2.49%	51 580	1.86%	52 540	2.12%	53 652	1.45%	54 431	2.37%	55 720
Lac	33 419	1.51%	33 924	1.28%	34 359	1.58%	34 901	1.18%	35 313	1.48%	35 835	1.34%	36 314	1.37%	36 810
Veveysse	16 502	2.73%	16 952	2.44%	17 365	1.72%	17 664	1.34%	17 900	1.02%	18 083	1.74%	18 398	-3.34%	18 784
Agglo FR	76 682	2.27%	78 423	2.22%	80 162	1.61%	81 456	0.85%	82 147	0.98%	82 950	-0.12%	82 848	0.07%	82 910
Avry	1 770	4.18%	1 844	0.11%	1 846	0.70%	1 859	0.81%	1 874	-0.53%	1 864	0.86%	1 880	2.18%	1 921
Belfaux	2 866	2.44%	2 936	4.33%	3 063	3.89%	3 182	3.33%	3 288	1.82%	3 348	-0.30%	3 338	-1.80%	3 278
Corminboeuf	2 262	0.18%	2 266	2.03%	2 312	2.25%	2 364	3.85%	2 455	-0.04%	2 454	4.44%	2 563	4.88%	2 688
Düdingen	7 383	1.64%	7 504	2.13%	7 664	0.20%	7 679	1.50%	7 794	0.40%	7 825	-0.03%	7 823	1.92%	7 973
Fribourg	35 680	2.67%	36 633	2.33%	37 485	2.14%	38 288	0.52%	38 489	0.88%	38 829	-0.79%	38 521	-0.33%	38 392
Givisiez	3 031	0.40%	3 043	3.38%	3 146	-0.89%	3 118	0.22%	3 125	1.70%	3 178	0.66%	3 199	-1.34%	3 156
Granges-Paccot	2 729	7.22%	2 926	6.02%	3 102	2.19%	3 170	5.93%	3 358	7.39%	3 606	2.22%	3 686	1.63%	3 746
Marly	7 653	0.99%	7 729	2.46%	7 919	2.22%	8 095	-0.15%	8 083	1.26%	8 185	0.20%	8 201	-0.15%	8 189
Matran	1 546	1.36%	1 567	0.06%	1 568	-0.26%	1 564	-1.60%	1 539	-0.39%	1 533	-0.65%	1 523	-0.26%	1 519
Villars-sur-Glâne	11 762	1.81%	11 975	0.68%	12 057	0.66%	12 137	0.04%	12 142	-0.12%	12 128	-0.12%	12 114	-0.54%	12 048

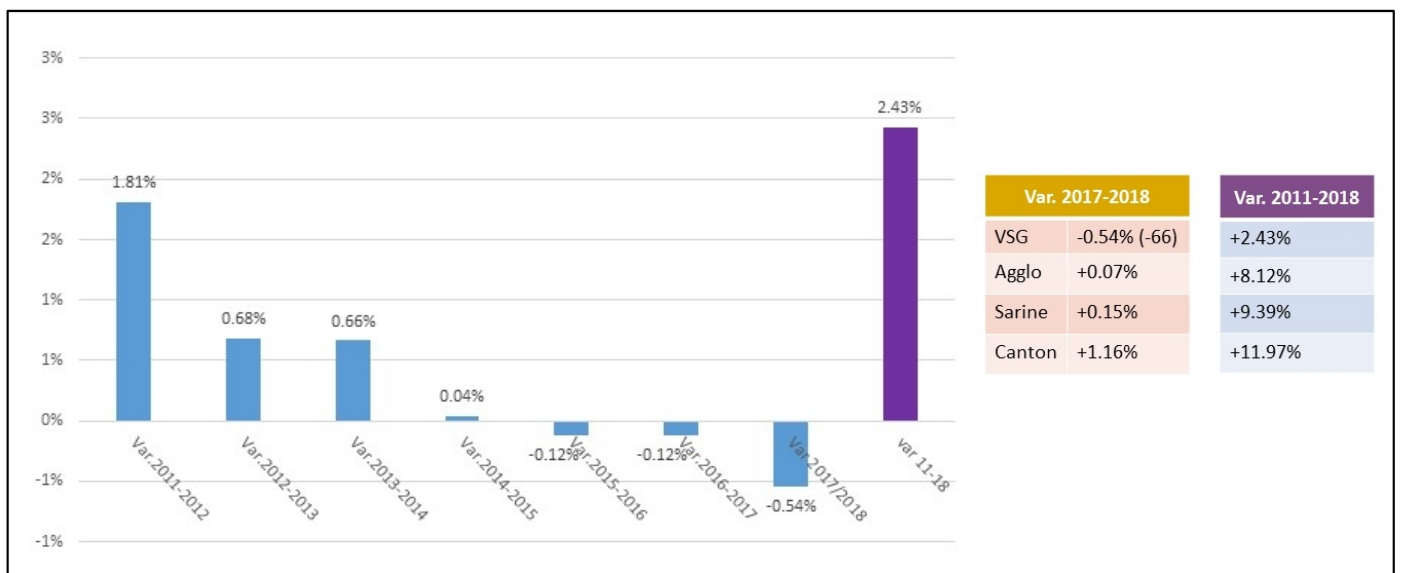
2018*: estimation au 31.12.2018
(données prélevées le 21.03.19)

Agglomération déc. 2018*: 26% des habitants du canton

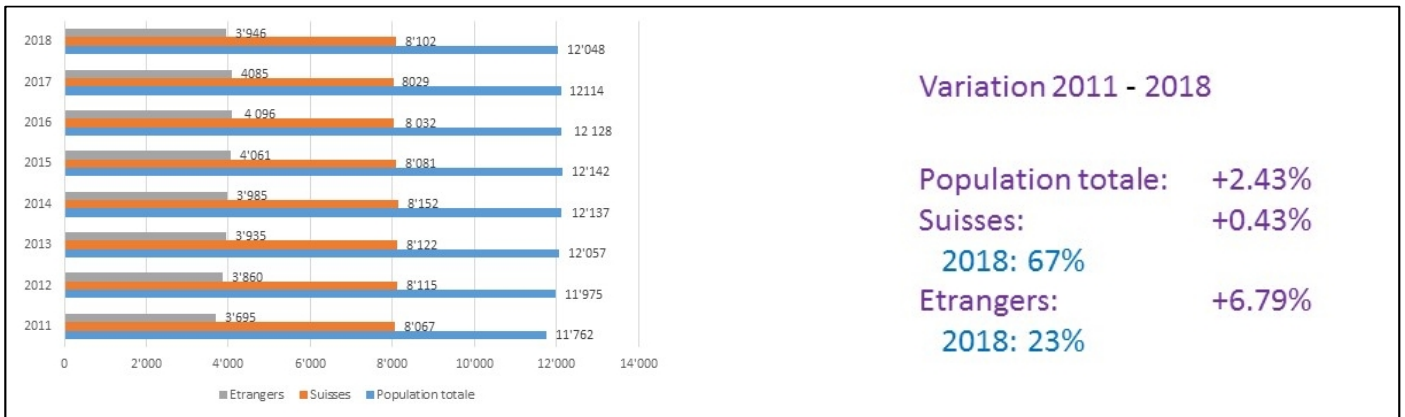
Villars-sur-Glâne : population 2011 - 2018



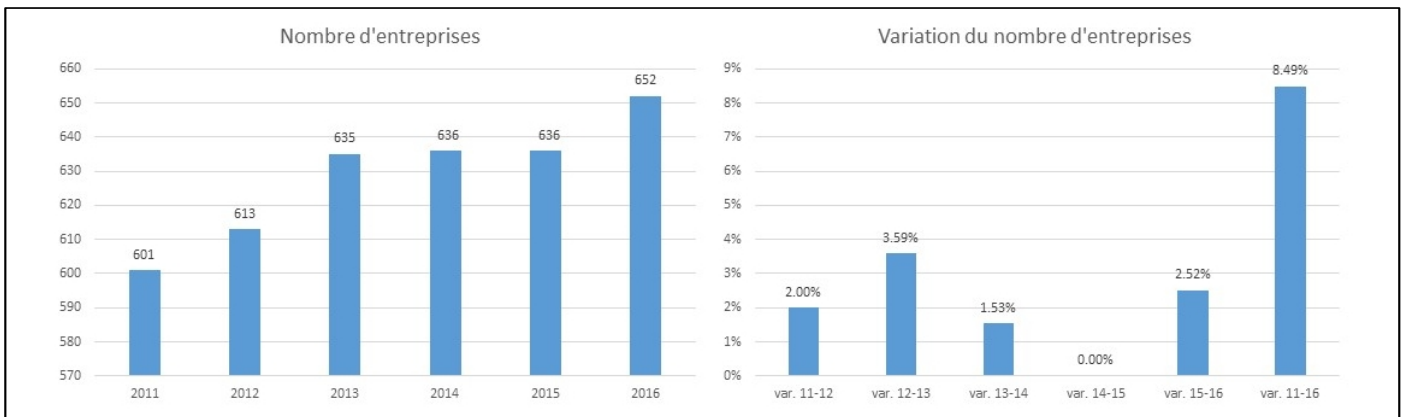
Villars-sur-Glâne : variation de la population en %, 2011 - 2018



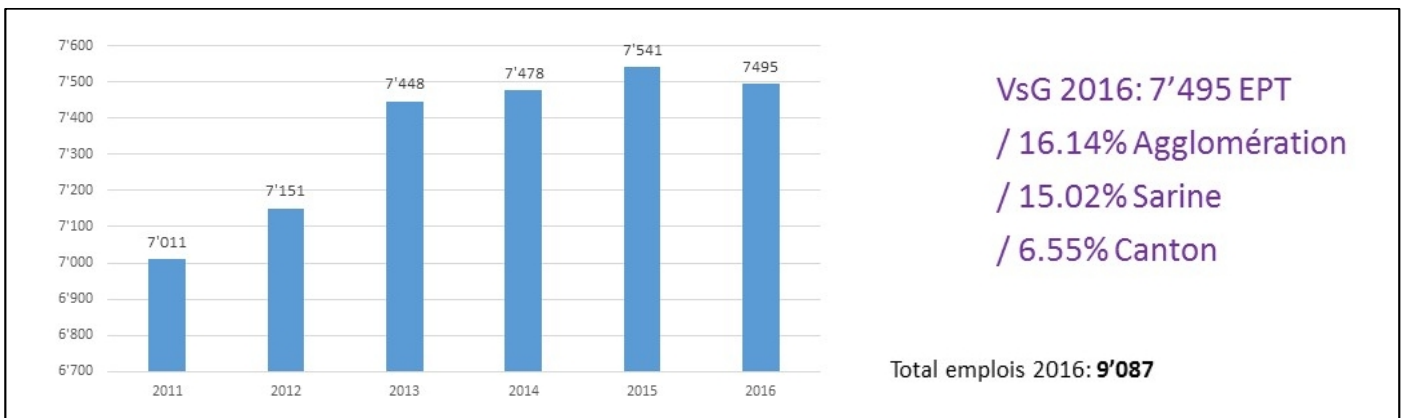
Villars-sur-Glâne : Variation de la population par nationalité en %, 2011 - 2018



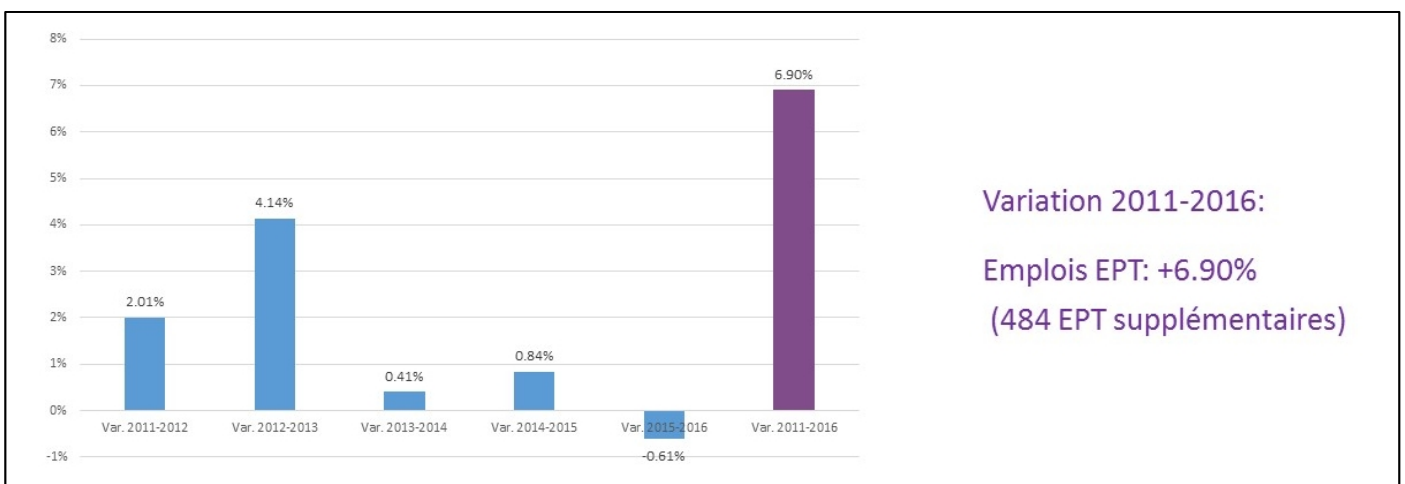
Villars-sur-Glâne : Entreprises 2011 - 2016



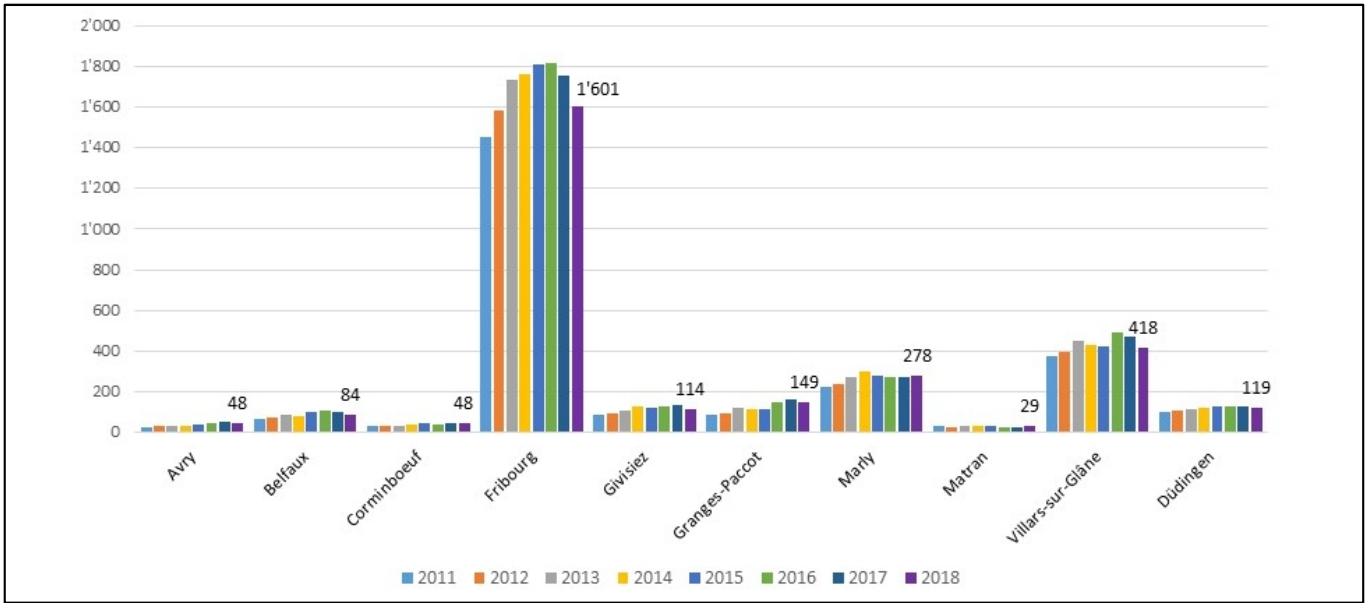
Villars-sur-Glâne : Emplois EPT 2011 - 2016



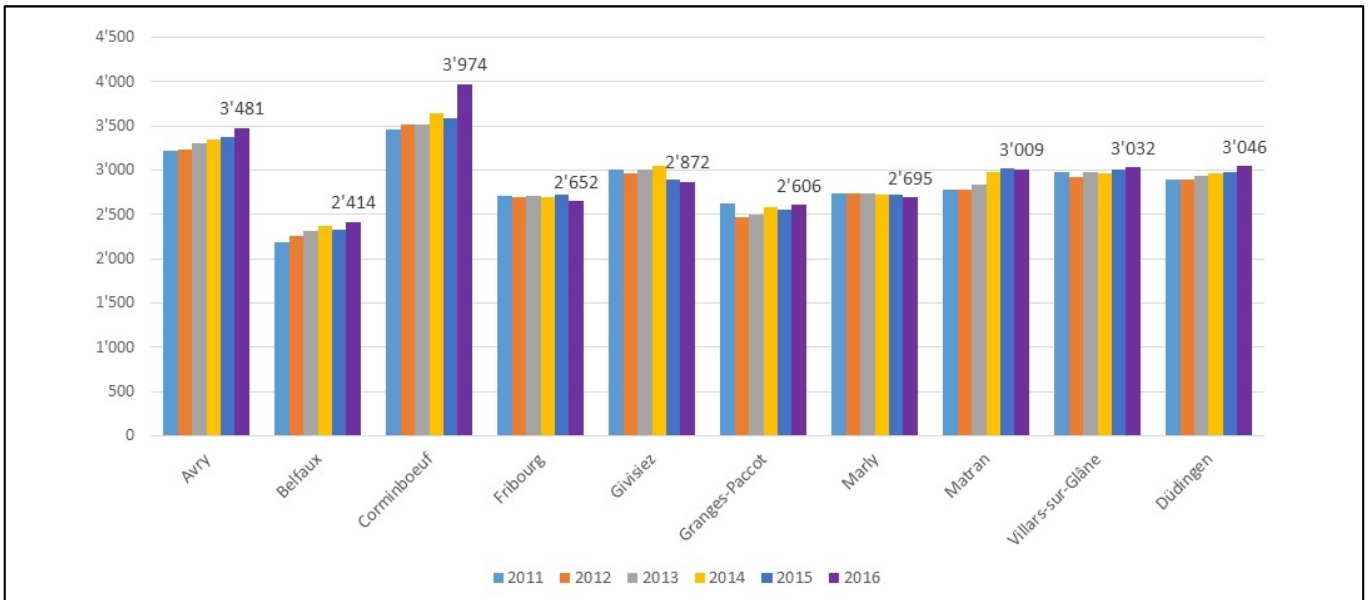
Villars-sur-Glâne : Variation relative EPT 2011 - 2016



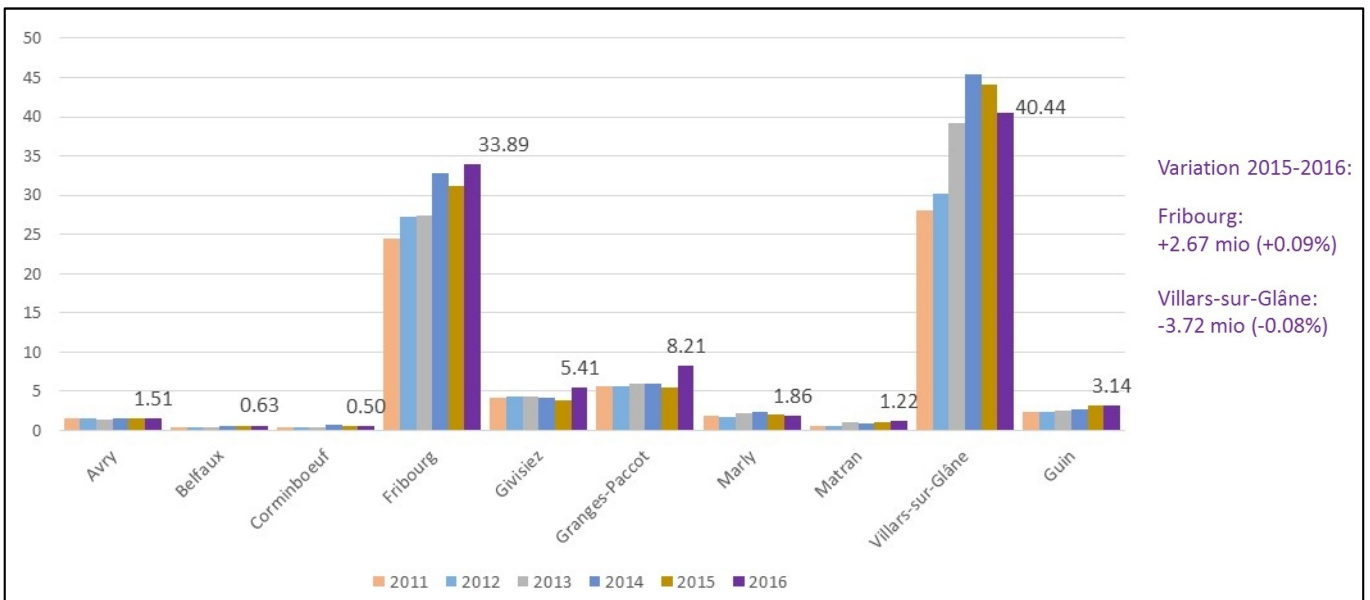
Demandeurs d'emplois 2011 - 2018 (moyenne annuelle)



Impôt moyen par habitant 2011 - 2016, en francs



Rendement de l'impôt de base des personnes morales 2011 - 2016, en millions de francs



1. CONSEIL GENERAL

1.1 REPARTITION DES SIEGES

Issu des élections communales du 28 février 2016, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti Démocrate-Chrétien	PDC	9 sièges	18 %
Parti Socialiste Fribourgeois	PS	18 sièges	36 %
Parti Libéral-Radical	PLR	10 sièges	20 %
Parti Centre Gauche-PCS	Centre Gauche PCS	2 sièges	4 %
Union Démocratique du Centre	UDC	4 sièges	8 %
Parti Vert'Libéral	PVL	2 sièges	4 %
Les Verts et sympathisants	VERTS	5 sièges	10 %

1.2 LE BUREAU DU CONSEIL GENERAL

	2017	2018
Présidence	Mme Pascale Spicher (PS)	M. François Eugster (PDC)
Vice-Présidence	M. François Eugster (PDC)	M. Nicolas Schmidt (Verts)
Scrutateurs	Mme Alizée Rey (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Verts) M. Pierre Portmann (PDC) M. Gaël Gobet (PLR)	Mme Valentina Marthaler (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Verts) M. Pierre Portmann (PDC) M. Gaël Gobet (PLR)
Scrutateurs Suppléants	Mme Véronique Polito Schmidt (PS) M. Claude Monney (Centre gauche PCS) Mme Elise Moret (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)	Mme Véronique Polito Schmidt (PS) M. Claude Monney (Centre gauche PCS) Mme Elise Moret (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2018, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises. Ces rencontres ont été consacrées essentiellement à la préparation des séances du Législatif.

1.3 LISTE DES CONSEILLERS GENERAUX AU 31.12.2018

NOM	PRENOM	PARTIS
BAVAREL	Michel	UDC
BERNHARD	Irene	PVL
BROUCHOUD-BAPST	Marie-Hélène	PDC
BUCHS	Katharina	PS
BUNTSCHU	Marc	UDC
CARNEVALE	Angelo	PS
CHARDONNENS (jusqu'au 31.12.2018)	Laurent	UDC
CHAVAZ	Jacques	PLR
CLEMENT	Frédéric	PS
COLOMBO	Giovanni Antonio	PS
COMMENT GAUDERON	Isabelle	PDC
DA SILVA SOARES	Augusto Manuel	PS
DEFFERRARD	Francine	PDC
DIETRICH	Jacques	PS
DUPASQUIER	Alexandre	PVL
ETTER	Adrian	VERTS
EUGSTER	François	PDC
FÄSSLER-MARTINEZ	Corinne	PLR
FIALHO CAETANO COSTA	Luciana	PS
GOBET	Gaël	PLR
GRANGIER	François	PLR
GUGGIARI	Eric	PLR
ILIESCU	Ranato	PS
KARATI	Vanya	PDC
KÜTTEL	Dimitri	PDC
MAILLARD RUSSIER	Mélanie	PS
MARTHALER	Valentina	PS
MONNEY	Claude	PS
MORET	Elise	PDC
MORET	Pierre-Yves	Centre Gauche PCS
ORTNER GAILLARD	Sophie	VERTS
OVERNEY	Olivier	VERTS
PEREIRA DA COSTA	Albino	PS
PEIRY	Ian	PLR
POLITO SCHMIDT	Véronique	PS
PORTMANN	Pierre	PDC
PYTHOUD	Jean	PS
REY	Noé	PS
ROHRBASSER	Elsa	PS
ROZAS SAGREDO	Giovanna	PS
SCHEUNER	Beat	UDC
SCHMIDT	Nicolas	VERTS
SCHNARRENBERGER	Loris	PLR
SLUGA	Matthias	PLR
TEIXIDOR-TÂCHE	Colette	PDC
UEHLINGER	Marie-Lucie	VERTS
VORLET (jusqu'au 18.12.2018)	Martine	PLR
WICHT	Alexandre	PLR
ZAUGG	Reginah	PS
ZAUGG	Michael	PS

1.4 MUTATIONS

Le Conseil général a enregistré, en 2018, les mutations suivantes :

09.02.2018	Mme Colette Teixidor-Tâche (PDC) a remplacé Mme Pascale Mottolini
09.02.2018	M. Augusto Manuel Da Silva Soares (PS) a remplacé Mme Françoise Ducrest
27.06.2018	Mme Valentina Marthaler (PS) a remplacé Mme Pascale Spicher
28.08.2018	M. Jacques Chavaz (PLR) a remplacé M. Marc Roder
28.08.2018	M. Albino Pereira da Costa (PS) a remplacé M. Louis Gache
05.11.2018	Mme Luciana Fialho Caetano Costa (PS) a remplacé Mme Alizée Rey
04.12.2018	M. Renato Iliescu (PS) a remplacé Mme Constance Rohrbasser

1.5 SEANCES

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances sont disponibles sur le site internet de la Commune (www.villars-sur-glane.ch).

En 2018, le Conseil général a tenu 5 séances. Les 15 mars, 24 mai, 4 octobre ainsi que les 12 et 13 décembre. Le 24 mai, il a approuvé les comptes 2017 et a pris connaissance du rapport de gestion 2017. Le 12 décembre, il a accepté le budget 2019.

En 2018, le Conseil général a approuvé les messages suivants :

- la demande d'un crédit pour l'assainissement contre le bruit de la route des Préalpes – Secteur – Est pour un montant de Fr. 75'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- la demande d'un crédit pour le remplacement de deux véhicules de voirie pour un montant de 225'639.85 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- la demande de crédit pour la réhabilitation des places d'arrêt de bus pour un montant de Fr. 225'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;
- l'adoption du règlement scolaire communal avec la modification des articles 7 et 9 ;
- les comptes 2017 ;
- l'adoption des modifications du règlement du Conseil général ;
- l'adoption du nouveau règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens ;
- la modification du règlement scolaire communal ;
- l'achat du logiciel informatique communal pour un montant de Fr. 192'000.00 couvert par l'utilisation des liquidités ;
- l'acquisition d'un désherbeur à l'eau chaude/vapeur pour un montant de Fr. 34'814.05 couvert par l'utilisation des liquidités ;
- le Plan quinquennal de gestion d'entretien du réseau routier communal 3^{ème} étape PGRR3 pour un montant de Fr. 1'700'000.00 avec autorisation de recourir à l'emprunt ;

- la modification du règlement communal sur l'aide directe au logement ;
- le budget 2019 ;
- le nouveau règlement communal sur le droit de cité communal ;
- le maintien de la valeur des installations d'épuration des eaux pour un montant de Fr. 4'950'000.00 financé par le prélèvement sur la réserve des eaux usées et par les liquidités.

Il a refusé le message suivant :

- le remplacement d'un bus scolaire pour un montant de Fr. 56'400.00 financé par le prélèvement sur la réserve d'investissements et par les liquidités.

Il a traité la proposition suivante :

002. de Mme Francine Defferrard (PDC) et M. François Eugster (PDC) concernant les avantages et les désavantages financiers et autres en cas de sortie de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

La proposition, recevable, a été soumise au vote du Conseil général en séance du 4 octobre 2018.

Celui-ci l'a acceptée et transmise au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.

Il a traité les postulats suivants :

016. de M. Pierre-Yves Moret (Centre-Gauche PCS), Mmes Sophie Ortner (Les Verts) et Isabelle Gauderon (PDC) concernant les mesures de formation et d'insertion professionnelles au sein de l'administration communale.

Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 15 mars 2018.

Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.

017. de M. Ian Peiry (PLR) concernant l'encouragement au bilinguisme.

Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 24 mai 2018.

Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.

Il a reçu des réponses concernant les postulats suivants :

011. de Mme Pascale Spicher (PS) concernant la sécurité autour de l'école des Rochettes.

Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 15 mars 2018.

014. de Mme Francine Defferrard et M. Pierre Portmann (PDC) concernant l'impact sur les recettes fiscales de la Commune de la suppression de la fonction dirigeante à l'art. 9 al. 4 de la loi sur les impôts communaux (LICO).

Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 4 octobre 2018.

Il a enregistré diverses demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a donné une réponse, en ce qui concerne :

- le projet de piscine olympique à Villars-sur-Glâne ;
- le projet de passerelle de Villars-Vert;
- le stationnement au Centre sportif du Platy ;
- la problématique des déchets dans les déchetteries de quartier, à la déchetterie principale ainsi que des déchets sauvages ;
- la politique et la stratégie en matière d'école ;
- le réseau VSL Publibike.

Il a pris acte :

- des informations concernant l'état de la fusion du Grand Fribourg notamment le travail effectué par les différents groupes de travail.

1.6 COMMISSIONS DU CONSEIL GENERAL Etat au 31.12.2018

Commission financière (8 séances)

1	Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
2	Vice-Président	Peiry	Ian	PLR / PVL
3		Colombo	Giovanni Antonio	PS
4		Dietrich	Jacques	PS
5		Overney	Olivier	Verts / Centre Gauche-PCS
6		Moret	Elise	PDC
7		Eugster	François	PDC
8		Guggiari	Eric	PLR / PVL
9		Bernhard	Irene	PLR / PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission de politique sociale (2 séances)

1	Présidente	Vorlet	Martine	PLR (jusqu'au 18.12.2018)
2		Dupasquier	Alexandre	PVL
3		Chavaz	Jacques	PLR
4		Brouchoud	Marie-Hélène	PDC
5		Ortner Gaillard	Sophie	Les Verts
6		Rozas Sagredo	Giovanna	PS
7		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS

2. CONSEIL COMMUNAL

Suite à la démission de M. Benjamin Gasser, Conseiller communal, Mme Mélanie Maillard Russier, première des viennent-ensuite, a laissé passer son tour. Dès lors, Mme Alizée Rey, deuxième des viennent-ensuite, a été assermentée le 9 octobre 2018. Mme Rey a repris le dicastère « Santé, social et curatelles ».

Mme Erika Schnyder Syndique	PS	Administration, économie et informatique
M. Nicolas Bapst Vice – Syndic	PLR	Service des eaux, énergies et cadastres
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Caroline Dénervaud	PDC	Instruction publique
Mme Alizée Rey	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Génération, intégration et animation
Mme Belkiz Renklicicek	PS	Patrimoine et constructions
M. Pierre-Emmanuel Carrel	PDC	Services extérieurs, culture et sports
M. Bruno Marmier	Les Verts	Aménagement, environnement et mobilité

2.1 REPARTITION DES DICASTERES (Législature 2016-2021)

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
Erika Schnyder Syndique Suppléant : Nicolas Bapst	Administration, économie et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires du personnel • Contrôle des habitants - Police du commerce • Informatique • Economie publique • Naturalisations • Relations publiques et communications • Sécurité au travail • Police intercommunale • OrCoC • Votations et élections
Olivier Carrel Suppléante: Belkiz Renklicicek	Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Impôts et taxes • Comptabilité • Crédits • Contentieux • Affaires financières du personnel • Agence AVS

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Caroline Dénervaud</p> <p>Suppléante : Alizée Rey</p>	<p>Instruction publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classes enfantines et primaires • Cycles d'orientation • Bibliothèque • ELP • Médecine et dentiste scolaire • Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP) • Ludothèque
<p>Alizée Rey</p> <p>Suppléante : Erika Schnyder</p>	<p>Santé, social et curatelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelles • Aide sociale / MIS • Assurances sociales <ul style="list-style-type: none"> - PC, AVS, assurance maladie • Office communal du travail <ul style="list-style-type: none"> - Programme de réinsertion • Réseau Santé Sarine (RSS) <ul style="list-style-type: none"> - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances • Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
<p>Marco Aurelio Andina</p> <p>Suppléante : Caroline Dénervaud</p>	<p>Génération, intégration et animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} âge <ul style="list-style-type: none"> - Foyer de jour - Association aide aux personnes âgées - RSS (EMS) • Ecoles maternelles • FAEF • Puériculture • Intégration des migrants • Animation <ul style="list-style-type: none"> - VillarSympa
<p>Belkiz Renkliccek</p> <p>Suppléant : Pierre-Emmanuel Carrel</p>	<p>Patrimoine et constructions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception directrice <ul style="list-style-type: none"> - Enseignes et réclames • Bâtiments communaux <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformations - Constructions • Police des constructions <ul style="list-style-type: none"> - Demandes préalables - Procédure, permis de construction - Contrôle des constructions, bâtiments - Certificats de conformité - Chauffages - Enseignes et réclames • Forêts / Agriculture • Coriolis Infrastructures

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Pierre-Emmanuel Carrel</p> <p>Suppléant : Marco Aurelio Andina</p>	<p>Services extérieurs, culture et sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voirie et routes • Parcs et jardins • Cimetière • Ordures ménagères • Culture <ul style="list-style-type: none"> - Commission culturelle - Conservatoire • Signature • Sport • Protection incendie • Protection civile
<p>Bruno Marmier</p> <p>Suppléant : Olivier Carrel</p>	<p>Aménagement, environnement et mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examens préalables • Environnement <ul style="list-style-type: none"> - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risques chimiques et technologiques - OPAM - Eaux souterraines - Biotopes, protection des espèces • Mobilité <ul style="list-style-type: none"> - Zones 30 - Cheminements piétons et 2 roues - Transports publics - Plan de mobilité - Stationnement • Cité de l'énergie
<p>Nicolas Bapst Vice-Syndic</p> <p>Suppléant : Bruno Marmier</p>	<p>Eaux, énergies et cadastre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Eaux usées <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation - Epuration (STEP) - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Energie <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du plan directeur énergétique • Cadastre • Conduites industrielles <ul style="list-style-type: none"> - Télécommunication - Énergie • Dangers naturels <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements terrains et crues

2.2 RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

Mme la Syndique Erika Schnyder

- est députée au Grand Conseil
- est vice-présidente de la Commission interparlementaire du contrôle « détention pénale » (CPI)
- est présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est présidente du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est présidente du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est présidente du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est présidente de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à domicile (AFAS)
- est présidente de la Fondation pour la Recherche d'Enfants Disparus, International (FREDI)
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes
- est membre du Comité de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E
- est membre du Comité de direction du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est juge suppléante auprès du Tribunal cantonal.

M. le Vice-Syndic Nicolas Bapst

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est vice-président du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E Celsius
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est suppléant à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG).

M. Olivier Carrel

- est vice-président du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français.

Mme Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du SIPLP
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de la Commission scolaire pour l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués des communes pour l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol).

Mme Alizée Rey

- est présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français.

M. Marco Aurelio Andina

- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil d'Agglomération
- est membre de la Commission de gestion du SIPLP.

Mme Belkiz Renklicicek

- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre du Conseil de Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine
- est membre à l'Assemblée des délégués du plan de gestion du lac de Pérolles et ses abords
- est déléguée à l'Assemblée constitutive de la fusion du Grand Fribourg
- est membre du Comité de pilotage de la fusion du Grand Fribourg.

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre du Conseil de fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil de l'Agglomération
- est membre de la Commission financière de l'Ecole libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Groupe E Celsius
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).

M. Bruno Marmier

- est député au Grand Conseil
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de l'Agglomération
- est membre à l'Assemblée du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG).

2.3 SEANCES

En 2018, le Conseil communal a tenu 40 séances ordinaires, tous les lundis à 17 heures.

2.4 REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS

Le Conseil communal a assisté, in corpore ou en délégation, à diverses assemblées, événements ou manifestations, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur, dont notamment :

- la soirée des Rois du Chœur d'hommes de Villars-sur-Glâne
- le rapport annuel du Corps des Sapeurs-Pompiers de Villars-sur-Glâne
- l'apéritif de l'économie locale de Matran et Avry
- le 40^{ème} anniversaire du Conservatoire de Fribourg
- les portes ouvertes de la FAEF
- l'apéritif des sponsors du FC Villars
- le concert annuel de la Lyre de Fribourg

- l'assemblée générale de Fribourg-Solidaire
- l'assemblée générale de REPER
- l'inauguration du garage R. Nicoli
- l'assemblée générale du Groupe E Celsius
- l'assemblée générale de l'association St-Camille
- l'assemblée générale de l'APAM
- l'apéritif du tournoi du Mémorial Sekulic
- l'assemblée générale ordinaire de la SAIDF
- l'inauguration du Berra Bike Park
- la rencontre de l'économie de la Ville de Fribourg
- le concert de gala de la Concordia
- l'inauguration de l'école de Cormanon
- l'assemblée générale ordinaire de l'Association des communes fribourgeoises
- l'assemblée générale ordinaire de la Société des Remontées Mécaniques de la Berra
- la fête de Noël du Groupement des Aînés
- l'inauguration du Mediaparc à Villars-sur-Glâne

2.5 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL Etat au 31.12.2018

Commission administrative (4 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Rey	Alizée	PS
6		Vacant		Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission économique (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission de sécurité au travail (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal
	Secrétaire	Poste vacant		Coordinateur de sécurité

Commission de gestion de la STEP (2 séances)

1	Président	Bapst	Nicolas	PLR
2		Carrel	Olivier	PLR
3		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
4		Renklicicek	Belkiz	PS
5		Brady	Anne-Sophie	Conseillère communale, Matran
6		Kolly	Bernard	Conseiller communal, Neyruz
7		Page	Charles	Conseiller communal, Avry
8		Zamofing	Dominique	Syndic, Hauterive FR
9		Sallin	Jean-Marc	Voix délibérative
10		Rolle	Charly	Voix consultative
	Secrétaire	Zehnder	Sylvain	Responsable conduites industrielles et cadastre

2.6 COMMISSIONS COMMUNALES**Commission informatique** (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-président	Carrel	Olivier	PLR
3		Rey	Alizée	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Gehring	Philippe	PLR
6		Python	Aurélien	PDC
7		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
8		Pugin	Glenn	Voix consultative
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission des naturalisations (6 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
3		Burri	Jean-Denis	Les Verts
4		Nzobihindemyi	Robert	Centre Gauche-PCS
5		Andina	Roseline	PS
6		Gobet	Gaël	PLR
7		Dupasquier	Alexandre	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission générations, intégration et animation (1 séance)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2		Rey	Alizée	PS
3		Dénervaud	Caroline	PDC
4		Condé Lateltin	Vera	Responsable de l'accueil
5				Une personne de l'Animation
6		Carnevale	Angelo	PS
7		Schnarrenberger	Loris	PLR
8		Anciaes	Andreia	PDC
9		Heiniger	Mona	Les Verts
10		Domingues	Patricio	Centre Gauche-PCS
11		Von Mühlénen	Walo	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission des affaires culturelles (2 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Clément	Frédéric	PS
3		Spicher	Méloé	PS
4		Andina	Roseline	PS
5		Fässler	Corinne	PLR
6		Sluga	Matthias	PLR
7		Pichonnaz	Sandra	PDC
8		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Conseil des parents (2 séances)

1	Président	Membrez	Julien	Repr. parent d'élève - Ecole Comanon
2	Vice-présidente	Dubey-Guillaume	Céline	Repr. parent d'élève - Ecole Cormamon
3		Bereket	Fanus	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
4		Rondo	Elda	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
5		Keller	Gabriela	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
6		Martins	Paula	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
7		Gumy	Catherine	Resp. établissement - Ecole Villars-Vert
8		Borcard	Nicole	Resp. établissement - Ecole Rochettes
9		Python	Yvan	Resp. établissement - Ecole Cormanon
10		Ranger	Anaïs	Repr. corps enseignant - Ecole Rochettes
11		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
	Secrétaires	Schmutz	Vanessa	Cheffe de bureau au Service des écoles
		Pürro	Jessica	Coll. admin. au Service des écoles

Commission sociale (8 séances)

1	Présidente	Rey	Alizée	PS
2		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
3		Andina	Marco Aurelio	PS
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Carrel	Olivier	PLR
6		Rérat	Nicolas	Conseiller communal Matran
7		Dorthe	Jean-Marie	Chef du Service social
	Secrétaire	Krauskopf	Stéphanie	Juriste

Commission du feu et protection de la population (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Corpataux	Nicolas	Cdt Corps Sapeurs-pompiers
3		Schaller	Benoît	PS
4		Heiniger	Jamal	PS
5		Chavaz	Jacques	PLR
6		Chassot	Jean-Louis	PDC
7		Baffert	Pascal	Centre Gauche-PCS
8		Scheuner	Beat	UDC
	Secrétaire			

Commission d'aménagement (7 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Renklicicek	Belkiz	PS
5		Rey	Noé	PS
6		Buchs	Katharina	PS
7		Pythoud	Jean	PS
8		Etter	Adrian	Les Verts
9		Moret	Pierre-Yves	Centre Gauche-PCS
10		Defferrard	Francine	PDC
11		Teixidor-Tâche	Colette	PDC
12		Wicht	Alexandre	PLR
13		Vorlet	Martine	PLR (jusqu'au 18.12.2018)
14		Chardonnens	Laurent	UDC
15		Bernhard	Irene	PVL
16		Sallin	Jean-Marc	Ingénieur communal
17		Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions
	Secrétaire			vacant

Commission des Services techniques, environnement et énergie (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Renklicicek	Belkiz	PS
5		Pythoud	Jean	PS
6		Quaranta	Angelo	PLR
7		Comment Gauderon	Isabelle	PDC
8		Ortner Gaillard	Sophie	Centre Gauche-PCS
9		Sallin	Jean-Marc	Voix consultative
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable transport, environnement et sport

Commission des sports (2 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Marthaler	Valentina	PS
3		Iliescu	Renato	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Dupasquier	Alexandre	PLR
6		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
7		Diez Reyero	Juan	PDC
8		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
9		Burri	Jean-Denis	Les Verts
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable transport, environnement et sport

Commission du cimetière (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Renklicicek	Belkiz	PS
3		Laine	Arnaud	Paroisse
4		Chardonnens	Roger	Paroisse
	Secrétaire	Eraslan Osman	Ali	Responsable des services extérieurs

2.7 COMMISSIONS TEMPORAIRES

Commission de bâtisse pour la construction de l'école du Platy (6 séances)

1	Présidente	Renklicicek	Belkiz	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Pythoud	Jean	PS
4		Wicht	Alexandre	PLR
5		Brouchoud-Bapst	Marie- Hélène	PDC
6		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
7		Huber Borcard	Nicole	Resp. école des Rochettes
8		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
9		Sallin	Jean-Marc	Chef des Services techniques
10		Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

2.8 NATURALISATIONS

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

La Commission des naturalisations, composée de 2 membres de l'Exécutif, 2 membres du Législatif et 3 membres citoyens, présidée par Mme Erika Schnyder, Syndique, s'est réunie à six reprises en 2018.

- 39 dossiers de demande de naturalisations ont été déposés en 2018.
- Le droit de cité communal a été délivré à 51 personnes.
- Il a été refusé à 4 personnes (1 dossier).
- Dix personnes (3 dossiers) ont vu leur requête suspendue pour une année.



Tous les dossiers traités en 2018 ont bénéficié du régime de l'ancienne législation sur les droits de cité car tous ont été déposés avant le 1^{er} janvier 2018 au SAINEC (Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état-civil du canton de Fribourg).

3. VOTATIONS ET ELECTIONS

En 2018, les électeurs et électrices ont été appelés **cinq** fois aux urnes.

3.1 Votations fédérales du 4 mars 2018

a) Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021 (FF 2017 3941)

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'638	3'579	123	3'456	2'956	500

b) Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) » (FF2017 5883)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'638	3'656	26	3'630	706	2'924

3.2 Votations cantonales du 4 mars 2018

a) Initiative constitutionnelle du 20 avril 2015 « Transparence du financement de la politique »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'638	3'521	113	3'408	2'432	976

b) Décret du 17 novembre 2017 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix, à Fribourg

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'638	3'513	67	3'446	3'164	282

3.3 Election complémentaire au Conseil d'Etat du 4 mars 2018

Election d'un membre au Conseil d'Etat

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'638	3'323	91	3'232

Sont élus	Parti politique	Suffrages obtenus à VSG
Bonvin-Sansonnens Sylvie	Les Verts	919
Piller Carrard Valérie	PS	831
Castella Didier	PLR	826
Schäfli Ruedi	UDC	345
Dougoud Maya	Energie Citoyenne	227
Rugo Claudio	Parti des artistes	58
Nahum Philippe	Bourgeois démocratique	26

Aucun candidat n'a obtenu la majorité, un 2^{ème} tour a lieu le 25 mars 2018

3.4 Election complémentaire au Conseil d'Etat 2^{ème} tour du 25 mars 2018

Election d'un membre au Conseil d'Etat

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'634	2'205	131	2'074

Est élu	Parti politique	Suffrages obtenus à VSG
Castella Didier	PLR	1'092

3.5 Votations fédérales du 10 juin 2018

- a) Initiative populaire du 1^{er} décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative monnaie pleine) »

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'520	2'220	33	2'187	499	1'688

- b) La loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJA)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'520	2'317	102	2'215	1'849	366

3.6 Votation cantonale du 10 juin 2018

Acceptez-vous le décret du 6 février 2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'agrandissement et de la restructuration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'520	2'272	16	2'256	2'042	214

3.7 Votations fédérales du 23 septembre 2018

- a) Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'549	2'470	16	2'454	2'047	407

- b) Initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans les conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'549	2'470	31	2'439	1'259	1'180

- c) Initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'549	2'470	48	2'422	1'090	1'332

3.8 Votations fédérales du 25 novembre 2018

- a) Initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'595	3'036	210	2'826	1'166	1'660

- b) Initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'595	3'038	45	2'993	490	2'503

- c) Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'595	3'036	68	2'968	1'568	1'400

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.1 SECRETARIAT COMMUNAL

Le Secrétariat communal, sous la responsabilité de M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal et de Mme Martine Stritt-Dubey, Secrétaire communale adjointe, assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2018, il a notamment effectué les tâches suivantes :

- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge ainsi que des légalisations de signatures
- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 40 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- rédigé les procès-verbaux des 5 séances du Législatif et assumé le suivi
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux
- assuré la rédaction du bulletin communal qui paraît deux fois par an
- assuré la mise en page et la rédaction partielle du rapport de gestion
- organisé les votations fédérales du 4 mars, 10 juin, 23 septembre et du 25 novembre 2018
- organisé les votations cantonales du 4 mars et du 10 juin 2018
- organisé l'élection complémentaire au Conseil d'Etat les 4 et 25 mars 2018
- assumé le secrétariat des Commissions administrative, financière, des affaires culturelles et des naturalisations
- géré le stock de tout le matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration
- collaboré à l'organisation de certaines manifestations sur le territoire de la Commune telles que le spectacle des RFI à Cormanon.

4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, s'occupe de gérer toutes les affaires concernant le personnel. Relevons notamment :

- le recrutement des collaborateurs en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprentis de commerce CFC
- la gestion de la formation des collaborateurs

- la procédure de qualification (formulaires, suivi, etc.)
- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel
- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)
- le suivi des absences maladie/accident en partenariat avec l'AI et le care management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (CSVV, FAEF, ACoPol, SIPLP)
- la participation aux séances de la Commission administrative.

4.3 SUPPORT INFORMATIQUE-TECHNIQUE

La personne responsable de l'informatique, rattachée au Secrétariat communal, gère tous les problèmes liés à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'administration communale. Elle assure également le bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques. Relevons notamment :

- la gestion complète des droits d'accès dans le parc informatique
- la maintenance et le dépannage des équipements informatiques
- le monitoring et la surveillance continue du parc informatique
- le contrôle quotidien du bon déroulement des sauvegardes
- la mise en service de nouvelles solutions informatiques
- la gestion et la planification de projets informatiques
- la coordination et le suivi des intervenants externes
- la formation et le conseil auprès des collaborateurs
- la sensibilisation des collaborateurs sur les risques liés à l'informatique
- la résolution des pannes ou dérangements tant au niveau de l'informatique que de la téléphonie
- la gestion informatique des mutations des collaborateurs
- la gestion du site internet de la Commune
- la gestion des imprimantes, copieurs et consommables.



Cette prestation informatique-technique constitue un point d'entrée pour les prestataires externes. Elle permet également de centraliser toutes les demandes informatiques internes et d'imposer un cadre sur l'utilisation de l'informatique. Les dérangements informatiques sont résolus dans l'immédiat afin de minimiser leurs impacts, le cas échéant, le bon prestataire externe est mandaté.

La personne responsable est sollicitée quotidiennement par les collaborateurs de l'administration pour répondre aux différentes questions liées à l'informatique, la téléphonie ou aux divers appareils techniques.

4.4 PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel communal au 31 décembre 2018			
Services/Secteurs	Nombre de personnes à plein temps	Nombre de personnes à temps partiel	EPT
- Secrétariat communal	3	1	3.60
- Apprentis	3		3.00
- Ressources humaines		1	0.60
- Support informatique	1		1.00
- Contrôle des habitants		4	2.70
- Réception	1		1.00
Total	8	6	11.90

- Service des finances	3	4	5.80
- Agence AVS	1		1.00
Total	4	4	6.80

- Service des écoles	2	1	2.50
- Bibliothèque	1	3	2.80
- Maîtres de sport	2	2	2.77
- Intégration des migrants		1	0.70
- Chauffeur scolaire, cours de français pour migrants, cours extrascolaires allemand, Théâtre scolaire, infirmière scolaire		14	0.82
Total	5	21	9.59

- Service social		14	8.40
- Service officiel des curatelles	1	6	4.30
- Cohésion sociale		6	3.30
Total	1	26	16.00

- Services techniques	7	2	8.60
- Services extérieurs	19		19.00
- Concierges	9		9.0
- STEP	4	1	4.75
Total	39	3	41.35

4.5 ETAT DU PERSONNEL EPT au 31.12.2018

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	45	12	57	5'700.00	57.00
Temps partiel	12	48	60	2'864.14	28.64
Total	57	60	117	8'564.14	85.64

Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
2015	57	53	110	8'127.14	81.27
2016	60	51	111	8'107.14	81.07
2017	57	56	113	8'244.14	82.44
2018	57	60	117	8'564.14	85.64

4.6 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RECEPTION

Le Service du Contrôle de l'habitant ainsi que la réception sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle de l'habitant s'occupe de gérer les tâches suivantes :

Accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie des arrivées et des départs dans le Registre des habitants conformément à la LCH
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.)
- suppléance de la réception de la Commune.

Gestion et tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies
- correspondance et mise à jour des événements touchant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que des rappels y relatifs
- établissement de cartes d'identité
- vérification de l'identité d'une personne en vue de la délivrance de diverses attestations (certificat de bonnes mœurs, attestation de domicile, de séjour, de départ, de vie, fiche de renseignement, etc.)
- informer les unités administratives des événements touchant les résidents via la plate-forme cantonale
- transmettre aux différents services les bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisses de l'étranger)
- fournir des renseignements de base sur les personnes physiques en respectant les bases légales concernant la protection des données
- coopérer avec le Service de la population et des migrants et la Préfecture.

Gestion du registre civique

- tenue du registre civique
- gestion des adresses des 141 Suisses de l'étranger
- envoi du matériel de vote, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, participation aux journées de votations, organisation du dépouillement des bulletins
- contrôle de 2'241 signatures pour 12 initiatives et référendums.

La tenue à jour de la base de données AMICUS

- enregistrement des nouveaux détenteurs de chien
- saisie de l'arrivée, départ, déménagement et décès de l'animal
- tenue à jour de la base de données AMICUS.

Il a également répondu à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, Canton et Communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants.

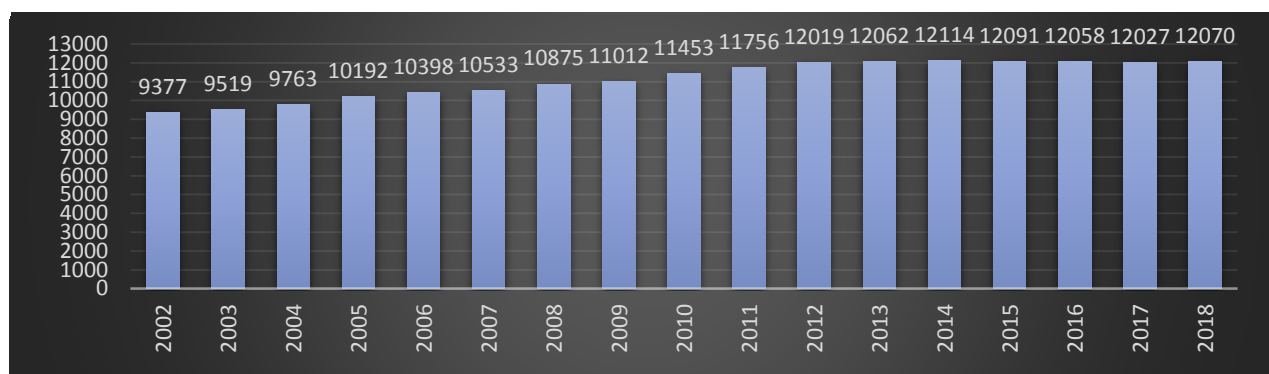
Tâches liées à la réception

La réceptionniste a pour mission de recevoir, identifier et transmettre les appels téléphoniques. Elle accueille les visiteurs, les renseigne et les oriente dans les divers services de l'administration. Elle s'occupe également de :

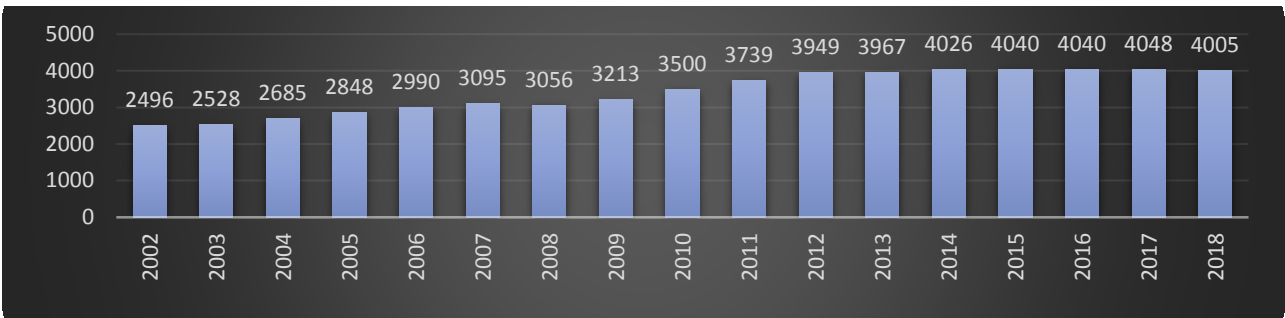
- la gestion des cartes journalières CFF. En 2018, 3'556 cartes ont été vendues
- la vente des entrées de spectacles pour le théâtre Equilibre-Nuithonie, le Théâtre des Osses et la société des Concerts de la Ville de Fribourg
- la gestion et la vente du passeport vacances et des abonnements de la piscine de la Motta
- la vente des sacs à poubelles
- l'affranchissement et acheminement de tout le courrier communal
- la mise en place de prospectus, affiches et tenue du panneau d'affichages
- la réservation des salles de conférence du bâtiment administratif pour les besoins communaux.

Statistiques 2018

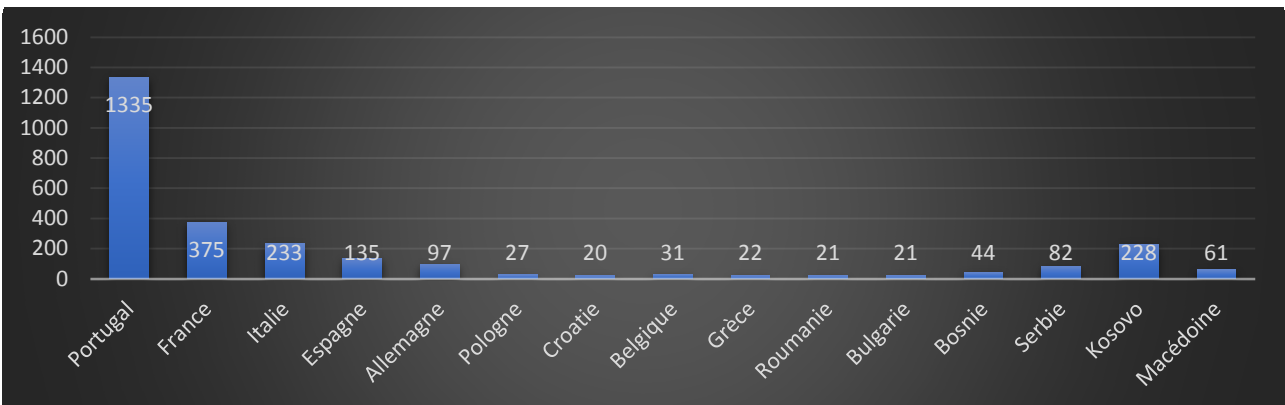
Evolution de la population totale



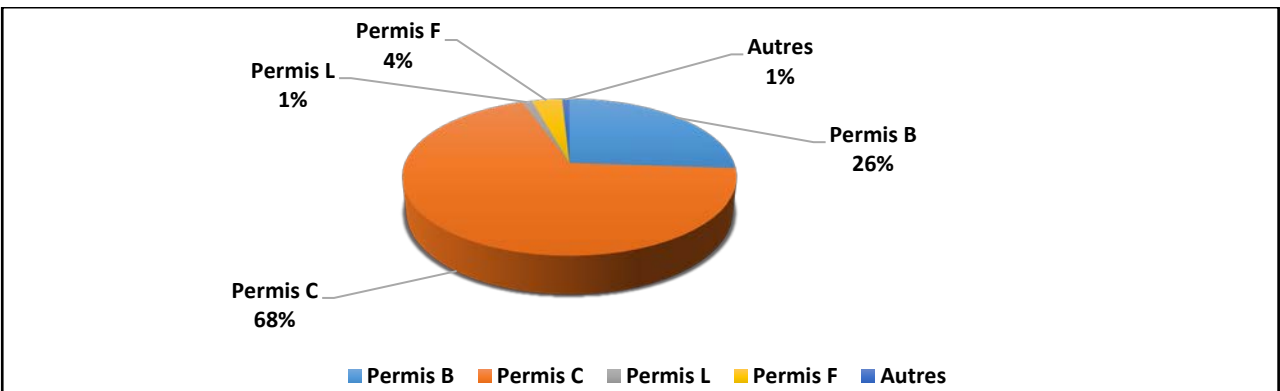
Evolution de la population étrangère



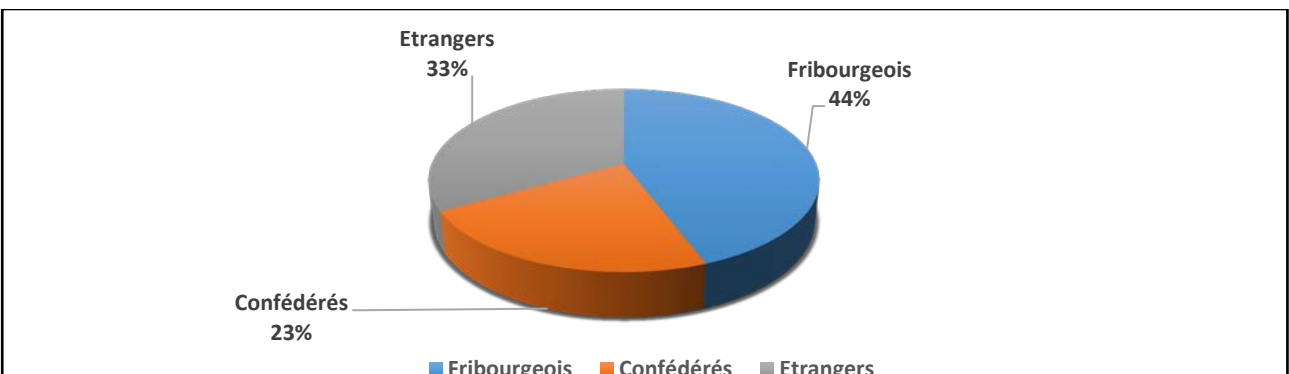
Par pays européen



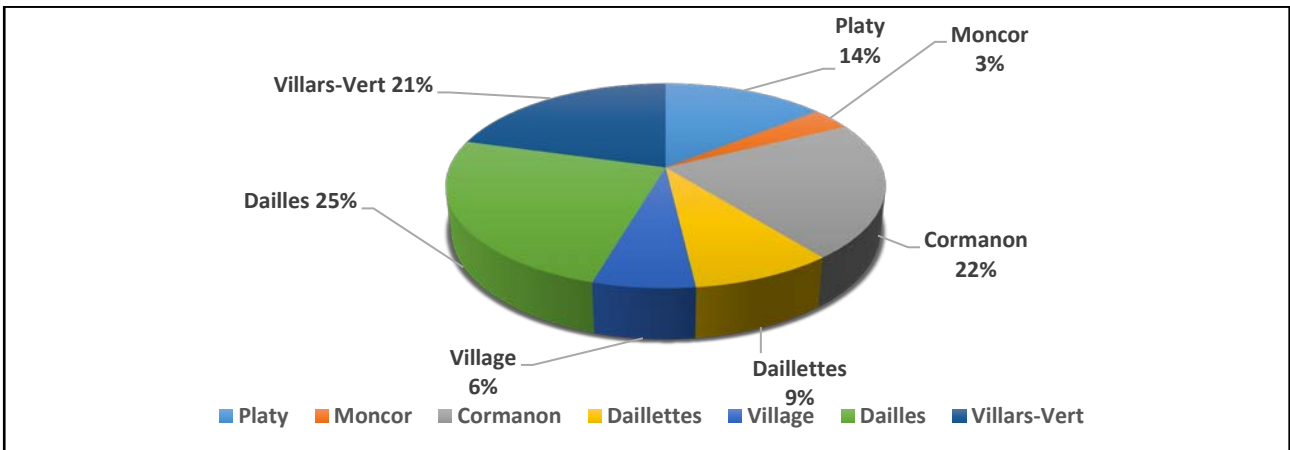
Population étrangère par permis de séjour



Population par origine



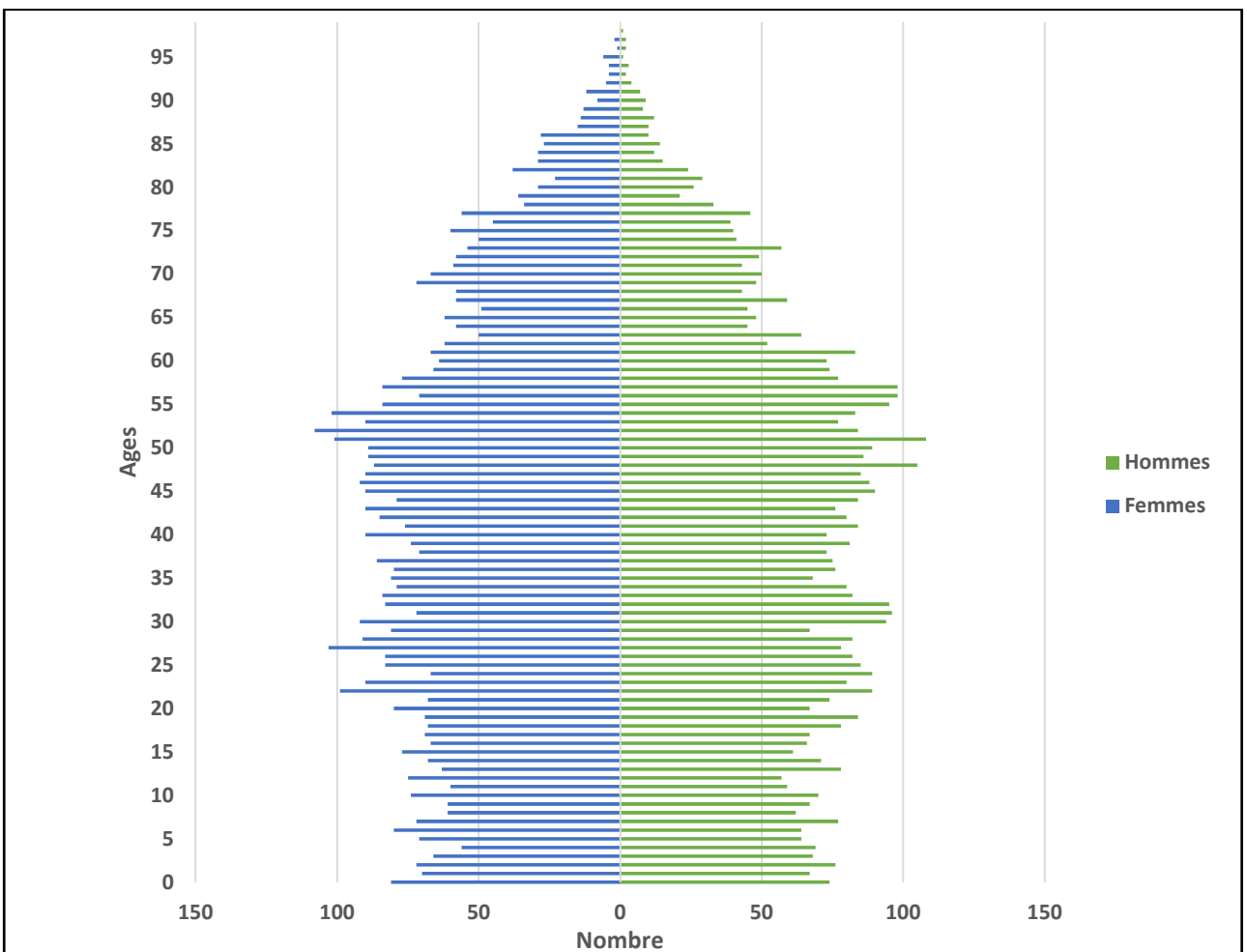
Population par quartier



Résumé mouvement de la population

	Arrivées	Départs	Naissances	Décès
Suisses	607	596	159	81
Etrangers	590	578		

Pyramide des âges



5. FINANCES

5.1 COMPTES 2018

Récapitulation des comptes de fonctionnement 2018

No	Intitulé du compte	Charges	Produits
0	Administration	Fr. 6'451'509.85	Fr. 1'811'549.15
1	Ordre public	Fr. 1'105'782.10	Fr. 129'179.50
2	Enseignement et formation	Fr. 18'383'697.19	Fr. 3'370'037.83
3	Culture, sports et loisirs	Fr. 4'426'496.45	Fr. 1'575'549.25
4	Santé publique	Fr. 4'881'354.75	Fr. 136'463.90
5	Affaires sociales	Fr. 12'812'658.40	Fr. 4'129'605.78
6	Transports et communications	Fr. 4'934'853.65	Fr. 696'610.20
7	Protection et aménagement de l'environnement	Fr. 9'266'378.99	Fr. 8'385'381.87
8	Economie	Fr. 127'603.45	Fr. 13'325.00
9	Finances et impôts	Fr. 19'508'437.66	Fr. 60'220'750.90
	TOTAL	Fr. 81'898'772.49	Fr. 80'468'453.38
Perte de l'exercice 2018		Fr. 1'430'319.11	

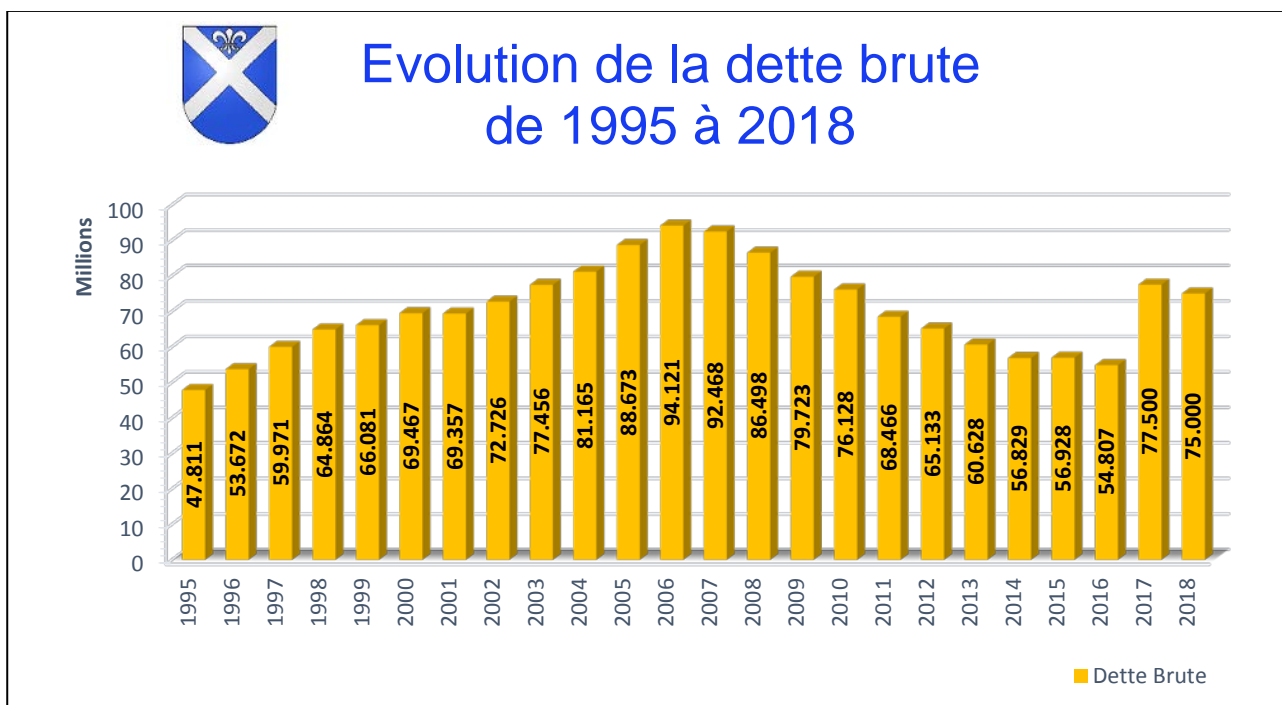
Commentaires sur les comptes 2018

Le budget 2018 prévoyait un déficit de **CHF 2'648'401.85** pour un total de charges de CHF 83'951'443.30. Les comptes laissent apparaître une perte de **CHF 1'430'319.11** pour un total de charges de CHF 81'898'772.49, après amortissements financiers obligatoires de CHF 3'171'375.40, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement du réseau d'eau potable de CHF 656'236.30, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement des canalisations de CHF 1'626'183.91, attribution à la réserve pour le renouvellement de la STEP de CHF 300'000.00, amortissements complémentaires des immobilisations à hauteur de CHF 2'919'555.30, attribution à la provision PF 17 de CHF 400'000.00, création d'une réserve pour le refinancement de la Caisse de pension de l'Etat pour CHF 888'742.10, et d'un prélèvement sur les réserves pour CHF 4'335'374.30.

Malgré la baisse des recettes, il est constaté que les dépenses ont été bien maîtrisées. L'évaluation des impôts sur les personnes physiques et sur les personnes morales a fait l'objet, comme les années précédentes, d'une estimation très prudente, compte tenu notamment des incertitudes concernant l'avenir de la fiscalité des entreprises sur le territoire communal, et de la conjoncture variable d'import-export. Le Service des finances a également tenu compte des éléments fiscaux 2018 déjà connus au moment de clôturer les comptes.

Pour l'année 2018, le Service des finances a également calculé le résultat du compte financier qui résume l'ensemble des écritures comptables faisant l'objet d'un mouvement de trésorerie. Les écritures telles que les provisions extraordinaires, attributions aux réserves, imputations internes et amortissements ont été éliminées de ce résultat. Le compte financier a laissé ainsi apparaître un déficit de CHF 8'455'719.00. Ce résultat est la conséquence des investissements lourds au bénéfice des écoles. Les investissements nets 2018 se sont montés en effet à CHF 11'890'153.55.

Durant l'exercice 2018, d'importants crédits bancaires ont été renouvelés ou contractés à court et long termes à des conditions particulièrement favorables. La dette brute, qui était de CHF 77'500'000.00 au 31.12.2017, a légèrement diminué pour atteindre CHF 75'000'000.00 au 31.12.2018, soit **une diminution de CHF 2'500'000.00**. Cependant, la dette nette est passée de CHF 62'228'665.70 au 31.12.2017 à CHF 71'047'495.45 au 31.12.2018, soit **une augmentation de CHF 8'818'829.75**. Par conséquent, la variation entre la dette brute et la dette nette représente la trésorerie utilisée pour financer partiellement les investissements, soit CHF 11'318'829.75.



5.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

Impôts ordinaires

- sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9 %
- sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9 %

Impôts spéciaux

- contribution immobilière 2.50 ‰
- sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat Fr. 0.70
- sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat Fr. 1.00
- sur le gain réalisé dans les transactions immobilières 60 % de l'impôt cantonal
- taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers Fr. 0.00
- sur les chiens Fr. 80.00
- sur les appareils de divertissement (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00
- sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00

Taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA de 7,7 %)

Taxe fixe

- immeubles à usage d'habitation Fr. 0.38 par m³
x volume du bâtiment
- immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public Fr. 0.20 par m³

Taxe selon la consommation

- prix unitaire d'eau consommée Fr. 1.00 par m³

Taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

Taxe pour l'eau potable (Tarif hors TVA de 2.5 %)

Taxe fixe

- pour les immeubles à usage d'habitation Fr. 0.10 par m³
x volume du bâtiment

- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 0.06 le m³

Taxe selon la consommation (par m³ d'eau consommée)

- pour les immeubles à usage d'habitation et public Fr. 1.00 par m³
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 1.00 par m³

Taxe sur les déchets (Taux de TVA de 7,7 %)

- taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles Fr. 0.25 ‰ H.T.
- taxe au sac Fr. 1.95 TTC

5.3 AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.

Différentes tâches lui sont attribuées, dont notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la commune tenues de payer des cotisations. Veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec l'organe communal qui s'occupe du contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. Une anticipation à partir de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes est possible, moyennant réduction de la rente. Cette réduction se monte à 6,8 % pour une année et à 13,6 % pour deux ans d'anticipation.

Prestations de l'AVS

	Rente minimale	Rente maximale
Rente de vieillesse	Fr. 1'175.00	Fr. 2'350.00
Montant maximal des deux rentes d'un couple		Fr. 3'525.00
Rente de veuve ou de veuf	Fr. 940.00	Fr. 1'880.00
Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	Fr. 353.00	Fr. 705.00
Rente d'orphelin et rente pour enfant	Fr. 470.00	Fr. 940.00
Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		Fr. 1'410.00

Allocation pour impotent de l'AVS

- Pour une impotence faible, le montant s'élève à Fr. 235.00
- Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à Fr. 588.00
- Pour une impotence grave, le montant s'élève à Fr. 940.00

Prestations de l'AI

	Rente entière		Trois quarts de rente		Demi-rente		Quart de rente	
	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.
Rente d'invalidité	1'175.00	2'350.00	882.00	1'763.00	588.00	1'175.00	294.00	588.00
Rente pour enfant	470.00	940.00	353.00	705.00	235.00	470.00	118.00	235.00

Allocation pour impotent de l'AI

Le montant de l'allocation pour impotent diffère si la personne assurée réside dans un home ou si elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence :

	dans un home	à la maison
Faible	Fr. 118.00 par mois	Fr. 470.00 par mois
Moyenne	Fr. 294.00 par mois	Fr. 1'175.00 par mois
Grave	Fr. 470.00 par mois	Fr. 1'880.00 par mois

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 19'290.00
- pour les couples Fr. 28'935.00

- 1^{er} et 2^{ème} enfants, chacun Fr. 10'080.00

Les montants des frais de loyer sont relevés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 13'200.00
- pour les couples Fr. 15'000.00

Cotisations dues sur les salaires

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,25%*. La cotisation de l'assurance-chômage est de 2,2%* du salaire annuel jusqu'à concurrence de Fr. 148'200.00. Sur la partie du salaire au-delà de Fr. 148'200.00, la cotisation s'élève à 1%* supplémentaire.

(*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre Fr. 478.00 par année.

Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle

Salaire AVS annuel maximum déterminant	Fr. 84'600.00
Montant de coordination	Fr. 24'675.00
Seuil d'accès	Fr. 21'150.00
Salaire coordonné maximum	Fr. 59'925.00
Salaire coordonné minimum	Fr. 3'525.00

Allocations familiales dans le canton de Fribourg

Allocation pour enfant (jusqu'à 16 ans)	Fr. 245.00
Allocation pour enfant (dès le 3 ^{ème} enfant)	Fr. 265.00
Allocation de formation (dès 16 ans jusqu'à 25 ans)	Fr. 305.00
Allocation de formation (dès le 3 ^{ème} enfant)	Fr. 325.00
Allocation de naissance	Fr. 1'500.00

Salaire en nature

Petit déjeuner	Fr. 3.50
Repas de midi	Fr. 10.00
Repas du soir	Fr. 8.00
Logement	Fr. 11.50
Total par jour	Fr. 33.00
Total par mois	Fr. 990.00

6. INSTRUCTION PUBLIQUE

6.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale avec l'appui du Service des écoles et du Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité Intercommunal (SLPPI).

Le Service des écoles a pu compter sur l'arrivée, au 1^{er} avril 2018, d'une nouvelle collaboratrice administrative à 50%. Ce nouveau poste a permis au Service de développer ses prestations vis-à-vis des partenaires internes et externes et d'améliorer le soutien vis-à-vis des directions d'établissement et ce en lien avec le transfert de tâches de l'Etat aux Communes.

L'année 2018 a également été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau règlement scolaire communal et par là de la création du Conseil des parents.

En octobre 2018, l'école de Cormanon a été inaugurée suite aux importants travaux d'assainissement structurel et thermique du bâtiment ainsi qu'à la démolition et la reconstruction de l'aile nord. Cette aile nord comprend une halle de sport, une salle des fêtes rénovée, les infrastructures nécessaires à l'accueil extra-familial, deux classe enfantines, une salle de rythmique, une salle de réunion et une salle pour la psychomotricité. Les travaux ont débuté en février 2016 par la réfection de l'enveloppe de l'aile sud et se sont terminés par les travaux d'aménagements extérieurs en juillet 2018. Le grand défi aura été de réaliser ces travaux en parallèle à l'enseignement sans devoir déplacer les classes et en garantissant la sécurité et les accès aux bâtiments et aux salles. La matinée portes ouvertes du samedi 6 octobre a permis à de nombreux Villarois de visiter les locaux et de participer à des activités sportives dans la nouvelle halle de sport.

Le Tribunal fédéral, dans un arrêt du 7 décembre 2017, a précisé que le principe de la gratuité de l'enseignement s'étend également aux activités scolaires comme les camps, les excursions et les diverses visites culturelles s'ils ont un caractère obligatoire. Cette nouvelle pratique a causé quelques soucis au Service des écoles, mais, à la rentrée du mois d'août 2018, la situation semblait se clarifier. Cet arrêt va entraîner une modification de la loi scolaire et du règlement scolaire dans le courant de l'année 2019.

6.2 RÉPARTITION DES CLASSES - RENTRÉE SCOLAIRE 2018/19

La situation au niveau du nombre des classes primaires et enfantines dans les trois bâtiments a subi quelques modifications par rapport à celle qui a prévalu durant l'année 2017/18.

Ecole de Cormanon



Le nombre de classes n'a pas varié par rapport à celui de l'année précédente, soit : 17 classes primaires et 6 classes enfantines.

M. Yvan Python, responsable d'établissement, est secondé par Mme Tabitha Fasel, répondante du projet d'établissement.



Ecole des Rochettes

Le nombre de classes primaires est identique par rapport à celui de l'année précédente : 13 classes primaires et 5 classes enfantines.

Mme Nicole Borcard, responsable d'établissement est aussi responsable du projet d'établissement.

Ecole de Villars-Vert



Le nombre de classes a diminué par rapport à celui de l'année précédente : 10 classes primaires (-1) et 4 classes enfantines. Une classe enfantine a pu être maintenue grâce à un financement communal.

Mme Catherine Gumy, nouvelle responsable d'établissement depuis cette rentrée scolaire, a repris également la responsabilité du projet d'établissement.

6.3 EFFECTIF LEGAL

En 2018/19, le seuil des 1'000 élèves est à nouveau franchi avec 1'037 élèves répartis dans nos trois écoles de quartier.

Classes enfantines (1^H à 2^H)

Écoles	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Cormanon	110 élèves (6 classes)	119 élèves (6 classes)	120 élèves (6 classes)	116 élèves (6 classes)
Rochettes	86 élèves (4 classes)	83 élèves (4 classes)	91 élèves (5 classes)	101 élèves (5 classes)
Villars-Vert	72 élèves (4 classes)	65 élèves (4 classes)	64 élèves (4 classes)	62 élèves (4 classes)
Totaux	268	267	275	279*

* effectifs au 21.02.2019

Classes primaires (3^H à 8^H)

Écoles	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Cormanon	324 élèves (16 classes)	330 élèves (16 classes)	343 élèves (17 classes)	336 élèves (17 classes)
Rochettes	285 élèves (14 classes)	269 élèves (13 classes)	259 élèves (13 classes)	259 élèves (13 classes)
Villars-Vert	244 élèves (13 classes)	234 élèves (13 classes)	192 élèves (11 classes)	163 élèves (10 classes)
Totaux	853	833	794	758*

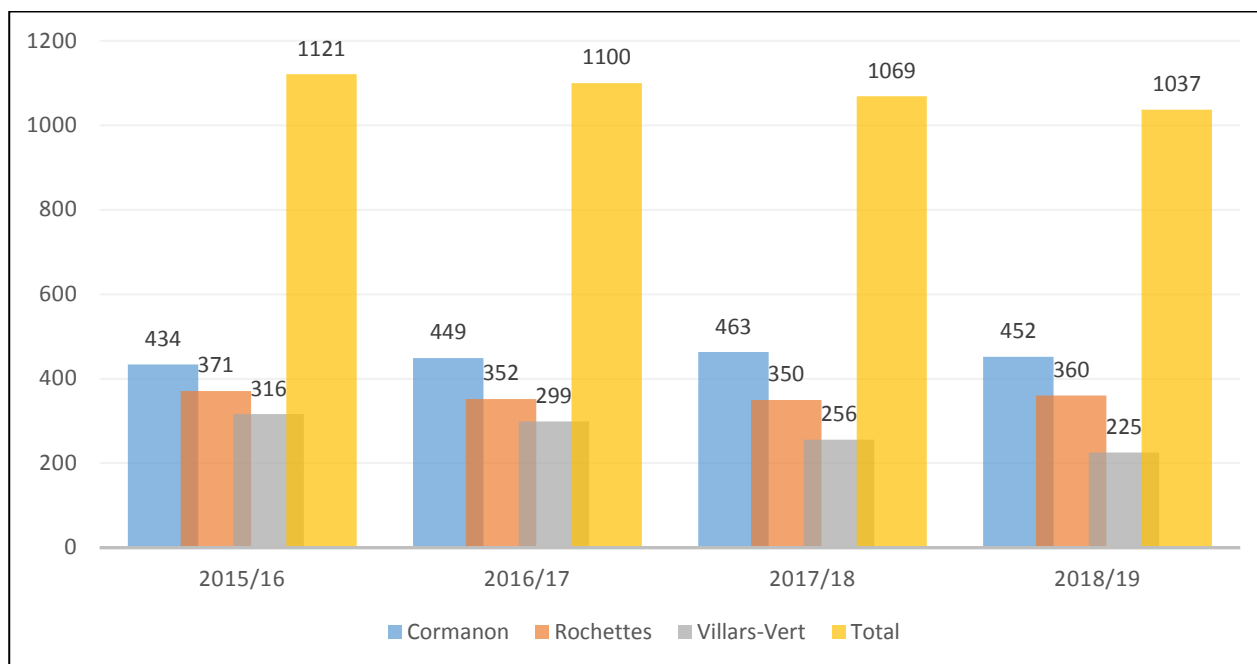
* effectifs au 21.02.2019

Classes de développement – « Projet Passerelle »

École	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19*
Villars-Vert	18 élèves (2 classes)	14 élèves (2 classes)	15 élèves (2 classes)	16 élèves (2 classes)

* effectifs au 21.02.2019

Évolution de l'effectif légal des élèves par bâtiments et années scolaires



* données au 21.02.2019

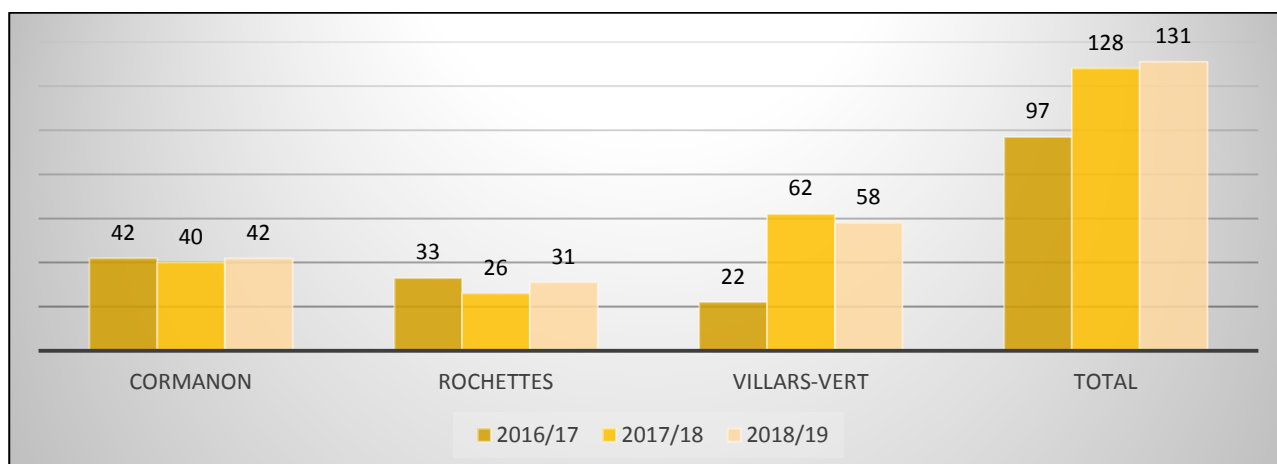
En comparant l'évolution des effectifs de ces quatre dernières années, l'école de Cormanon est toujours le bâtiment à l'effectif global le plus important. L'effectif de l'école des Rochettes reste quant à lui équilibré tandis que celui de Villars-Vert est en baisse constante. Toutefois, une classe surnuméraire pour Villars-Vert, pour les degrés 3-8^H, a pu être maintenue tandis qu'une classe enfantine supplémentaire a également été maintenue grâce à un financement communal.

6.4 DEVOIRS SURVEILLES

Durant l'année scolaire 2018/19, 3 responsables et 71 surveillants supervisent l'exécution des devoirs des élèves.

Cette surveillance est organisée, sur inscription, trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis, pour les élèves de 3^H à 8^H sur les trois sites.

Élèves inscrits aux devoirs surveillés par bâtiments :



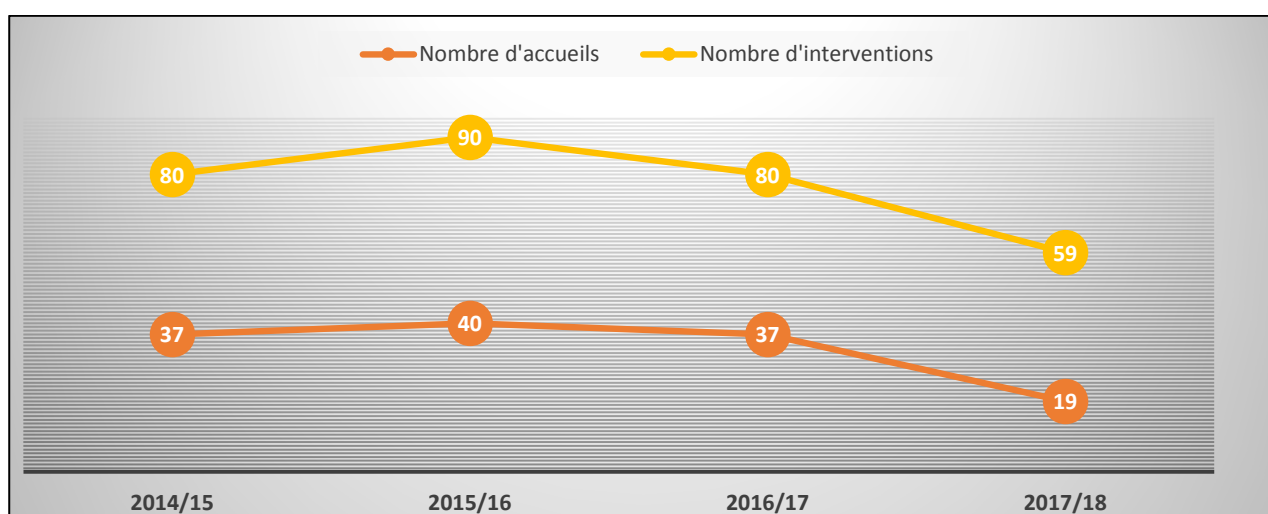
* données au 21.02.2019

6.5 ACCUEIL DES MIGRANTS

Accueil des migrants

Le bureau de coordination « école-parents migrants » a comme objectif principal de tisser des liens entre les deux acteurs responsables de l'éducation de l'enfant (école et parents migrants). Il accompagne et aide les parents migrants à découvrir et intégrer les divers réseaux sociaux dans leur nouveau lieu de vie (école, quartier, commune).

Pour l'année scolaire 2017/18, il y a eu en tout **19 accueils** organisés par la coordinatrice, Mme Vera Conde Lateltin.



Ils ont lieu au **domicile** de la famille, en général, durant le **premier semestre scolaire** (d'août à décembre 2018) et, essentiellement dans le quartier de Villars-Vert et des Rochettes.

Nombre d'accueils par quartier

- Villars-Vert : 7

- Les Rochettes : 8

- Cormanon : 4

Origine des familles : Portugal, Afghanistan, Erythrée, Turquie, Kosovo, Irlande, Iran et Togo.

Concernant les interventions auprès de l'un ou de l'autre éducateur de l'enfant (parents ou école), celles-ci sont dues surtout à des malentendus ou des divergences culturelles faisant partie du processus d'intégration. La diversité culturelle engendre souvent des risques d'incompréhension (règles et codes différents) ou de comportement inadapté.

6.6 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été proposés et organisés pour les élèves de 4^H à 8^H dans les trois établissements.

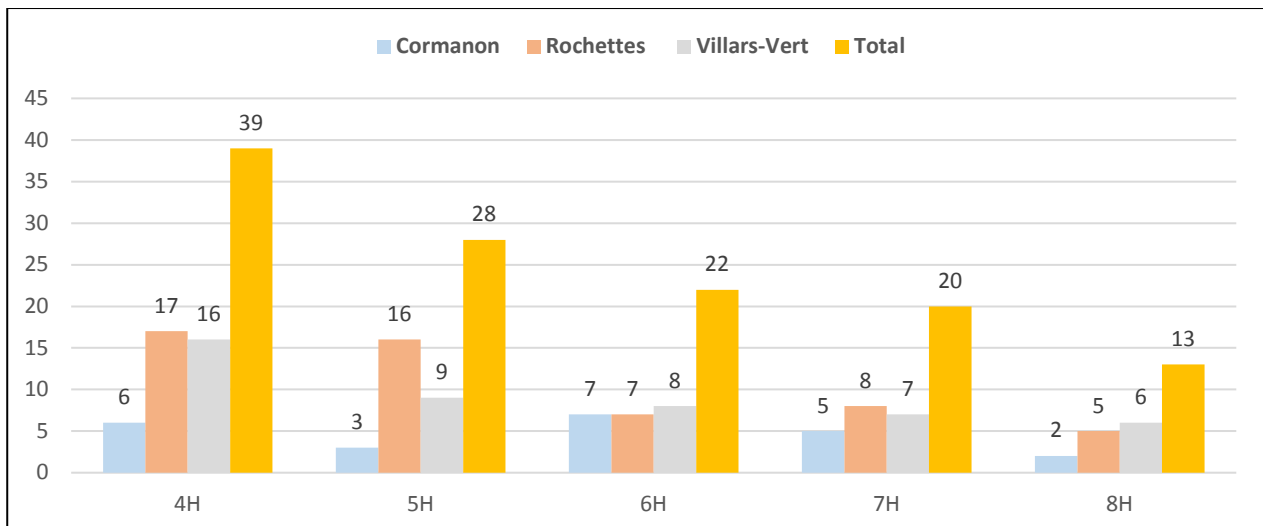
En termes d'effectif, cela représente 122 inscriptions réparties de la manière suivante :

Cormanon : 23 élèves avec Mme Ruth Rüfenacht ;

Rochettes : 53 élèves encadrés par Mmes Carine Vez et Angela Torricelli ;

Villars-Vert : 46 élèves avec Mme Angela Torricelli.

Élèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité



* données au 21.02.2019

6.7 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

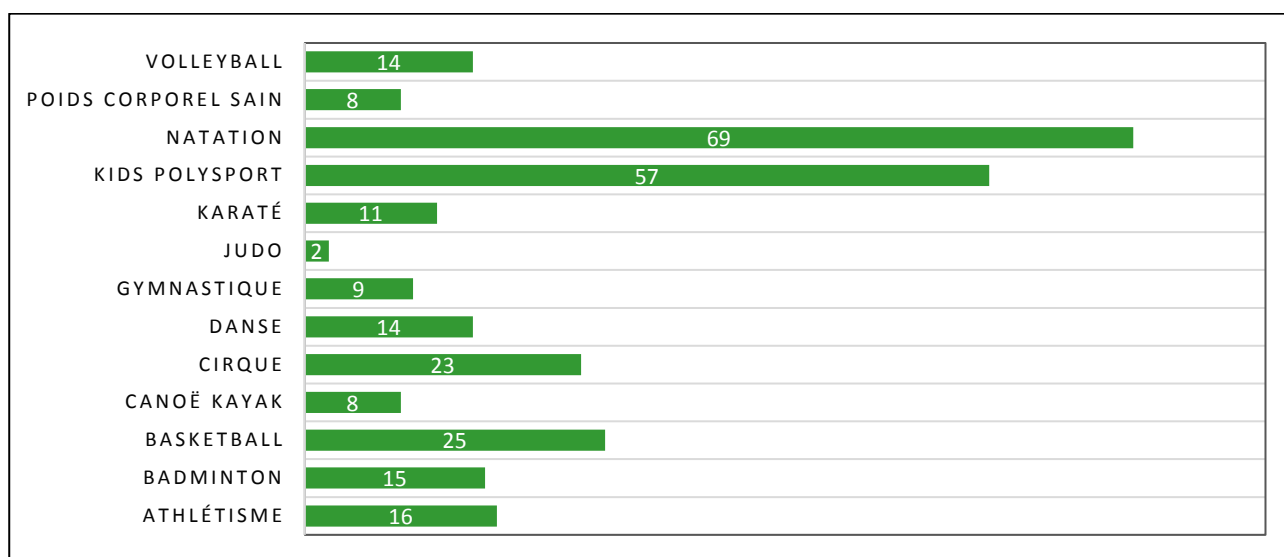
Organisées par M. Bruno Rueger, responsable du sport scolaire, 13 activités dispensées en 17 cours ont été à nouveau proposées à l'intention de 225 élèves dont une cinquantaine a fréquenté deux cours. Certains cours ont même été dédoublés voire triplés cette année.

Les cours de SSF durent 60 minutes et ont lieu durant 30 semaines de l'année scolaire, sauf le cours de cirque (30 séances de 90 minutes), de Canoë Kayak (10 séances de 150 minutes) et de natation (10 séances de 60 minutes pour chacun des 3 groupes - en alternance).

La mise sur pied de la moitié de ces cours de SSF n'est possible que grâce à la bonne collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne, de Villars-Animation et de l'Ecole du Cirque Toamême.

Les 13 activités proposées sont représentées par le graphique ci-dessous.

Élèves inscrits au sport scolaire facultatif



* données au 21.02.2019

6.8 SPECTACLES SCOLAIRES

Comme chaque année, les élèves ont l'occasion d'assister à différents spectacles :

Janvier 2018	Mars 2018	Mai 2019
<ul style="list-style-type: none"> • 1^H-2^H : « Après l'Hiver » • 7^H : « Kant » (sauf pour les classes de Cormanon en camp de ski) 	<ul style="list-style-type: none"> • 5^H-6^H : « Sweet Dreamz » 	<ul style="list-style-type: none"> • 3^H-4^H et 7^H de Cormanon : « Sans peur, ni pleurs » • Cirque « Starlight », pour tous les degrés

Les élèves de 8H quant à eux ont assisté au spectacle « #Hashtag 2.0 » le 14 septembre dernier.

Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale, est à la tête d'un petit groupe de travail (une enseignante par bâtiment) chargé d'établir la programmation de ces spectacles qui se déroulent principalement à Nuithonie. Un spectacle par année scolaire et par classe est soutenu par le programme « culture-école » sous la supervision de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

6.9 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Durant l'année scolaire 2018/19, 28 élèves villarois (5^H à 8^H) participent au théâtre scolaire et présenteront un spectacle en fin d'année scolaire.

6.10 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Dans le cadre de la médecine scolaire, il est indispensable de faire un bilan de santé de l'élève avant l'entrée à l'école primaire (3^H) et à la sortie de l'école primaire (8^H). Cet examen est obligatoire. Il peut se faire auprès du pédiatre/médecin de famille (aux frais des parents) ou du médecin scolaire (les coûts sont alors pris en charge par la Commune).

Chaque année scolaire, un contrôle dentaire est également organisé à l'attention des élèves. Cet examen a lieu dans un but de dépistage et est obligatoire. Sur présentation d'une attestation en bonne et due forme de son médecin-dentiste, un enfant peut être dispensé de ce contrôle dans le cadre scolaire.

6.11 COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Inaugurés sous une nouvelle formule en 2008, les cours de français pour adultes migrants se poursuivent. Ils sont dispensés par Mme Christine Phillot (groupes avancés), Mme Annette Sudan Gilroy, (groupes débutants et moyens), Mme Fanny Delarze (groupes débutants et moyens) et Mme Gabriela Keller (cours FIDE).

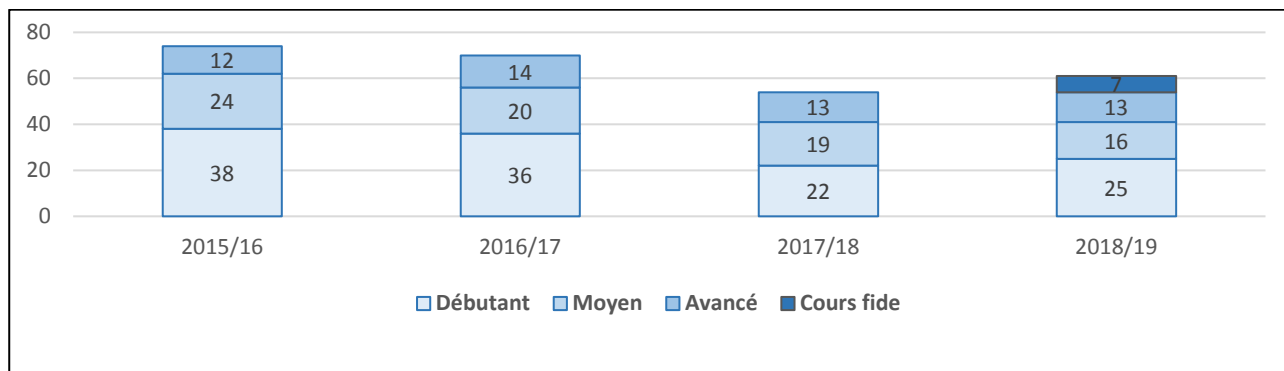
Pour l'année 2018, sept cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied : trois cours en soirée ont eu lieu dans une salle de l'école primaire de Villars-Vert (débutants, moyens) et un à l'école de Cormanon (avancés). Deux cours réservés aux "mères de famille – femmes" se sont déroulés de 13h45 à 15h45, le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu). Les participantes peuvent amener leurs enfants âgés de 2 à 5 ans qui sont gardés dans la salle de l'accueil extrascolaire par Mme Zewdi Habtegergs.

Depuis septembre 2018 et en collaboration avec le secteur de la cohésion sociale, un cours «FIDE » a été mis en place le samedi matin (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu). Le concept d'enseignement FIDE est basé sur les besoins en communication réels de la vie quotidienne en Suisse. Cette relation directe avec le monde environnant motive les participants et facilite l'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi des connaissances culturelles essentielles à une bonne intégration sociale et professionnelle.

Par le biais de ce cours, les participants ont la possibilité d'obtenir un passeport des langues attestant les compétences dans la langue française.

En 2018, la Commune a reçu une nouvelle subvention cantonale pour ce projet soutenu dans le cadre du programme d'intégration cantonale « Formation et travail ». Une septantaine d'inscriptions ont été enregistrées sur l'ensemble de l'année, les participants s'acquittant de leur finance d'inscription au début de chaque semestre.

Évolution du nombre de participants au cours de français pour migrants



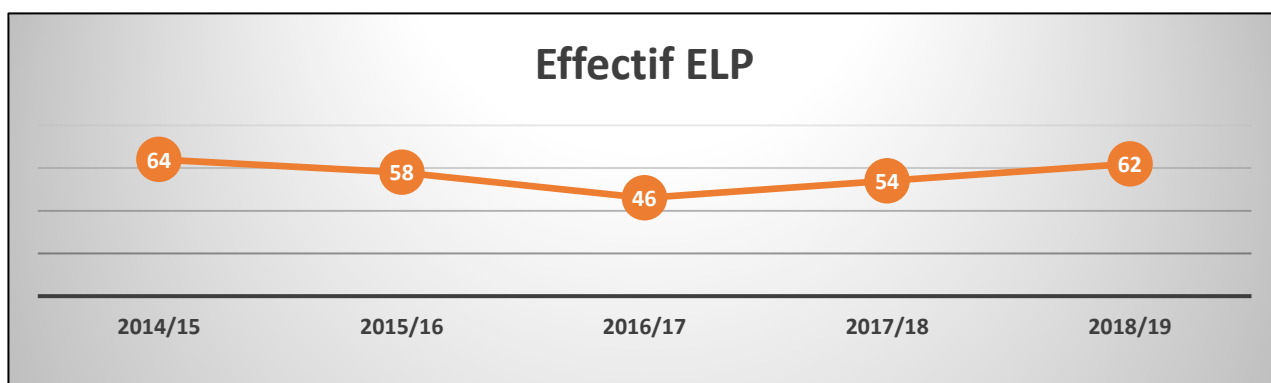
6.12 PREVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURE DE CHIEN (PAMFri)

Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient avec des formateurs et avec un chien dans les classes de 3^h. Cette Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but d'organiser et de superviser des cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

6.13 ECOLE LIBRE PUBLIQUE (ELP), CYCLE D'ORIENTATION (CO) ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Ecole Libre Publique

62 élèves de la Commune, dont au moins un des parents est de langue maternelle allemande, ont fréquenté les classes enfantines (18) et primaires (44) de la section allemande de l'École libre publique de Fribourg (ELP).



Cycle d'orientation

Les élèves fréquentant les Cycles d'orientation de Fribourg se répartissent de la manière suivante :

> CO de Pérolles	: 406
> CO du Belluard	: 1
> CO de Jolimont	: 1
> CO de langue allemande	: 26

Formation professionnelle initiale

Pour 2017/18, en termes de formation professionnelle initiale, 246 apprenti-e-s étaient domiciliés sur le territoire communal et 340 apprenti-e-s suivaient un apprentissage auprès d'entreprises villaroises.

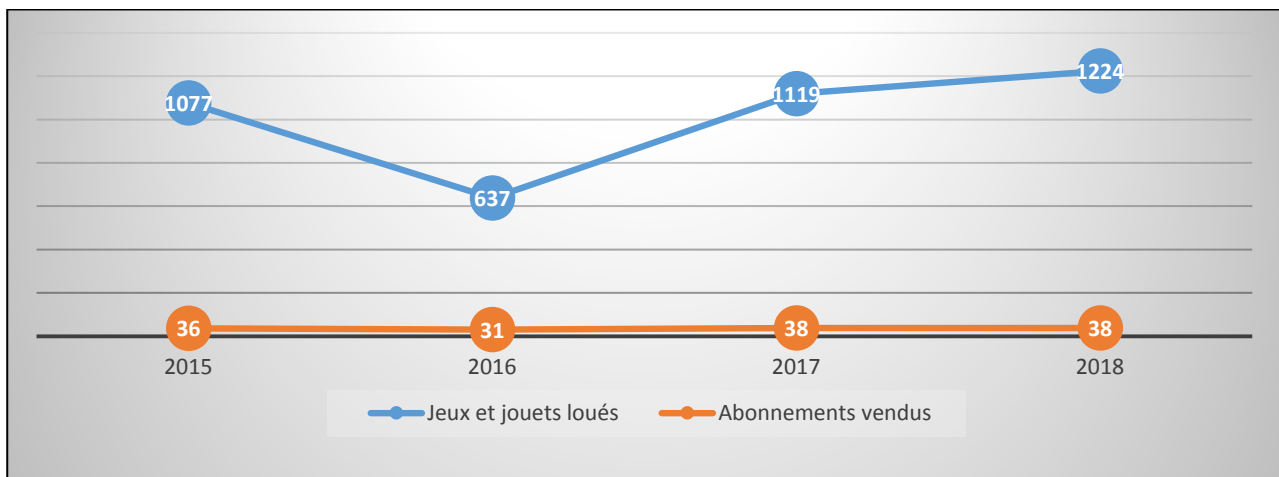
6.14 LUDOTHEQUE

Service du prêt



La ludothèque a prêté 1224 jeux et jouets et vendu 38 abonnements dont :

- > 10 abonnements à Fr. 30. --
- > 14 abonnements à Fr. 40. --
- > 5 abonnements à Fr. 45. --
- > 9 abonnements à Fr. 50. --



12 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

Fonctionnement

Les heures d'ouverture représentent 747 heures de présence respectivement 83 ouvertures réparties sur quatre collaboratrices.

6.15 BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne en chiffres



Lecteurs actifs en 2018

Lecteurs actifs	2014	2015	2016	2017	2018
	2'068	2'073	2'035	1'941	1'931

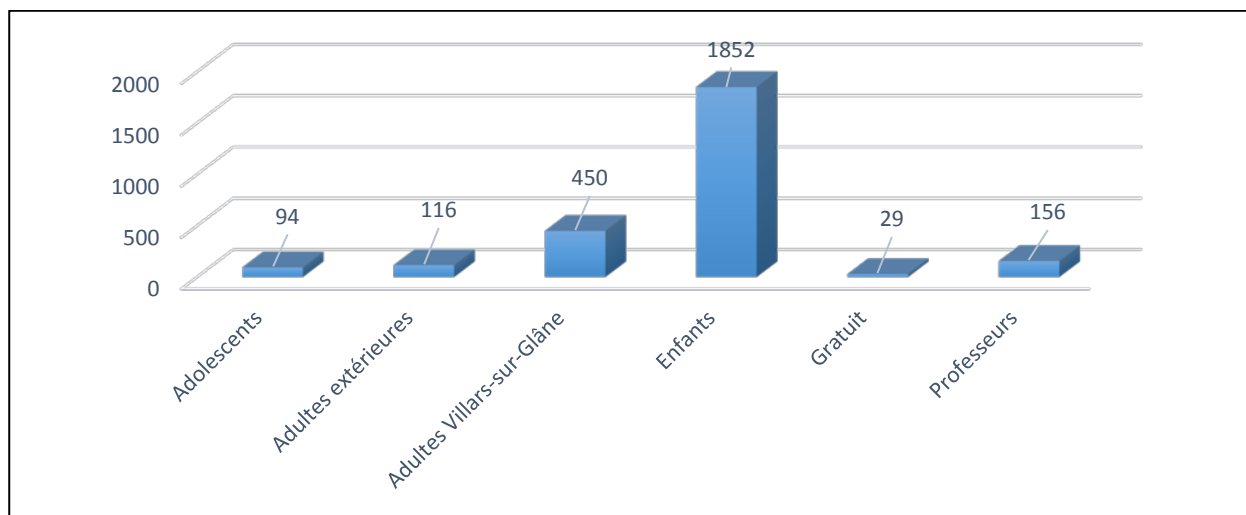
Les lecteurs actifs de Villars-sur-Glâne représentent les 13.6 % de la population de la Commune.

Lecteurs inscrits en 2018

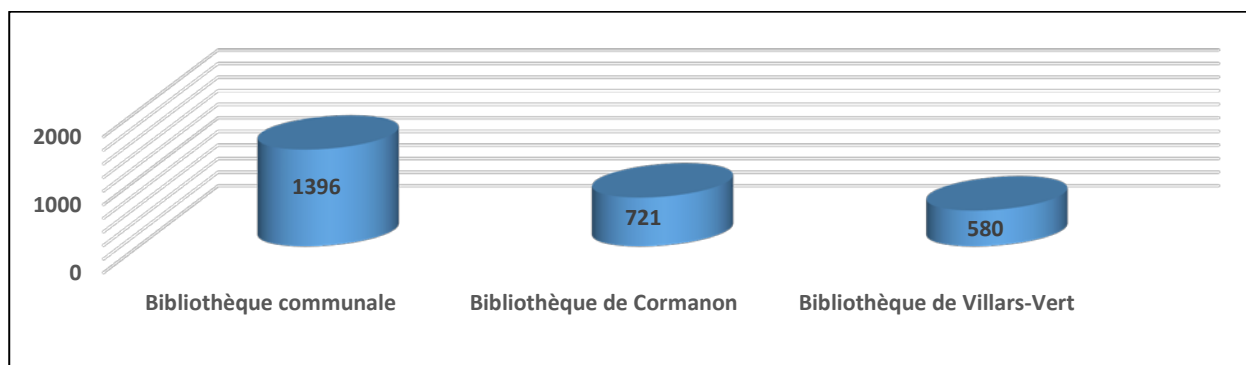
Lecteurs inscrits	2014	2015	2016	2017	2018
	2'702	2'776	2'792	2'665	2'697

En 2018, 297 nouveaux comptes ont été ouverts.

Lecteurs par catégorie d'abonnement



Lecteurs par sites en 2018



Lectorat adulte 2018

Lectorat adulte	Inscrit	actif
	566	397

Parmi les lecteurs inscrits, 466 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Ville de Fribourg
- Neyruz
- Matran
- Marly
- Corminboeuf
- Givisiez
- Avry-sur-Matran
- Cottens
- Onnens
- Posieux

Lectorat jeune 2018

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	1'852	94

Ce sont principalement les élèves de Villars-sur-Glâne ventilés en 63 classes, répartis comme suit :

Rochettes	Villars-Vert	Cormanon
17 classes	23 classes	23 classes
351 élèves	314 élèves	430 élèves

Le catalogue

La bibliothèque recense 42'092 ouvrages dans son catalogue, répartie sur les trois sites.

Achats

3'238 documents ont été acquis en 2018.

Livres en d'autres langues

378 livres sont en d'autres langues que le français.

Dons

368 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la paroisse de Villars-sur-Glâne.

Suppressions

1'119 livres ont été retirés du catalogue, en 2018, pour des raisons d'âge, d'état ou d'obsolescence. Le manque de place exige une rigueur et une sévérité extrêmes dans le domaine du « désherbage ». Il s'agit de maîtriser le plus possible le fond et l'espace disponible.

Achats en 2018

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Album	105	70	20	195
Bande dessinée	624	111	102	837
Documentaire	430	41	43	514
DVD	238			238
Livre Audio	16	13	8	37
Périodique	352	82	60	494
Roman	738	130	55	923
Total	2'503	447	288	3'238

Le prêt en 2018

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 98'325 documents en 2018 pour 19'508 utilisateurs.

2014	2015	2016	2017	2018
104'061	109'810	109'023	97'084	98'325

Le prêt par site en 2018

	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2014	61'134	20'311	27'631	104'061
2015	62'021	29'176	18'613	109'810
2016	63'293	26'865	18'865	109'023
2017	58'891	24'616	13'577	97'084
2018	60'350	25'336	12'639	98'325

Espace

Après avoir passé deux ans dans des locaux provisoires, la bibliothèque de Cormanon s'est installée dans de nouveaux locaux vastes et spacieux pour la plus grande joie des élèves et de la bibliothécaire.



La nouvelle bibliothèque de Cormanon

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 SERVICE SOCIAL

Evolution générale

En 2018, 137 nouveaux dossiers ont été ouverts (118 en 2017) dont 13 de la commune de Matran (14 en 2017) et 40 rouverts (37 en 2017) et 117 archivés (112 en 2017).

Sur les 414 dossiers, 237 ont bénéficié d'une aide financière (239 en 2017) et 177 d'une aide personnelle (155 en 2017).

Cela signifie qu'environ 700 personnes sont aidées dans la Commune soit les 6% de la population. Ce pourcentage est presque le double de la moyenne suisse (3,2%) et 3 fois la moyenne fribourgeoise.

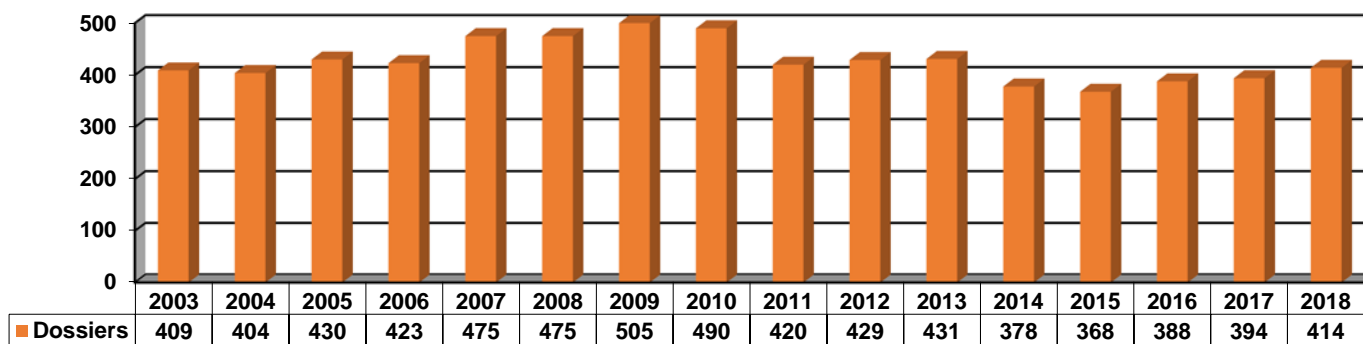
Avec cette population, la Commune est comparable aux centres urbains et suburbains comme Neuchâtel, Bienne ou Bâle-Ville.

Comme déjà relevé en 2016 et en 2017, les chiffres sont en apparence stables. On constate toutefois une légère augmentation du nombre de dossiers ce qui indique que la situation reste fragile (comme celle de l'emploi, voir OCT) et qu'il faudra probablement s'attendre à une détérioration ces prochaines années.

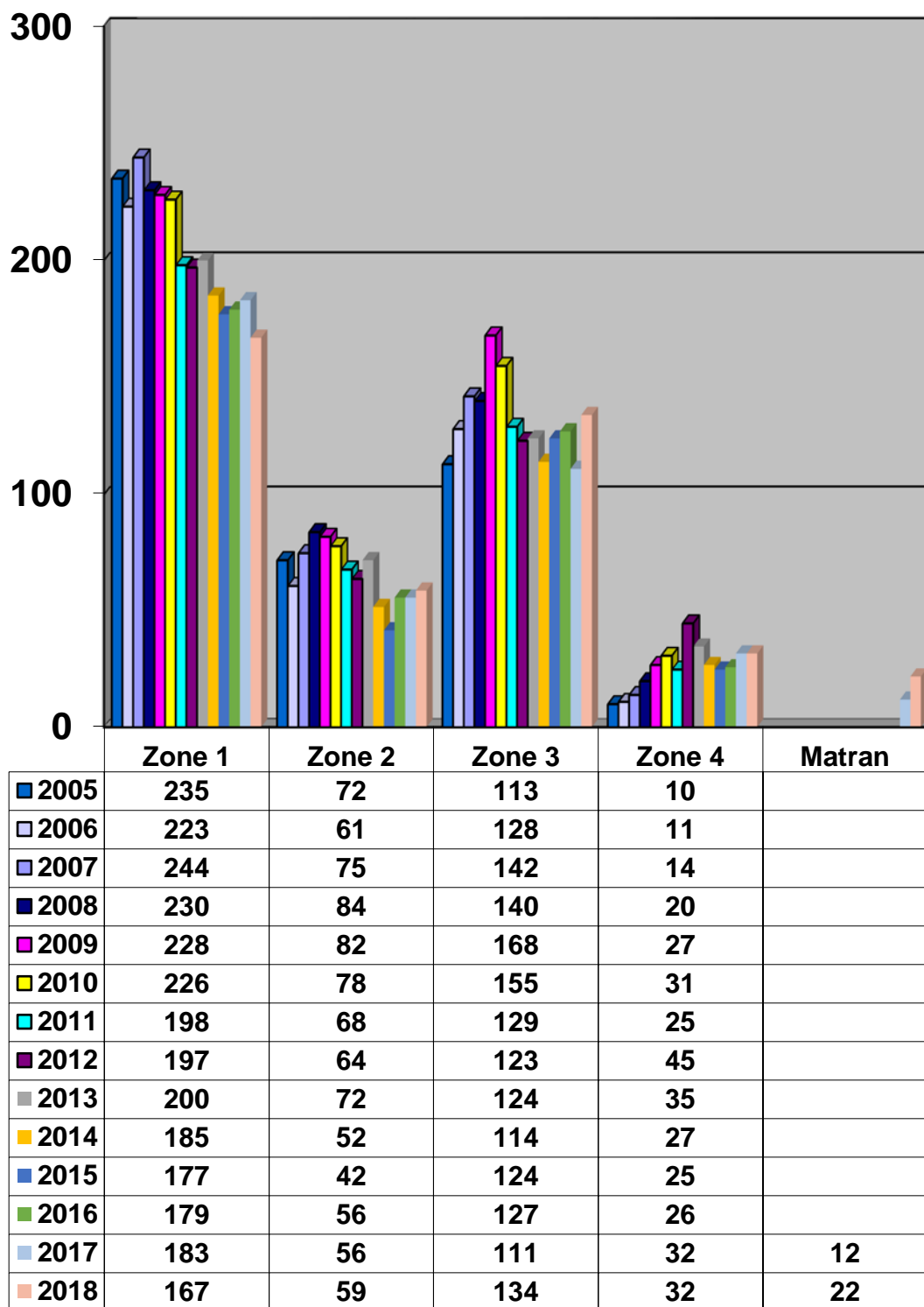
Pour le reste, les différentes rubriques ci-après donneront de plus amples renseignements.

Statistiques

Nombre de dossiers



Répartition des dossiers par quartiers



Zone 1	Villars-Vert - Bel-Air – Redoute
Zone 2	Platy - Rte de la Glâne – Daillettes
Zone 3	Dailles - Moncor – Village
Zone 4	Cormanon-Est

Répartition des dossiers par origines

Année	Suisse	Turquie	Portugal	Afrique	Amérique	Europe	Asie	Ex-Yougoslavie
2004	49%	11%	6%	9%	4%	10%	7%	3%
2005	51%	8%	8%	10%	4%	9%	7%	3%
2006	50%	8%	7%	12%	4%	6%	6%	7%
2007	50%	8%	9%	11%	3%	6%	6%	7%
2008	48%	8%	12%	9%	4%	6%	7%	6%
2009	48%	6%	14%	10%	5%	5%	5%	7%
2010	47%	6%	15%	9%	4%	7%	4%	8%
2011	42%	8%	15%	12%	4%	7%	4%	8%
2012	44%	7%	16%	12%	3%	7%	4%	7%
2013	42%	6%	15%	15%	3%	9%	4%	6%
2014	45%	5%	13%	18%	1%	8%	3%	7%
2015	41%	6%	13%	19%	2%	7%	5%	7%
2016	41%	6%	14%	18%	1%	9%	5%	6%
2017	41%	7%	15%	16%	1%	9%	4%	7%
2018	44%	6%	13%	16%	3%	6%	5%	7%

Commission sociale

En 2018, la Commission sociale s'est réunie à 8 reprises. Le 4 décembre 2018, la Conseillère d'État, Mme Anne-Claude Demierre et le Chef de service de l'Action sociale, M. Jean-Claude Simonet sont venus assister à une séance de Commission sociale. Lors de cette séance, la nouvelle loi sur les prestations complémentaires-familles ainsi que ses effets sur les activités du Service social et de la Commission sociale ont été discutés. De plus, le nouvel Office communal du travail a également présenté les divers programmes de réinsertion professionnelle qu'il propose et qui sont axés notamment sur les jeunes en difficulté.

Il est également constaté que les révisions de l'assurance-invalidité ont des répercussions quantifiables sur le nombre des nouveaux dossiers d'aide sociale.

14 dossiers ont donné lieu à des réductions, des sanctions ou des suites pénales. Certains dossiers particulièrement complexes doivent également être traités de façon continue sans pouvoir mettre en place de solution à moyen et long termes.

7.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

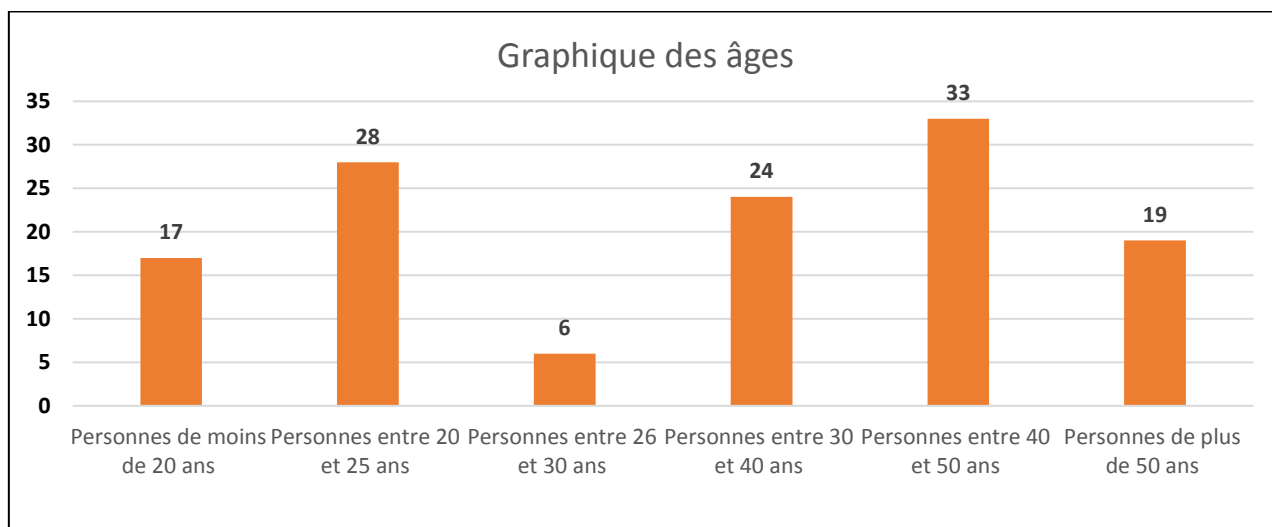
En 2018, le taux de chômage a reculé en Suisse par rapport à l'année précédente soit 2.6% de moyenne annuelle. Dans le district de la Sarine, le taux de chômage s'est élevé à 3.4%. Dans la Commune, 434 personnes étaient inscrites comme demandeuses d'emploi à la fin décembre 2018 (496 en 2017), dont 231 chômeurs.

Malgré une évolution conjoncturelle positive et un taux de chômage bas, il y a, cependant, une complexification des situations des demandeurs d'emploi :

- Précarisation globale de l'emploi (augmentation du travail temporaire, CDD, diminution du travail non-qualifié, etc.) ;
- Difficultés pour les personnes de + de 50 ans de (re)trouver un emploi ;
- Augmentation des jeunes (15-25 ans) à la recherche d'un apprentissage.

Il en ressort que les situations rencontrées sont de plus en plus complexes et diversifiées. Le travail de réinsertion professionnelle est un vrai défi dans un monde du travail toujours plus exigeant.

De ce fait, le pourcentage en personnel au sein de l'Office communal du travail (OCT) a été augmenté dès le 1^{er} juin 2018. A partir de cette date, une base de données et des statistiques ont pu être établies. Les chiffres énoncés ci-dessous portent sur le second semestre de l'année 2018.



Nombre de dossiers au total : 127 personnes

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2018, l'OCT a rencontré 127 personnes pour diverses raisons mais toutes dans un but d'insertion professionnelle (soutien pour la recherche d'un apprentissage, d'un emploi, création de CV et de lettres de motivation, mise en place de programmes d'occupation temporaires, etc.).

En 2018, 75 contrats PAR (Personnel auxiliaire de remplacement) ont été établis pour 63 personnes venant de Villars-sur-Glâne et 10 contrats pour 6 personnes venant de Matran.

Dès juin 2018, l'OCT a mis en place une nouvelle structure appelée Projet Job, constituée de 3 pôles complémentaires, soit l'OCT, l'Animation et le Travail social hors mur. Projet job a soutenu, de juin

à décembre 2018, 51 jeunes, souvent en rupture sociale ou professionnelle, à trouver une place d'apprentissage voire un emploi.

De plus, dans un but de prévention sociale, l'OCT en collaboration avec le Cycle d'orientation de Pérolles a rencontré 10 jeunes en coaching individualisé dans le but de trouver une place d'apprentissage.

Enfin, le projet DUAL a vu le jour. Il s'agit d'une collaboration entre le Cycle d'orientation de Pérolles, les Services techniques de la Commune et l'OCT. Ce projet offre la possibilité à un jeune en dernière année de scolarité obligatoire, rencontrant des difficultés scolaires, de continuer à fréquenter l'école tout en effectuant un stage de longue durée d'un à deux jours par semaine au sein des Services techniques de la Commune. Un jeune a débuté cette mesure en fin d'année 2018.

7.3 SOINS DENTAIRES

Les soins dentaires prodigués en 2018 à la Clinique dentaire scolaire et dans les cabines dentaires mobiles ont été subventionnés à raison de Fr. 33'616.75. Les subventions pour les soins prodigués par les dentistes privés s'élèvent à Fr. 917.25.

7.4 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS ET A L'AI

Durant l'année 2018, 467 personnes ont bénéficié d'une prestation complémentaire.

7.5 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2018, 185 demandes, dont 122 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 78 concernaient des familles, 39 des familles monoparentales et 5 des rentiers AVS/AI. Ainsi, Fr. 213'816.00 ont été attribués.

7.6 SERVICE DES CURATELLES

Le nombre de dossiers traités durant l'année 2018 s'est élevé à 222 soit 5 de moins que l'année précédente.

Les mesures confiées par la Justice de Paix se répartissent comme suit :

- 28 curatelles de portées générale
- 12 curatelles d'accompagnement
- 182 curatelles de gestion administrative et financière

En cours d'année, 8 dossiers ont été transférés dans d'autres services officiels de curatelles et 10 mesures ont été levées en raison de décès ou de retours à l'autonomie des personnes concernées.

Sur l'ensemble des dossiers du Service, 35 bénéficient d'une aide sociale régulière pour un total d'environ Frs. 60'000.- par mois à charge de la Commune.

La majorité des nouveaux dossiers à gérer concerne de jeunes personnes se retrouvant sans emploi, sans projet, parfois sans lieu de vie ou en rupture avec leur famille, ce qui rend toujours plus complexe la gestion des dossiers. Ces situations nécessitent un suivi personnel par les assistantes sociales. Actuellement, ces dernières gèrent plus de 30 dossiers chacune pour un taux d'occupation de 50%. Grâce à l'engagement quotidien de 3 assistantes sociales, la situation est actuellement sous contrôle et seule une explosion de dossiers complexes pourrait obliger le Service des curatelles à revoir sa dotation en personnel.

Il est également constaté qu'un certain nombre de mesures pourraient être assumées par les familles ou par des proches qui ont la capacité intellectuelle et professionnelle adéquate pour assumer ce rôle mais manifestement beaucoup de familles se désolidarisent des leurs en déléguant les responsabilités sur des services comme celui des curatelles. Une sensibilisation par la Justice de Paix à la réception des dossiers serait dans ce sens souhaitable.

Enfin, il est observé que la collaboration entre le Service des curatelles et les personnes concernées devient parfois difficile en raison de la violence verbale voire des menaces à son encontre.

8. GENERATIONS, INTEGRATION ET ANIMATION

8.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

En 2018, les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance soutenues par la Commune n'ont pas changé par rapport à l'année précédente. Il s'agit notamment de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), créée en 2013 par décision du Conseil communal, de trois crèches privées avec lesquelles la Commune a passé une convention, de deux écoles maternelles et de l'Association d'accueil familial de jour de la Sarine (AAFJS). À noter que les crèches de la FAEF ainsi que les crèches privées bénéficient également des subventions de l'Etat et des employeurs.

Au cours de 2018, les crèches de la FAEF « Arc-en-Ciel » (Cormanon Est) et « Les Dauphins » (Villars-Vert) ont accueilli, pour des périodes variables, respectivement 86 (68'770 heures de garde) et 94 enfants (82'350 heures de garde).

La FAEF ne disposant pas d'un nombre suffisant de places en crèche, la Commune collabore avec des crèches privées au moyen de conventions par lesquelles elle s'engage à réserver un nombre déterminé de places et à verser une participation aux frais des parents. Il s'agit des crèches suivantes :

- « Cap Canaille » au quartier des Dailles (la Commune subventionne 25 places occupées à 100%)
- « Pop e Poppa Fribourg » (10 places réservées aux enfants du personnel du HFR habitant la Commune et ayant des horaires irréguliers)
- « Le Bosquet » à Givisiez (10 places).

En 2018, la Commune a également participé financièrement aux frais de placement de deux enfants au jardin d'enfants intégratif « La Coccinelle », une structure spécialisée, ainsi que de deux enfants à la crèche « Le Château des enfants » en ville de Fribourg.

La Commune a poursuivi son soutien aux écoles maternelles « Scou-Bi-Doux » et « Au Coffret Magique » sises sur son territoire. Gérées par des associations privées, en 2018 « Scou-Bi-Doux » et « Au Coffret Magique » ont accueilli respectivement 46 et 45 enfants âgés de 2 à 4 ans.

Les parents villarois utilisant les services de l'Accueil familial de jour de la Sarine (AAFJS) ont également continué à bénéficier du soutien de la Commune. Durant l'année 2018, 64 familles ont eu recours aux services de l'Association. 89 enfants ont été confiés aux accueillantes, dont la moitié était en âge préscolaire. Le volume d'accueil a augmenté de 28% par rapport à l'année précédente. En 2018 l'Association, qui pratique des tarifs dégressifs en fonction de la capacité financière des parents, a offert l'équivalent de 21 places d'accueil pour notre Commune, soit la capacité d'une petite crèche. Sur les 144 accueillantes salariées de l'Association, 11 sont domiciliées à Villars-sur-Glâne.

La Commune a versé une contribution de 3 francs par habitant à l'Office Familial Fribourg, afin de soutenir ses activités en matière de puériculture à Villars-sur-Glâne voire dans le Grand Fribourg,

ainsi qu'une contribution financière à l'Association « Maison de la Petite Enfance » à Fribourg en relation avec la fréquentation de cette structure par des enfants villarois (0 à 4 ans) et leurs parents.

8.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

En 2018 les accueils extrascolaires (AES) pour les enfants d'école infantine (1^H à 2^H) et primaire (3^H à 8^H), également gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), ont comptabilisé 184 jours d'ouverture. Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires scolaires, dès l'inscription de cinq enfants. Lorsque le nombre d'enfants est insuffisant dans une structure, il est possible de réunir les enfants de différents groupes. Exception faite pour certaines plages horaires qui n'ont pas pu être ouvertes faute d'un nombre minimal d'enfants, en 2018 les besoins ont été majoritairement couverts.

Les revenus de la FAEF sont assurés par les subventions communales et la participation des parents selon un système de tarifs dégressifs en fonction de leur capacité financière. Une subvention de l'Etat et des employeurs est accordée pour les enfants des degrés 1^H à 2^H.

En 2018, malgré le peu d'enfants inscrits, l'AES Villars-Vert a ouvert les périodes de midi. Il a accueilli 13 enfants de 1-2^H (2'360 heures de garde) et 7 enfants de 3-8^H (1'650 heures de garde). 17 enfants allophones ont, par ailleurs, continué à bénéficier, les mardis matin et les jeudis matin, d'une animation préscolaire (groupe de jeu) organisée par la FAEF.

Début mars 2018, l'ouverture des nouveaux locaux de l'AES a eu lieu au sein de l'école rénovée de Cormanon. Depuis, cela a permis, à la grande satisfaction des enfants et des parents, de réunir et accueillir sur un lieu unique tous les enfants de 1^H à 8^H repartis jusqu'alors sur trois lieux distincts (1^H = école maternelle « Au Coffret magique »; 2^H = pavillon juxtant l'école; 3-8^H = dans un local de l'école). En 2018, l'AES Cormanon a accueilli 92 enfants de 1-2^H (22'175 heures de garde) et 107 enfants de 3-8^H (26'053 heures de garde).

Aux Rochettes, l'AES a accueilli 58 enfants de 1-2^H (15'999 heures de garde) et 56 enfants de 3-8^H (11'393 heures de garde).

En 2018, la FAEF a maintenu l'offre d'accueil durant les vacances scolaires comme suit : 2^{ème} semaine de Pâques (9 au 13 avril 2018) ; deux premières semaines de juillet (9 au 20 juillet 2018) ; trois jours précédant la rentrée (20 au 22 août 2018) ; 2^{ème} semaine des vacances d'automne (22 au 26 octobre 2018). L'accueil a été centralisé à l'AES des Rochettes pour l'AES vacances de Pâques, par la suite le nouvel accueil de Cormanon a assuré la relève. Les horaires d'ouverture 07h00-18h00 répondent bien aux attentes des familles. Au total, les « AES-vacances » ont concerné 47 enfants de 1-2^H (2'893 heures de garde) et 34 enfants de 3-8^H (3'102 heures de garde). L'AES a ouvert 23 jours durant les vacances scolaires, 81 enfants, représentant pas moins de 545 présences, ont participé aux diverses activités.

8.3 PERSONNES AGEES

Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, de la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS), la réorganisation au sein « Réseau Santé de la Sarine (RSS) » s'est poursuivie. L'entrée en vigueur de la LPMS a eu, entre autre, comme effet l'intégration de la Commission des Etablissements médico-sociaux (CODEMS), jusque-là organe légal indépendant, en tant qu'organe statutaire du RSS. L'article 11 alinéa 3 de la nouvelle loi prévoyant l'introduction dans les 3 ans de mandats de prestations pour assurer la couverture des besoins de la population, le RSS a élaboré et adressé les premiers mandats aux EMS du district de la Sarine.

Sur la base de la LPMS, au cours de 2018, le RSS s'est attelé à la création du « Centre de coordination du Réseau Santé Sarine ». Celui-ci, pleinement opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2018, agit en tant que « porte d'entrée unique » pour toutes les prestations du district à disposition de la personne âgée, de ses proches et des professionnels. Il réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptés à ses besoins (en l'adressant à l'un des 12 EMS du district ou à l'une des 6 antennes du Service d'aide et de soins à domicile voire encore à la Commission des indemnités forfaitaires).

Au cours de 2018, la réorganisation du Service d'aide et de soins à domicile (SASD) s'est poursuivie notamment à travers la fusion de deux antennes à laquelle a suivi une nouvelle répartition territoriale. Le RSS a également lancé un mandat d'étude parallèle (MEP) à deux degrés en procédure sélective pour la rénovation, la transformation et l'extension du Home médicalisé de la Sarine (HMS) et du Service des ambulances, afin de concrétiser l'aménagement des lieux en fonction des besoins actuels. Le 16 novembre 2018, les dossiers de candidature de 12 équipes pluridisciplinaires ont été ouverts et analysés par un jury composé de professionnels et représentants du RSS. 6 équipes ont été retenues pour la suite de la procédure.

L'entrée en vigueur de la LPMS coïncidant avec le début d'un nouveau cycle, le Comité de direction a décidé de lancer un processus de réflexion impliquant aussi bien les organes politiques du RSS (Assemblée des délégués et Comité de direction) que les différents services qui le composent. Le but est de procéder à une analyse des forces et des faiblesses et d'élaborer une stratégie et un plan d'action cohérents qui poseront les bases pour l'orientation future du réseau.

Comme l'article 4 alinéa 1 de la loi sur les seniors (LSen) entrée en vigueur en 2016, prévoit que dans les cinq ans suivant son entrée en vigueur les communes définissent dans un concept communal d'accompagnement des personnes âgées, au cours de 2018, le RSS a mandaté la Haute école de travail social (HETS) de Fribourg pour réaliser une étude préalable sur la base de laquelle les communes-membres du RSS pourront élaborer leurs concepts.

Après les travaux de rénovation et d'agrandissement de la Résidence « Les Martinets », arrivés à leur terme en 2017, en 2018 la capacité d'accueil a été graduellement augmentée pour atteindre 103 pensionnaires. L'unité spéciale démence (USD) de 20 lits, reconnue par la DSAS en date du 15 mai 2018 et destinée à l'accueil de résidents atteints de troubles psycho-gériatriques profonds, a également atteint son occupation maximale. L'augmentation du nombre de pensionnaires a conduit en même temps à une graduelle augmentation du personnel soignant.

En 2018, 19 personnes de la Commune ont eu nonante ans. Le 7 novembre 2018, 11 d'entre elles, accompagnées de leurs proches, ont répondu à l'invitation à un goûter organisé aux Martinets par la Paroisse et la Commune.

La Commune a également soutenu la traditionnelle fête de Noël, organisée par le Groupement des Aînés, qui s'est déroulée le 15 décembre 2018 au Foyer des Préalpes.

8.4 COHÉSION SOCIALE

La Cohésion sociale a poursuivi sa mission en 2018

- Elle a œuvré pour le renforcement de la solidarité sociale et l'amélioration du bien-être de la population grâce à des activités communautaires dans tous les quartiers.
- Elle s'est mobilisée pour une politique de la jeunesse basée sur la prévention, l'insertion sociale et professionnelle, des prestations de qualité pour les personnes les plus vulnérables, notamment les aînés, la jeunesse en difficulté scolaire, sociale et professionnelle ainsi que pour les personnes migrantes.
- Elle a soutenu la vie associative ainsi que des projets socio-éducatifs et socioculturels.



Cohésion sociale 2018 en quelques chiffres

- 3 nouveaux animateurs à 50 % ont été engagés en septembre au sein de l'équipe qui est constituée de 7 personnes
- 675 habitants/tes ont pris part aux ateliers bimensuels ou mensuels proposés
- 560 repas ont été préparés pour les Aînés par le groupe intergénérationnel « Club de Midi » ;
- 23 bénévoles ont offert leur temps et leurs compétences
- 310 visites à l'atelier Parents-Enfants d'avril à décembre
- 130 menus ont été concoctés par une équipe intergénérationnelle de cuisiniers en herbe pour un public de 1 à 85 ans et de 6 nationalités différentes depuis le mois de septembre.

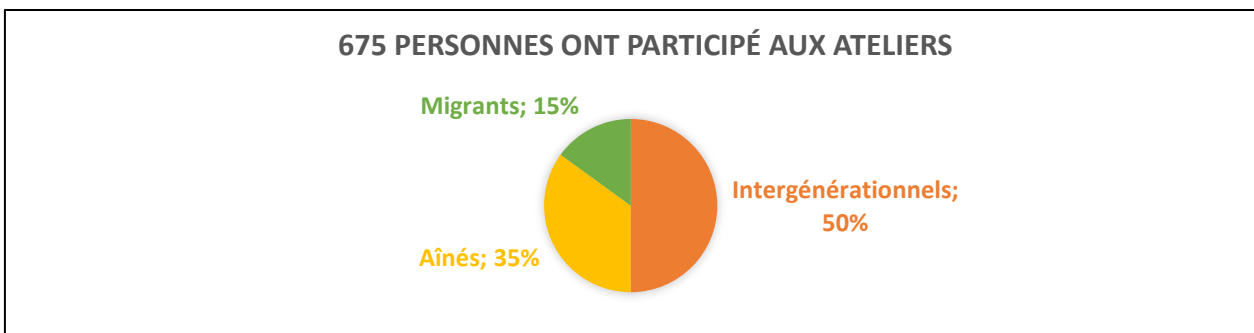
Événements annuels de mars à décembre 2018

- Semaine contre le racisme
- Coup de balai dans les forêts communales
- Marché du quartier des Dailles
- Fête des Voisins
- Fête culturelle de Villars-Vert
- Alerte à la canicule
- Fête des Incroyables comestibles
- Journée intergénérationnelle

- Soirée des promotions civiques pour les jeunes villarois ayant atteint l'âge de la majorité civique
- Soirée des bénévoles de la Cohésion sociale
- Les Fenêtres de l'Avent

En 2018, la Cohésion sociale a proposé 10 ateliers pour adultes dans les différents quartiers de la Commune avec une fréquentation moyenne de 9 personnes par groupe, exception pour le Club de midi des Aînés qui a regroupé une moyenne de 30 participants. Ces animations favorisent la prévention et la promotion de la santé tant sur le plan physique que psychique tout en luttant positivement contre l'isolement des personnes.

- 4 ateliers Intergénérationnels (La Grange, Dailles, CREHAM, Cormanon)
- 3 ateliers Aînés (Paroisse, Platy, Dailles)
- 3 ateliers Migrants (Villars-Vert, Dailles)



Animation Jeunesse

En 2018, les centres d'animation ont été ouverts durant 35 semaines en dehors des heures d'école.

8'295 enfants et 1'505 adolescents ont participé aux diverses animations périodiques selon la répartition ci-dessous :

Activités proposées simultanément à Villars-Vert et aux Dailles

Mercredi 14h/16h	Jeudi 16h/18h	Vendredi 16h30/18h30
Ateliers créatifs	Accueil goûter	Accueils enfants
18 enfants*	23 enfants*	43 enfants*

Activités proposées uniquement au centre d'animation de Villars-vert

Lundi 17h30/19h30	Mardi 16h-18h	Mercredi 16h30/18h30	Vendredi 19h30-22h	Samedi 13h30/16h30
Hip hop	Livr'Echange	Spécial filles/garçons	Accueils ados	Samedi goûter
27 enfants*	23 enfants*	12 adolescents*	22 adolescents*	19 enfants*

Activités proposées uniquement au centre d'animation des Dailles

Mercredi 16h30/18h30	Jeudi 18h/20h	Vendredi 19h30/22h
Studio d'enregistrement	Studio d'enregistrement	Studio d'enregistrement
3 adolescents*	3 adolescents*	3 adolescents*

* Les chiffres indiquent la participation moyenne

Durant les vacances scolaires et les week-ends, l'animation a proposé plus de 52 activités différentes.

- 616 enfants ont participé aux activités proposées, ci-dessous, durant les vacances scolaires.

Carnaval	Pâques	Eté	Automne	Noël
- journée à ski (2x) - fondue et forêt - sortie raquette - atelier feutrage	- décoration d'œufs - chasse aux œufs - atelier cuisine (4x) - visite au zoo - tournoi de foot - visite au château - ateliers couture - mini-camp	- grillades (2x) - cuisine et jeux - pêche à la truite - création film - tournoi foot (2x) - baignade (2x) - mini-camp - sortie île d'Ogoz - arts martiaux - danse (3x) - sortie à la ferme	- atelier brico - peinture et photo - chasse au trésor - boum et déco - atelier poterie - danse (2x) - accrobranche	- patinoire - cuisine - fondue en forêt - bricolages

- 128 enfants ont participé aux activités proposées, ci-dessous, durant les week-ends.

- sortie au théâtre - initiation au karaté	- initiation au flamenco - balade dans la Gruyère	- sortie au musée - sortie aux grottes du Vully	- sortie raquette - sortie accrobranche
---	--	--	--

En 2018, l'animation a également collaboré avec les différents acteurs ci-dessous :

- Association du quartier de Villars-Vert
- Travail social hors murs
- Accueil des familles migrantes
- Livr'Echange
- Cycle d'orientation de Pérolles
- Ecole de culture générale Fribourg
- Observatoire des droits culturels de l'université FR
- AFASC (Association des animateurs du canton FR)

Sentier des Incroyables comestibles en quelques chiffres

- 102 Elèves ont participé à une activité concernant le jardinage ;
- 12 personnes ont pratiqué la permaculture au Jardin de Nuithonie qui s'est agrandi et offre un accès en fauteuil roulant ;
- 9kg de miel ont été récoltés grâce à l'accompagnement de 3 apicultrices et habitantes de la Commune ;
- 134 élèves ont assisté à une présentation des ruches communales du Platy ;
- 50 élèves ont été sensibilisés à la vie d'une ruche portable.

Rapport REPER, période août-décembre 2018



Depuis le début du mandat REPER à Villars-sur-Glâne, 55 permanences sociales de rue ont été réalisées et ont permis d'établir un total de 881 contacts significatifs, dont un peu plus de deux tiers avec des individus de genre masculin selon les tableaux ci-après :

Lieux	Nombre de passages	Nombre de rencontres
Dailles	35	129
Platy	7	41
Villars-Vert	40	482
Cormanon	11	13
Moncor	6	14
Belle-Croix	5	34
Fribourg Gare & Péroilles	11	168
Total	115	881

Projet Job

Le Projet Job est né d'une volonté de créer une équipe pluridisciplinaire autour des jeunes en recherche d'emploi ou/et en difficultés sociales. Il réunit l'Office communal du travail, la Cohésion sociale et le travail social de rue.

Pôle Mini-Job

Le Pôle Mini-Job REPER est un dispositif d'intégration sociale et professionnelle qui consiste à impulser ou à soutenir un projet personnel. Il s'adresse à des jeunes en situation de grande vulnérabilité par la participation à une activité économique à temps partiel ou de courte durée et ne nécessite aucune qualification particulière. Deux jeunes Villarois ont pu bénéficier de Mini-Jobs via le Pôle Mini-Job de REPER.

Un Tour en Tuk-Tuk

Ce projet a remporté un franc succès, comme le démontrent ces quelques chiffres :

- Le Tuk-Tuk a circulé durant 45 jours à Villars-sur-Glâne ;
- Il a réalisé 330 courses, soit 7 courses en moyenne par jour ;
- Il a accueilli 265 clients(e)s de 1 à 98 ans, en majorité des aîné(e)s ;
- Il a parcouru 2'111 km.

Il a permis d'engager 9 jeunes villarois (6 hommes et 3 femmes), âgés entre 18 et 25 ans, pour des Mini-Jobs, habitants aux Dailles, à Villars-Vert et à Cormanon. Trois d'entre eux étaient suivis par le Service social et l'Office communal du travail.

Plateforme Jeunesse

La plateforme Jeunesse a pour but de réunir tous les acteurs concernés par la thématique de la jeunesse à Villars-sur-Glâne. Elle a été créée sous l'impulsion de la Cohésion sociale et de REPER qui la coordonnent dans le cadre de son mandat de travail social de rue dans la Commune. Depuis le début 2018, cette plateforme s'est déjà réunie à cinq reprises. Elle compte pour l'instant 14 membres, représentant 10 entités différentes, ainsi que 2 jeunes.

Réseaux et synergies

Le travail social de rue ne peut pas, seul, mener à bien sa mission. Il doit pouvoir s'appuyer sur le réseau socio-sanitaire existant composé de :

- Villars Animation, l'ACOPOL, l'Accueil des familles migrantes, le Service social communal, l'Office communal du travail, le Service des curatelles, les écoles primaires de Villars-sur-Glâne et le Cycle d'Orientation de Péroilles.

8.5 INTÉGRATION

FIDE



Le Service de la Cohésion sociale et le Service des écoles proposent une nouvelle offre de formation linguistique en parallèle de l'offre actuelle (à découvrir sous « Instruction publique » point 6.11).

Journées thématiques « Rites et traditions »

Les étudiants de l'Ecole de Culture Générale ont animé des ateliers pour les écoliers de Villars-Vert en collaboration avec l'Animation Jeunesse et l'Observatoire de la diversité et des droits culturels. Les ateliers ont été réalisés en collaboration avec la coordinatrice Ecole-Parents Migrants et la Cohésion Sociale.



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

En collaboration avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels plusieurs activités et ateliers ont eu lieu, en 2018, dont notamment :

9 ateliers pour les « mamans » (26 participantes) ont eu lieu à Villars-Vert en 2018 sur les thèmes suivants :

- «D'où je viens, où je suis et où je vais», cycle : Cultures et identités
- «Mon enfant et ses références culturelles»
- «L'importance de ma communauté ici en Suisse. Difficultés rencontrées»

8 ateliers pour les « papas » (46 participants) ont eu lieu à Villars-Vert en 2018 sur les thèmes suivants :

- Comment peut-on développer une plateforme face aux difficultés interculturelles et notre cheminement de migration ? Différentes valeurs de famille
- Quels sont les projets que nous pouvons développer ?
- Mon identité et ma dignité. Comment trouver un travail ?
- Identité, dignité et capacité
- Système éducatif à l'école. Quelles sont les limites de la liberté des enfants ?
- Comment pouvons-nous développer des choses pratiques
- Projet de fabrication de pizza
- Liberté du pays démocratique ? A propos du pays d'origine

Fête du quartier de Villars-Vert / Semaine contre le racisme

L'Observatoire de la diversité et des droits culturels a participé activement à la réalisation de la fête du quartier de Villars-Vert avec l'Association de quartier de Villars-Vert (AQVV) et l'Animation Jeunesse centrée sur les questions interculturelles ainsi qu'à la semaine contre le racisme.

9. SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS

9.1 VOIRIE

Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien du mobilier urbain
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des déchetteries de quartier
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Mise en place de l'éclairage pour les fêtes de fin d'année
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Creuse de tombes et gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Fauchage des talus routiers
- Encadrement du personnel auxiliaire de remplacement (PAR) travaillant dans l'équipe des cantonniers

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service
- Participation à l'organisation de la fête du 1^{er} août
- Transport, montage et installation des podiums et estrades pour les concerts de l'Avent
- Transport, montage de matériel et podium pour le spectacle RFI à Cormanon
- Transport, montage de matériel pour les différentes fêtes de quartiers
- Transport, montage de matériel pour la fête de la St-Nicolas
- Transport, montage de matériel pour les spectacles de clôtures scolaires
- Transport, montage de matériel pour la fête de carnaval
- Transport, montage de matériel pour la fête des aînés
- Prêt de matériel et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers

Réalisations

- Réfection arrêts de bus (Grand-Chênes, Derrey, Cormanon, Nuithonie)
- Réfections annuelles (Taconnages, réfection des couches de roulement, remplacement des grilles-couvercles et pontages des fissures)
- Remplacement glissière de sécurité pour une meilleure visibilité des piétons (secteur Rochettes)
- Mise en zone 30km/h – Secteur Martinets Ouest
- Réalisation zone de stationnement pour vélos (Platy Centre – La Grange – Petit-Moncor)



Déformations arrêts de bus Les Chênes

- Rénovation des bancs publics
- Réfection des clôtures autour du centre «Le Milieu»
- Entretien du parcours Vita
- Réfection lourde du réseau routier(PGRR) – Secteur ZA de Moncor
- Assainissement contre le bruit – Route des Préalpes
- Réalisation trottoirs continus – Mesure de sécurité, École de Cormanon
- Entretien des coulisses route du Vieux-Moulin
- Réalisation surface de rangement supplémentaire pour les buts au terrain synthétique



Réfection bande rouge –Route du Centre

Matériel et véhicules

Achats et remplacements

Remplacement camionnette 3.50 to



Remplacement porte-outils Metrac par modèle Mounty 110 V



Achat d'une nouvelle pelle hydraulique 3.50 to



Remplacement véhicule utilitaire Reforme T9 par un Meili VM 7000



Entretien routier

Réseau routier communal

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

L'entretien hivernal de ce réseau a nécessité l'utilisation de :

Années	2015	2016	2017	2018
Sel	322 tonnes	197 tonnes	239 tonnes	320 tonnes
Gravier	1 tonne	0 tonne	0.5 tonne	1.3 tonnes

Gestion des déchets

En 2018, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier.

Années	2016	2017	2018
Déchets ménagers	1'652 tonnes	1'648 tonnes	1'504 tonnes
Déchets de jardin	2'080 tonnes	1'685 tonnes	1'724 tonnes
Déchets encombrants	458 tonnes	417 tonnes	506 tonnes
Réfrigérateurs/congélateurs	177 pièces	7 tonnes	7 tonnes
Appareils ménagers	159 pièces	8 tonnes	8 tonnes
Vieux papiers	959 tonnes	938 tonnes	872 tonnes
Verres usagés	447 tonnes	440 tonnes	454 tonnes
Aluminium et fer blanc	165 tonnes	168 tonnes	164 tonnes
PET	54 tonnes	54 tonnes	53 tonnes
Vieux pneus	6 tonnes	7 tonnes	8 tonnes
Vieux bois	187 tonnes	189 tonnes	163 tonnes

Taux de couverture : (objectif minimum 70 %)

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
68.55 %	76.82 %	77.55 %	72.22 %	77.51 %	78.25 %	70.33 %	76.85 %	71.11 %

9.2 PARCS ET JARDINS

Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Mise en conformité des places de jeux autour des écoles
- Taille des haies et arbres d'avenue
- Plantation d'arbres d'avenue
- Entretien du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Entretien des zones 30
- Désaffectation des tombes
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre le feu bactérien
- Lutte contre la pyrale du buis
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Zones végétalisées dans les ouvrages routiers
- Collaboration au service hivernal



Plantations annuelles

- Collaboration avec les activités de l'animation
- Collaboration avec le service des bâtiments et de l'aménagement pour les nouvelles plantations ou leur remplacement
- Fauchage surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Plantation et entretien des massifs fleuris
- Préparation et ensemencement de plates-bandes de fleurs annuelles
- Entretien des étangs (Platy et PUC)

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service.
- Remplacement platebande Route du Belvédère – Giratoire route du Soleil
- Elagage des branches mortes des arbres de l'étang du Platy
- Pose de bacs pour l'animation « Sentier des incroyables comestibles »
- Remise en état des terrains suite aux chantiers communaux
- Encadrement des jeunes pour des stages ainsi que pour les travaux d'été

Réalisations

- Balisage des chemins pédestres
- Réalisation terrain de basket – École de Villars-Vert
- Installation infrastructure pour Open Fitness- Platy
- Sécurisation chemin pédestre situé dans le secteur des Auges et de Ste-Apolline
- Plantation dans les différentes zones 30
- Tailles d'entretien et de rajeunissement de végétaux dans toute la Commune
- Remplacement clôture autour du bâtiment « Le Milleux »
- Pose plaquage en gazon naturel autour de la place de jeux de Villars-vert
- Agrandissement des jardins partagés à Cormanon



Place de jeux - Villars-Vert

Matériel et véhicules

Achat et remplacement :

Achat d'un désherbeur à l'eau chaude/vapeur



Remplacement Motofaucheuse M14



9.3 CIMETIÈRE

67 personnes décédées ont été annoncées aux Services extérieurs durant l'année 2018.

60 personnes ont été incinérées, ce qui représente 89.55%.

Leurs cendres ont été réparties comme suit :

- 17 dans des cases funéraires
- 1 dans une mini-tombe
- 24 au Jardin du souvenir
- 8 dans d'autres cimetières
- 9 repris par la famille
- 1 dans une tombe

7 personnes ont été inhumées, ce qui représente 10.45 %.

Les urnes sont déposées dans le mur cinéraire étape IV, au sud de l'église.



Le nombre de tombes disponibles, situation fin décembre 2018 est de :

- 58 cases funéraires
- 0 mini-tombe
- 1 tombe enfant
- 108 tombes sans concession
- 38 tombes avec concession

18 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées en 2018 au terme du délai de 20 ans.

9.4 SERVICE DU FEU

Fonctionnement du service

Le Corps des sapeurs-pompiers comptait 84 personnes au 1^{er} janvier 2018. Parmi celles-ci, on dénombrait 12 officiers, 14 sous-officiers et 30 porteurs d'appareil respiratoire.

Au cours de l'année 2018, 21 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers et 10 l'ont quitté.

Interventions

En 2018, aucune intervention dramatique ou de très grande ampleur n'est à déplorer. Le Corps est intervenu à 102 reprises pour un total de 1'289 heures de travail.

Le nombre d'appels au 118 se répartit de la façon suivante :

• Feux	10
• Hydrocarbures	6
• Accidents de la circulation	1
• Inondations / dégâts naturels	32
• Détections automatiques	33
• Fausses alarmes	5
• Sauvetages	4
• Services de police	6
• Divers	5



En comparaison avec les années précédentes, le nombre d'interventions hydrocarbures a sensiblement augmenté, tandis que les autres types d'interventions sont stables.

Instruction et formation

Pendant l'année 2018, divers cours, exercices et séances ont eu lieu, notamment :

- 5 séances d'état-major
- 2 visites tactiques
- 7 cours de cadres, y compris une formation BLS-AED
- 12 exercices de la section protection respiratoire et 8 cours de cadres
- 6 exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers
- 7 exercices du corps
- 1 exercice police avec les CSP de Corminboeuf et Granges-Paccot
- 1 exercice avec le CR de Fribourg et le CSPe de l'HFR Fribourg hôpital cantonal
- 1 exercice avec les officiers du Grand-Fribourg
- 5 exercices pour spécialistes travaux en hauteur du Grand-Fribourg.

L'instruction avait pour but de travailler les thèmes suivants : feux de forêt, feux de parking souterrain, service des tuyaux et le comportement au feu réel avec eau pour les porteurs d'appareils respiratoires.

L'instruction, hors cours cantonaux et service de piquet a représenté pour notre CSP en 2018 plus de 3'328 heures.

Prévention

Plusieurs objectifs en matière de prévention ont aussi été suivis avec des visites d'entreprises et de sites sensibles, un exercice d'évacuation des écoles et la présence du Corps des sapeurs-pompiers lors de diverses manifestations.

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie une fois en 2018 pour approuver le budget 2019.

9.5 CULTURE

La Commune de Villars-sur-Glâne subventionne des projets culturels locaux (théâtre, danse, musique, spectacle, exposition, etc.) répondant aux critères d'attribution fixés par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent se faire au moyen d'un questionnaire et sont traitées par ladite Commission. Le site internet de la Commune renseigne les intéressés sur la procédure et les délais à respecter.

La Commission des affaires culturelles

Elle s'est réunie deux fois en 2018 et a octroyé des subsides pour les réalisations ponctuelles suivantes :

- Association du Cirque Toamême
- Association du Théâtre Crapouille
- Opéra Louise
- Compagnie Boréale
- Le Club des Artistes de Villars-sur-Glâne
- Association Vivre S'ouvrir Grandir
- Association du quartier de Villars-Vert
- Association des Arts Libres
- LivrEchange
- Communauté Rwandaise
- Projet culturel « 60 ans d'amitiés artistiques » Fribourg
- Ecole de musique la Lyre
- Ensemble vocal féminin Vocalise
- Choeur d'enfants la Maîtrise de Villars-sur-Glâne
- Chœur d'enfants les Hirondelles
- Société de chant Choeur d'homme Villars-sur-Glâne

Elle continue à subventionner annuellement les sociétés ou réalisations suivantes :

- Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Théâtre des Osses (abonnements)
- Société des concerts (abonnements)
- Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- Ecole de Musique de la Concordia
- Prix du Conservatoire
- Deutsche Bibliothek

Spectacles

Dans le cadre des Rencontres de Folklore Internationales 2018, la Commission des affaires culturelles a parrainé deux groupes.

Le premier, « Bagrati » de la Géorgie a fait découvrir au public des danses et chants traditionnels et le deuxième, « Viard Nouvelle » composé de plus de 30 danseurs de 9 à 60 ans, a amené le public aux sons des rythmes de la Guadeloupe. En raison d'un ciel capricieux, ces deux groupes se sont produits à la grande salle de Cormanon, fraîchement rénovée, le 17 août 2018. Le public nombreux au rendez-vous a pu apprécier la qualité des prestations de ces deux groupes.



Groupe de la Guadeloupe



Groupe de la Géorgie

9.6 LOISIRS

Camps, colonies

En 2018, 138 enfants ont participé à 872 journées de camps divers organisés en dehors du temps scolaire. La subvention communale s'élève à Fr. 8.00 par jour, par enfant de Villars-sur-Glâne. La Paroisse fait de même.

Passeport-vacances

En 2018, les jeunes de Villars-sur-Glâne ont à nouveau profité de l'organisation «Passeport-vacances». Notre Commune a subventionné 116 semaines à raison de Fr. 15.00 la semaine.

9.7 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales existantes, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs.

Les Services techniques ont exécuté les décisions du Conseil communal. Ils ont assumé de nombreuses tâches de coordination lors de manifestations sportives : renseignements, réservations, planifications, contrôle de la facturation, etc.

Tâches de coordination

- Planification annuelle de l'occupation des installations par les sociétés sportives
- Aide à l'organisation des différents championnats scolaires (football, basketball, ski)

L'enquête menée chaque année, en juin, auprès des sociétés et groupements concernés permet au Service des sports de planifier judicieusement l'occupation des installations.

- Utilisation scolaire journalière de 8h00 à 17h00, planifiée par les maîtres d'éducation physique
- Utilisation par les sociétés de 17h00 à 22h00, ainsi que les week-ends.

Durant l'année 2018, les 7 salles de sport ont été utilisées 112 fois durant les week-ends. Les principales activités ont été les suivantes :

- Championnat de basketball
- Futnet club Villars-sur-Glâne
- Championnat suisse de futsal
- Basket en fauteuil roulant
- Sport Handicap
- Judo club Villars
- Badminton Club
- Volleyball Smile
- Cours de formation Pro Senectute
- Twirling Club Butterfly
- Tournoi national judo enfants (Litle Kano)
- Matches de championnat de basketball
- Mini basket AFBB
- OpenSunday
- Association Frislam
- Unihockey UHC Villars-sur-Glâne
- Tournoi de classement AVVF de tennis de table
- Spectacle de Hip Hop « M Size »
- Scouts fribourgeois formation J+S
- Spectacle Cirque Toamême
- Concert de l'Association Calebasse

Accueil des enfants les dimanches après-midi de novembre à mars

Le projet OpenSunday Villars-sur-Glâne est destiné aux enfants entre 6 et 12 ans habitants la région. Pour 2017-2018, il a réuni pour sa cinquième saison 198 enfants, durant 16 après-midis. Nous sommes ravis de l'équilibre entre garçons et filles. En effet, la présence féminine se monte à 51.3%. Ce chiffre a encore augmenté par rapport à la saison précédente (42.6%) et se situe bien au-dessus de la moyenne nationale qui est de 39.1%. L'OpenSunday Villars-sur-Glâne est le seul projet romand à avoir une majorité féminine au sein de ses participants.

Né de la coopération entre la Commune de Villars-sur-Glâne et la Fondation IdéeSport, ce projet de salle de sport ouverte gratuitement aux enfants, le dimanche de 13h30 à 16h30, à la salle de gymnastique des Rochettes possédant toutes les qualités nécessaires pour ce genre de projet : un espace suffisamment grand, des vestiaires assez distingués l'un de l'autre, une salle pour les coaches, la mezzanine surplombant l'antre de la salle, un terrain muni de gradins sur le côté afin de faire asseoir les enfants lors de moments plus formels.

Open Air Fitness

Les Services techniques, en collaboration avec l'association « Open Air Fitness » ont mis en place, pour la période d'été (juin-août), un concept de cours en groupe dans la nature, plus précisément sur l'espace à côté du terrain de beach-volley. Ce concept était complémentaire au parcours Vita au Centre sportif du Platy et une grande plus-value pour nos sportifs Villarois.

Rencontre des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne

Les Services techniques ont organisé une rencontre avec tous les responsables des clubs sportifs de la Commune. Cette rencontre a permis un échange afin que chaque protagoniste se présente, dans un premier temps lui-même et ensuite décrive les activités au sein de son association. Le point d'orgue de la soirée fut la réception par Mme la Syndique, de l'équipe de basket de Villars-sur-Glâne championne suisse de LNB.



10. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

10.1 TERRAINS ET FORÊTS

Terrains

Location

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.

Forêts

Situation générale

En 2018, les forêts de la Commune de Villars-sur-Glâne en comparaison avec d'autres propriétaires, ont relativement peu souffert des effets de l'ouragan « Burglin ». Les forêts exposées aux vents dominants avaient déjà subi de forts dégâts lors de l'ouragan « Lothar » en décembre 1999. Par contre, comme partout dans le Canton, les forêts ont subi un stress hydrique important à cause de la sécheresse qui a sévi durant une longue période allant de juillet à novembre 2018. Les hêtres et épicéas âgés ont beaucoup souffert. Pour l'épicéa, cela a affaibli ses défenses naturelles contre les attaques du bostryche typographe. Selon toute vraisemblance, cette sécheresse aura encore des répercussions ce printemps. Chez un arbre, l'inertie est importante et certains effets se font sentir bien plus tard. Souhaitons un printemps 2019 pluvieux. Le plan de gestion 2020-2024 pour Forêts-Sarine est en cours d'élaboration. Les forêts y sont classées selon leurs fonctions principales. Celles de Villars-sur-Glâne sont clairement orientées vers l'accueil et la protection pour les forêts situées dans la zone de la Glâne. Des questions importantes sont également à l'étude concernant le réchauffement climatique et les défis à relever pour la forêt. Le modèle de forêt pérenne mis en place fait partie de la réponse à apporter selon les études menées à ce sujet.

Massif de Belle Croix

Une coupe de sécurité dans la lisière proche d'habitation a été réalisée dans le secteur de la Promenade de Belle Croix. Des habitations sont à moins de 20 mètres des premiers arbres. Ceux-ci sont trop âgés et représentent un danger pour les maisons. Le but est de créer comme dans d'autres secteurs similaires une lisière étagée en favorisant des arbres de plus petite taille à proximité des routes et des bâtiments. Un défrichage a été également réalisé dans le secteur Ouest du massif pour permettre le passage de l'extension FRICAD. La Commune et le service forestier avaient émis des recommandations quant à la réalisation des travaux. Ces recommandations n'ont malheureusement pas toutes été respectées. Une remise en état correcte a été exigée par la Commune de Villars-sur-Glâne. Celle-ci est en cours de réalisation. Des soins ont été apportés à la plantation de chênes dans le secteur Nord Est vers le giratoire de Belle-Croix.

Massif de Moncor

Des soins ont été apportés aux jeunes douglas, érables, cerisiers et chênes dans le secteur vers la scène du Bois de mon Cœur. Il s'agissait d'enlever des saules et autres arbres pionniers au profit

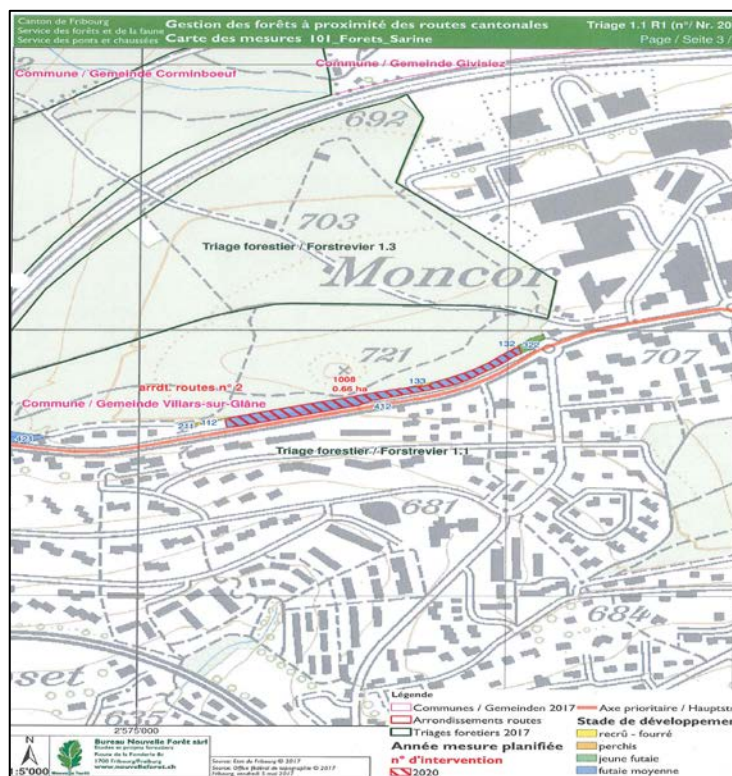
des arbres précités. Une plantation d'érables planes et poiriers sauvages a été faite dans le secteur Sud du massif. Ces arbres sont considérés comme essences rares. Les barrières posées par la Commune sur le chemin du Téléphone remplissent parfaitement leur fonction. Le site du Bois de mon Cœur rencontre toujours le même succès. Quelques incivilités ont été constatées, mais dans une mesure raisonnable.

Massif du Platy

Quelques arbres dépérissants ont été prélevés au printemps 2018. Aucune coupe n'a été réalisée dans le massif. Le secteur en amont du terrain de foot pose des problèmes de stabilité, car trop âgés. Il fait l'objet d'une surveillance accrue. Un projet de canapé forestier est à l'étude dans ce massif. Il sera probablement réalisé pour l'automne 2019.

Massif de Gondoz

Une coupe pour la sécurité de la route cantonale a été faite dans le petit massif bordant les caves à fromages. Le but est d'assurer la sécurité des usagers de la route de Condoz et d'éviter dans la mesure du possible des chutes d'arbres. Le choix des arbres à enlever est assez délicat. Car l'aspect visuel rentre également en considération. Ces travaux compliqués techniquement sont financés par le Service des Ponts et Chaussées et le Service des Forêts et de la Faune. Une même coupe de ce genre sera opérée en 2020 dans la lisière Sud du massif de Moncor.



Secteur coupe sécurité 2020 Villars-sur-Glâne Moncor

Considérations

Les forêts sont un élément important de notre société et sont appelées à avoir une place encore plus importante à l'avenir. Celles-ci sont garantes de notre bien-être futur en produisant une matière première renouvelable et en offrant une biodiversité bienvenue.

10.2 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux

Ecole de Cormanon



Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école sont terminés. L'AES, la salle de sport, la grande salle, la salle de psychomotricité ont été mis à disposition des utilisateurs fin mars 2018, les salles d'école enfantine ont accueilli les élèves à la rentrée 2018-2019.

L'inauguration de l'école a eu lieu le 5 octobre 2018 avec une journée porte ouverte lors de laquelle le public a pu apprécier les nouveaux locaux.

La salle des maîtres, les bureaux de la psychologie et de la logopédie ainsi que la bibliothèque de l'école ont également été rénovés.



Ecole des Rochettes

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé ainsi que le nettoyage du système des conduites de ventilation et le curage des canalisations.
- La réfection de l'étanchéité sur les relevés d'acrotère de la toiture plate de l'école a été effectuée.
- Des tableaux interactifs ont été installés dans les salles de classes et des travaux de peinture ont également été nécessaires.
- Une liaison informatique entre l'école et la salle de sport a été installée pour le réseau Wifi.
- L'ancien local citerne a été transformé en local de rangement avec l'installation des étagères récupérées dans les locaux de l'administration.
- L'installation d'un plafond phonique a été réalisée dans la salle de rythmique.

Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué ainsi que le nettoyage des canaux de ventilation.
- La réfection des marches de l'escalier vers l'accès au sous-sol a été exécutée.

- Les portes-fenêtres de l'accès terrasse au 1^{er} étage qui étaient déformées ont été remplacées, un réglage et un contrôle général des charnières des fenêtres ainsi que la pose d'un joint d'étanchéité complémentaire a été réalisé.
- Des éléments de tablette en béton préfabriqué sur la façade sud-ouest ont dû être refixés.
- Une réfection de la tôle de ferblanterie a été effectuée sur un puits de lumière de la salle de sport.
- L'installation d'une antenne pour le réseau Wifi a été réalisée.
- Un parafoudre a été installé afin d'éviter les surtensions sur les installations de régulation des équipements techniques.
- Le contrôle et le remplacement des plinthes de la salle de sport ont été effectués.
- La 1^{ère} étape de la réfection des sols en PU des vestiaires et douches a été réalisée.
- Les parquets des salles de langues ont été poncés et vitrifiés.
- Le couloir du 1^{er} étage a été repeint ainsi que certains locaux de la crèche.
- Suite à l'incendie des bus scolaires, la structure du couvert a été assainie, la toiture et l'éclairage remplacés.

Ecole du Platy



Les travaux de l'école se sont poursuivis tout au long de l'année 2018 avec les installations techniques (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), la réalisation des chapes flottantes, la pose des isolations intérieures et des doublages ainsi que le début des revêtements (résine, peinture). Le béton apparent des façades a été bouchardé. Les places extérieures ont été bétonnées.

Les travaux se sont réalisés sans difficulté particulière et en respectant le devis.



Centre sportif du Platy

- Le curage des canalisations a été réalisé ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur).

- Suite à la tempête du mois de janvier, des tôles d'acrotère et une partie du garde-corps de toiture ont été remplacés.
- Une révision des haut-parleurs de la salle de sport a été effectuée.
- Une minuterie a été installée sur l'éclairage des locaux « matériel ».
- Un adoucisseur d'eau prenant également en compte l'eau froide (sauf l'arrosage) a été installé.
- La réfection du bar spectateurs avec le remplacement de l'agencement et de l'équipement (tiroirs réfrigérés, meuble de rangement, machine à glaçons, plan de travail) a été réalisé.
- Des chaises complémentaires pour les arbitres ont été achetées.

Administration communale

Les Services techniques ont rejoint le bâtiment administratif à la route du Petit-Moncor 1b au mois de juin 2018. Pour ce faire, le 2^{ème} étage a été rénové : nouvelle répartition des bureaux et remplacement des revêtements.

Tous les services communaux se trouvent désormais dans le même bâtiment, hormis les Services extérieurs qui ont conservé leurs locaux à la route de Chandolan.

Centre de rencontre La Grange

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- La 2^{ème} étape du remplacement des spots halogènes (énergivores) par des spots LED a été effectuée.
- Une pompe de chauffage a dû être remplacée.
- L'installation d'un adoucisseur prenant également en compte le réseau d'eau froide (sauf arrosage) a été réalisée.

Ancienne école du Village

- L'entretien courant ainsi que le curage des canalisations ont été réalisés.

Bâtiment des Services extérieurs

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur).
- Le vestiaire de la voirie / parc et jardin a été agrandi. Les locaux ont été aménagés avec des casiers supplémentaires.
- L'installation d'une porte palière ainsi que divers petits aménagements ont été effectués pour recevoir le nouveau locataire.

Pavillon des jeunes du Platy – Dojo

- L'entretien courant a été réalisé.
- Les parois des vestiaires foot visiteurs ont été revêtues de carrelage.

Pavillon Le Milieu

- L'entretien courant a été réalisé.
- La clôture en bois qui borde la parcelle a été remplacée par des éléments grillagés.

Cellules des Platanes

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

Résidence Les Martinets

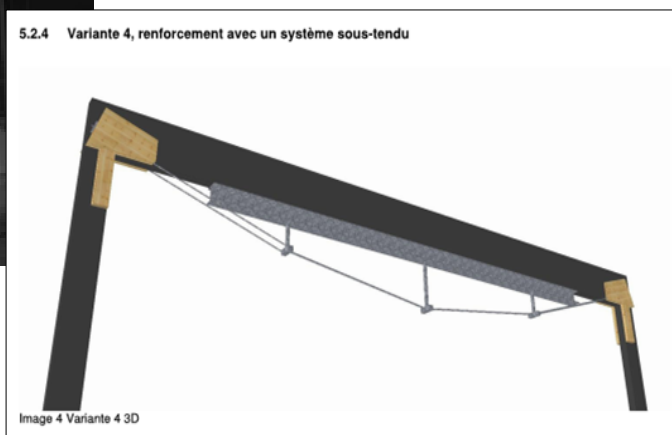
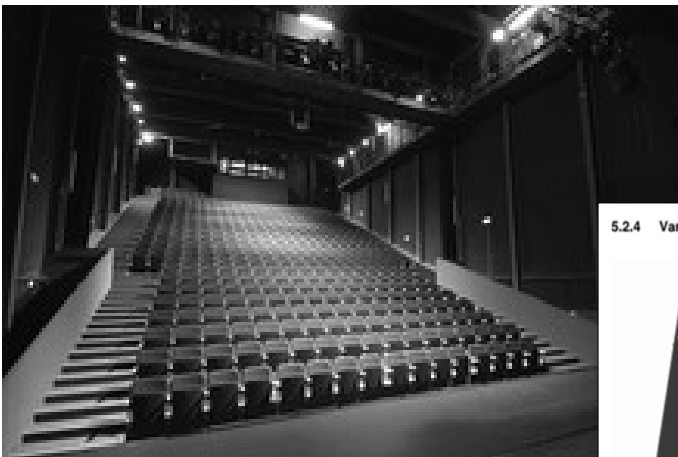
- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Espace Nuithonie

Suite à l'expertise menée par un bureau spécialisé en 2017 et face au risque d'une rupture soudaine de la structure porteuse dans la salle Mummenschanz, cette dernière a été formellement fermée. Sur préavis de la cellule de crise, le Conseil communal ainsi que Coriolis Infrastructures ont choisi une variante d'assainissement consistant :

- à conserver le système porteur existant en le renforçant par des tirants fixés sous les pannes
- à renforcer les piliers par des injections de colle et de vis en croix.

Cette solution impliquait d'abaisser la scène vu la perte de gabarit en hauteur. Après avoir obtenu la garantie de financement des travaux par Coriolis Infrastructures, la Commune a entrepris les travaux nécessaires. Ceux-ci se sont déroulés dans les délais et coûts annoncés, respectivement CHF 820'156.45 sur un budget de CHF 820'000.- brut. A noter que la Loterie Romande a contribué à ce projet à hauteur de CHF 200'000.- .



Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- La Commune a procédé à la mise en conformité de l'appel de secours et du boîtier de commande de l'ascenseur.

Cabane du Platy

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

Buvette du FC Villars

- Suite à la tempête du début janvier 2018, les éléments de ferblanterie en bord de toiture ont dû être remis en état.

Centre scolaire de Villars-Vert

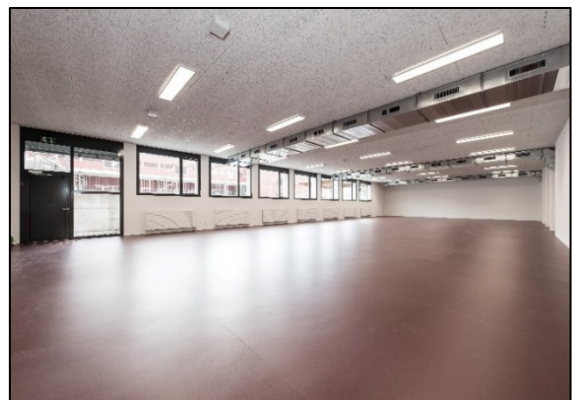
- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- Suite à un défaut du matériel, le revêtement de toiture a été entièrement remplacé. Le coût des travaux a été réparti entre le Canton et le fournisseur du matériel.

Utilisation des locaux communaux / Occupations

- **Ancienne école du Village** 202 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3
- **Ecole de Cormanon** La grande salle a été louée 13 fois depuis le mois de septembre, correspondant à la fin des travaux
- **Centre de rencontres La Grange** 81 locations pour la cafétéria, 91 pour la salle de conférence et 158 pour la grande salle
- **Cabane du foot du Platy** 135 locations



La Grange



Ecole de Cormanon – Grande salle

11. AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

11.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur cantonal

Le Conseil communal a transmis ses observations sur le PDCant initial dans le délai fixé, soit le 24 février 2018. Le Conseil d'État, après avoir transmis au Grand Conseil son rapport sur le plan directeur cantonal pour information lors de la session de septembre, a procédé à certaines précisions et adaptations. Certaines fiches de projet ont été modifiées ainsi que les chapitres conséquents du volet opérationnel, notamment concernant le site stratégique de Bertigny. Effectivement, le Conseil d'État a ouvert ce secteur à la mixité donnant ainsi, selon lui, plus de latitudes aux communes. Le Conseil communal ne partage pas cette analyse et y voit un risque de perdre des terrains particulièrement attractifs pour le développement économique du Grand Fribourg. Il poursuivra les négociations afin de défendre les intérêts de la Commune et de l'Agglomération.

Projet d'agglomération

En janvier 2018, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) s'est déterminé positivement tant sur l'efficacité que sur l'effet global du PA3. Les mesures structurelles et infrastructurelles dans le domaine de la gestion du trafic, des transports publics et de la mobilité douce seront cofinancées à hauteur de 35%. Le montant du cofinancement fédéral pour les mesures disposées se monte à CHF 33'000'000.-.

En septembre 2018, le rapport d'examen définitif du PA3 a été publié par la Confédération, les mesures touchant la Commune de Villars-sur-Glâne ont toutes été retenues.

Révision du PAL

Deux adaptations de la révision du PAL ont été mises à l'enquête en mai et en septembre 2018. Elles concernaient principalement les points suivants :

- L'adaptation des vues protégées ;
- La suppression des alignements obligatoires le long de la route de la Glâne ;
- La mise en conformité à la LPNat ;
- L'adaptation de la réglementation pour les bâtiments existants dans la ZIG PU ;
- L'adaptation de la réglementation sur le stationnement.

Ces nouvelles mises à l'enquête ont fait l'objet de 7 oppositions, dont 6 en continuité des mises à l'enquête précédentes.

Permis de construire

En 2018, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Enquêtes publiques :

- Procédure de planification : - 4 approbations de plans
 Procédure ordinaire : - 41 permis de construire dont 4 avec des sondes géothermiques, 2 avec PAC air/eau, 5 avec panneaux solaires
 Procédure simplifiée : - 63 permis de construire dont 3 pour des sondes géothermiques, 7 pour des PAC air/eau, 5 pour des panneaux solaires
 Annonces panneaux solaires : - 6 dossiers

Commission d'aménagement

Durant l'année 2018, la Commission a siégé 7 fois. Elle a travaillé sur les adaptations et modifications du PAL ainsi que sur le nouveau plan directeur cantonal. Elle a analysé divers projets de densification en zone résidentielle. Elle a également étudié le potentiel du secteur du Platy pour de futures implantations d'intérêt général.

11.2 ENVIRONNEMENT, ROUTES ET MOBILITÉ

Masterplan Centralité de Belle-Croix

Le Conseil communal s'est déterminé favorablement avec conditions sur l'avant-projet routier développé par le Service cantonal de la mobilité. Par ailleurs, il a mandaté un atelier d'urbanisme spécialisé en typologie urbaine afin de préciser les principes développés dans le Masterplan. Il s'agissait notamment de définir les limites de construction de part et d'autre de la place, de régler les principes des contre-allées mobilité douces et d'optimiser les flux piétonniers et des deux-roues. À noter que l'étude d'avant-projet a permis de libérer le permis de construire de la passerelle de Villars-Vert, retenu jusqu'ici pour vérification du gabarit.

Routes

Nouvelle route d'accès à l'Hôpital fribourgeois, secteur HFR et route de Chandolan

Le 26 janvier 2018, l'État de Fribourg a déposé les deux projets modifiés en examen préalable ; dans le cadre de cette deuxième procédure, la Commune de Villars-sur-Glâne a été consultée afin de formuler son préavis et ses remarques. L'Exécutif a transmis son préavis aux Services des ponts et chaussées, la prochaine étape de ces projets n'est autre que la mise à l'enquête qui devrait intervenir au printemps 2019.

Route de Moncor

Le projet de réaménagement de la route de Moncor a pour but d'améliorer les conditions de circulation des bus et de la mobilité douce. Étant donné que ce projet se situe dans le secteur de divers projets stratégiques du Canton, en commun accord entre les différents protagonistes l'étude du projet communal a été mise en suspens afin d'évaluer les différents impacts entre tous.

Interface CFF –TPF / Rte de Matran

Dans le cadre du projet précité, l'Agglomération a organisé le 10 juillet 2018, à la demande de la Commune, une séance entre les différentes parties prenantes dans le but de définir la suite à donner à ce dossier. En effet, ce projet dépend principalement du développement des transports publics, notamment de la ligne 11 et d'une prolongation de la ligne 5 jusqu'au Croset. En raison de la prochaine fermeture de la halte CFF de Matran, la ligne 11 continuera de desservir la gare de Fribourg, contrairement à ce que prévoyait le Plan d'agglomération de 2e génération (PA2). De plus, le développement du quartier du Croset est pour l'heure en attente de l'approbation du PAL par le Canton. Dès lors, il en ressort que cette mesure ne revêt plus le caractère urgent qu'elle a pu avoir par le passé.

Le projet est mis en stand-by en attendant que l'Agglomération reprenne contact avec les partenaires dans ce dossier fin 2019.

Passerelle de Villars-Vert

Les Services techniques, en collaboration avec le mandataire, ont déposé le dossier au Canton en octobre 2014, dans l'intention d'obtenir l'approbation des plans par la DAEC. Quatre ans plus tard, soit le 9 juillet 2018, les Services techniques ont reçu le permis de construire. Début septembre, une séance de coordination a eu lieu avec le mandataire afin de fixer une planification pour la suite du projet.

Sécurité sur le chemin de l'école

Divers travaux ont été réalisés par les Services techniques afin de rendre certains secteurs plus sûrs au trajet domicile / école par les enfants et leurs parents.

École de Cormanon

- Le parking de l'école a été réaménagé avec une autorisation d'accès uniquement aux enseignants. De plus, le trottoir est marqué d'un rang de pavé côté parking et des potelets ont été implantés ;
- Un trottoir traversant a été aménagé au croisement avec le chemin de l'école pour sécuriser les enfants en provenance du dépose-minute. En vis-à-vis, un élargissement du trottoir a été créé pour permettre d'augmenter la zone d'attente des enfants en provenance de la Petit-Fin et d'améliorer la visibilité ;

- À proximité de l'accès au « Centre Cormanon » et du bancomat, un potelet a été posé pour éviter le stationnement, même temporaire, des véhicules pouvant masquer la visibilité de la zone d'attente des piétons ;
- Une communication écrite a été faite à tous les parents, avec les itinéraires à favoriser pour le déplacement domicile / école.

École des Rochettes

- Création d'un emplacement dépose-minute sur la place de rebroussement à la rue des Cerisiers ;
- Marquage des Kit-École pour augmenter la visibilité du secteur écolier ;
- Modification de la signalisation aux accès des parkings de l'école ;
- Modification de la glissière en vue d'augmenter la visibilité du passage piéton à la route du Soleil ;

Liaison mixte vélos/piétons Dort-Verte

Le concept d'aménagement de la Dort-Verte, élaboré en 1993 et approuvé par le Conseil communal, est toujours d'actualité. Il s'agit de poursuivre et de compléter sa concrétisation. Courant de l'année 2018, le tronçon « Rochettes » dont l'implantation a pour objectif de relier la route des Préalpes avec la route du Soleil a été réalisé avec succès.

Liaisons mixtes vélos/piétons Trans Agglo

Le développement des infrastructures de mobilité douce est un des axes stratégiques de planification dont l'Agglomération de Fribourg s'est dotée (Projet d'agglomération de 2^{ème} génération PA2).

Dans cette perspective, et afin de mettre en œuvre le secteur Sud-Ouest de cet axe sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne, celle-ci, en collaboration avec l'Agglomération de Fribourg, ont réalisé avec le mandataire l'étude de projet, relative à l'étude et la réalisation d'un itinéraire mixte piétons/vélos entre le passage inférieur existant du chemin du Croset et la route du Centre Sportif. Les CFF ont transmis leur préavis favorable au projet.

Parallèlement à cette étude, le groupe de travail intercommunal ; Avry, Corminboeuf, Matran et Villars-sur-Glâne en collaboration avec l'Agglomération et le mandataire chargé de l'étude ont finalisé le projet de la Trans Agglo consistant à relier le Croset à la nouvelle gare d'Avry. En effet, le point délicat de ce tronçon est l'implantation d'un passage inférieur sous les voies CFF à l'Ouest du ruisseau du Croset. Le bureau d'ingénieurs est à la recherche d'une solution plus efficiente que les variantes présentées à ce jour.

Le tronçon de la Dort-Verte « Grand-Clos » qui fait partie du tracé de la « Trans Agglo » a fait l'objet d'une étude de faisabilité effectuée par un architecte-paysagiste. L'objectif de cette étude était la réalisation du tronçon VII de la Dort-Verte avec une piste mixte vélos/piétons, afin de relier le

cheminement existant entre la Route du Coulat et la Route du Centre tout en exécutant un passage inférieur sous la route de Cormanon. L'étude étant finie et approuvée par le groupe de travail, les Services techniques ont effectué un appel d'offre en procédure ouverte afin de déterminer le choix du mandataire principal pour l'étude et la réalisation de cet ouvrage.

Stationnement

Vélos

Les Services techniques ont poursuivi l'amélioration des équipements vélos par l'aménagement de nouvelles cases de stationnement au centre sportif du Platy, à la Grange et à l'administration communale.

Aménagement de modération de trafic et zone 30km/h

La Commune de Villars-sur-Glâne dispose d'un plan directeur de la modération et du stationnement (PDMS) approuvé par la DAEC le 30 mai 2005. Celui-ci prévoit un régime de circulation de zone 30 km/h sur la route des Dailles, une mise en place d'aménagements pour un stationnement à durée limitée et une amélioration de débouché à la route du Soleil, y compris la sécurisation du carrefour route des Dailles - route du Soleil. Le Conseil communal a mandaté un bureau d'ingénieur civil pour l'étude du projet, celui-ci étant finalisé, les Services techniques ont procédé aux discussions avec les différents propriétaires pour les emprises nécessaires afin de réaliser le trottoir sur la route du Soleil.

Les Services techniques ont planifié et conduit les travaux relatifs à la mise en zone 30km/h du tronçon Est de la route des Martinets.

Éclairage public

La campagne d'assainissement visant à remplacer les lampes à mercure par des ampoules type LED ou iodure céramique est arrivée à sa fin en 2016. En 2018, les entretiens ont été principalement effectués sur les luminaires existants. Ces travaux ont permis une économie de 349'158 kWh/an depuis 2010 à 2017.

	kWh/an	Δ kWh vs année précédente	CHF/an hors TVA
2010	839'835		119'400
2011	804'768	-35'067	114'747
2012	717'202	-87'566	104'527
2013	668'724	-48'478	94'813
2014	625'164	-43'560	94'057
2015	564'801	-60'363	88'125
2016	527'876	-36'925	83'316
2017	490'677	-37'199	76'098
		-349'158	

Plan de mobilité de l'administration communale

Courant de l'année 2018, 139 collaborateurs/trices de l'État de Fribourg ont effectué une demande pour une vignette de stationnement, principalement sur les sites des écoles. 79 collaborateurs/trices de la Commune étaient en possession d'une vignette de stationnement pour les sites de l'administration communale, services techniques, déchetterie et la STEP.

35 collaborateurs de la Commune ont bénéficié des encouragements quant à leurs efforts de privilégier les déplacements « domicile-travail » en mobilité douce toute l'année. Plus précisément, 18 collaborateurs ont profité d'une subvention de 80% pour l'achat de leur abonnement TPF et 17 de l'écobonus qui récompense ceux qui effectuent les déplacements à pieds.

Cité de l'énergie

Borne de recharge

Notre Commune, qui détient la certification du label « Cité de l'énergie », ainsi que Groupe E, ont uni leurs efforts afin de poursuivre l'expansion du réseau de recharge pour véhicules électriques MOVE. Une nouvelle borne de recharge MOVE a été mise en service sur le parking du restaurant du Souffleur, devant le théâtre de Nuithonie et le bâtiment de Mediaparc.

Promotion de la mobilité en vélo électrique

Dans la logique de la promotion de la mobilité douce et dans le but d'informer la population, les Services techniques ont mis à disposition, comme en 2016, trois vélos électriques en test à nos citoyens afin d'encourager la pratique du vélo et d'accroître le recours à ces modes de transport doux, sur le chemin du travail comme lors des déplacements professionnels. Cette promotion a débuté au mois de mai et s'est terminée le 31 octobre 2018. Cette action a été un grand succès avec un taux d'occupation variable selon le type de vélo. La moyenne d'occupation a été d'environ 80% pour les trois vélos.

Mobilité Prix Rayon d'or de la part de « Pro vélo Fribourg »

Les Services techniques ont réalisé des ateliers vélos permanents (les jardins de circulation). En juin 2017, lors de la 10ème édition des cours de conduite cycliste à Villars-sur-Glâne, les autorités communales invitées pour cette manifestation ont accepté de s'engager en faveur de l'apprentissage du vélo par les enfants. En automne 2017, des lignes pour des ateliers permanents sur le sol du préau de l'école de Villars Vert et du centre sportif du Platy ont été peintes. Ces ateliers sont utilisés par les enfants pendant les leçons de sport avec les enseignants ou pendant les loisirs. Par cette action, la Commune de Villars-sur-Glâne s'est faite décerner le prix du « rayon d'or », en 2018.

12. SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ENERGIE ET CADASTRE

12.1 SERVICE DES EAUX

Fonctionnement du service

Exploitation du réseau par SINEF SA

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne par SINEF SA suit son cours normalement. Les responsables des deux entités se sont rencontrés à quatre reprises en 2018.

Sources de Prouvin et de Pont-Neuf

En 2018, tous les échantillons répondaient aux exigences légales quant à la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Conduite de transport et entretien des sources

Aucune mesure particulière n'a été engagée en 2018.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs sont assurés par le personnel de SINEF SA. En 2018, l'ensemble des vannes principales a été manipulé.

Plan des infrastructures d'eau potable - PIEP

En vertu de l'art. 44 de la loi sur l'eau potable (LEP ; RSF 821.32.1), les Services techniques ont réalisé le PIEP de la Commune. Ce dernier a été approuvé par les autorités cantonales le 12 avril 2018.

Relations avec l'extérieur

Consortium des eaux - CEFREN

L'Assemblée des délégués se compose de 14 membres, soit 5 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 9 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2018, la première fois le 24 mai 2018, pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2017. Quant à la seconde, tenue le 28 novembre 2018, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2019 et approuvé le budget 2019.

Comité de direction au 31 décembre 2018

Président	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
Vice-Président	BAPST Nicolas	Villars-sur-Glâne	1989
Membres	STEIERT Thierry	Fribourg	2011
	DIETRICH Laurent	Fribourg	2016
	BURGENER WOEFFRAY Andréa	Fribourg	2016
	MOOSMANN Martin	Courtepin	2017
	BERCLAZ Eva	Givisiez	2016

Le prix du l/min prévu à CHF 24.82 au budget est de CHF 17.59 dans les comptes, soit une diminution de 29.1 %. Par rapport aux comptes 2017, le prix a augmenté de CHF 1.30, soit 6.9 %.

Investissements

Il n'y a pas eu d'investissements en 2018

La répartition des ventes d'eau du Consortium a été la suivante :

Fourniture d'eau		2017	2018
Villars-sur-Glâne	*	1'028'705 m ³	901'437 m ³
Courtepin	*	1'012'997 m ³	1'084'214 m ³
Givisiez	*	326'425 m ³	314'718 m ³
Corminboeuf	*	197'070 m ³	216'544 m ³
Belfaux	*	170'057 m ³	154'636 m ³
HFR - Fribourg		141'208 m ³	151'851 m ³
Granges-Paccot	*	133'357 m ³	178'191 m ³
TWB - Jeuss		91'840 m ³	153'596 m ³
Matran	*	39'107 m ³	16'856 m ³
La Sonnaz	*	33'428 m ³	38'020 m ³
Marly	*	27'959 m ³	19'558 m ³
Consortium Graboz		26'598 m ³	70'764 m ³
STEP Gérine-Nesslerera		740 m ³	478 m ³
Total m³		3'229'491 m³	3'300'863 m³

* Communes membres

Analyses

42 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2018, soit :

- 30 sur le réseau communal
- 12 au départ des sources
- 0 sur le réseau privé
- 0 sur les sources privées

Livraisons d'eau

Sources	2017		2018	
GABG	250'243 m ³	16.52 %	235'359 m ³	14.65 %
Prouvin *	119'112 m ³	7.86 %	170'847 m ³	10.64 %
Farvagny, en Riaux	82'874 m ³	5.47 %	151'458 m ³	9.43 %
Pont-Neuf (total)*	136'464 m ³	9.01 %	132'660 m ³	8.26 %
Sous-total	588'693 m³	34.93 %	690'324 m³	42.98 %
Consortium**	1'096'890 m ³	65.07 %	915'680 m ³	57.02 %
Total	1'685'583 m³	100.00 %	1'606'004 m³	100.00 %

* propriété de la Commune de Villars-sur-Glâne

** livraison totale avec transit

Livraison depuis le réservoir communal pour le compte du Consortium à :

Année	2016	2017	2018
Matran	30'588 m ³	38'782 m ³	16'856 m ³
Corminboeuf	17'586 m ³	29'651 m ³	22'207 m ³
Total	48'174 m³	68'433 m³	39'063 m³

La livraison totale des eaux brutes en 2018 s'est élevée à 1'557'396 m³, ce qui représente une valeur journalière de 4'160 m³.

En 2018, la Commune a facturé 1'385'748 m³ aux abonnés. À cela, s'ajoute la consommation non comptabilisée, telle que les arrosages, les fontaines, les parcs et jardins, le Service du feu ainsi que les pertes sur le réseau.

Le Graboz a soutiré 35% de la production de Pont-Neuf soit 47'406 m³.

Études et nouvelles réalisations

- Dans le secteur Pépinière – Rte de Moncor, le réseau d'eau a été renouvelé sur une longueur de 100 m'.
- Au Platy centre, le réseau communal a été entièrement réalisé en 2018 correspondant à une longueur de 540 m'.
- Le mode de surpression au réservoir de Belle-Croix a été changé ce qui a permis de faire de substantielles économies d'énergie.
- À l'étang du Platy, le bouclage de l'École du Platy a été réalisé sur une longueur de 215 m'.
- À Planafaye le réseau a été bouclé sur une longueur de 90 m'.

Travaux d'entretien

- 9 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2018
4 sur le domaine privé et 5 sur le réseau communal
- 9 compteurs ont été échangés
- 12 nouveaux compteurs ont été posés
- 3 compteurs déposés

12.2 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les communes concernées, soit Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry et Hauterive, sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent donc à 100% au paiement des parts fixées par la nouvelle convention 2017.

Exploitation

Les comptes d'exploitation de la station d'épuration, sous réserve d'acceptation par la Commission de gestion, se présentaient comme suit :

	2017 en CHF	2018 en CHF
Frais administratifs	637'816.70	629'009.30
Énergie	115'128.25	119'246.65
Produits chimiques et laboratoire	92'225.69	88'603.84
Entretien des bâtiments et sécurité	10'210.50	10'367.90
Entretien des installations	732'045.40	694'060.30
Transports	43'734.50	39'176.20
Élimination des boues	163'036.85	189'781.50
Achats de matériel	16'795.05	13'948.60
Cadastre des eaux usées industrielles	3'950.00	4'631.10
Taxe fédérale sur les micropolluants	148'005.00	151'263.00
Produits	- 487'105.18	- 585'329.20
Total des charges = Montant à répartir	CHF 1'475'842.76	CHF 1'354'759.19

Participations selon la nouvelle clé de répartition 2016

		2017 en CHF	2018 en CHF
Villars-sur-Glâne	74.148 %	1'094'307.89	1'004'526.84
Neyruz	12.870 %	189'940.96	174'357.51
Avry	3.508 %	51'772.56	47'524.95
Matran	9.098 %	134'272.17	123'255.99
Hauterive (FR)	0.376 %	5'549.17	5'093.89
Total	100.00 %	CHF 1'475'842.76	CHF 1'354'759.19

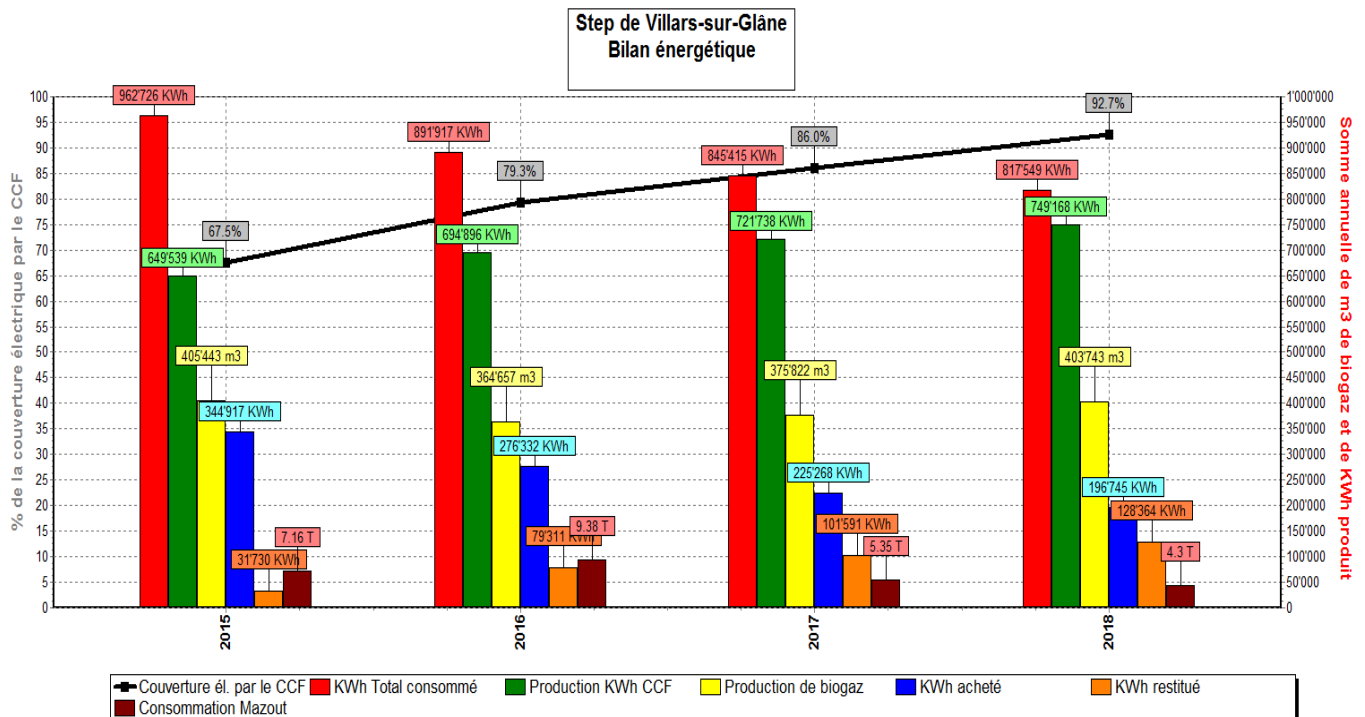
La diminution des charges 2018 par rapport à 2017 est liée à la sensible augmentation de travaux tel que :

- la rénovation des installations électromécaniques du BEP de Matran
- la prise en charge de biomasse
- la déshydratation des boues de la STEP de Hauterive
- l'entretien et maintenance des stations de pompage de l'État de Fribourg à Châtillon
- l'entretien et maintenance de l'installation de prétraitement des eaux de La Pila

Sans oublier, la participation des assurances aux dégâts d'eau du printemps 2018.

La STEP en chiffres

		2017	2018
Eaux traitées à la STEP total	m ³	1'938'282	2'071'112
Eaux traitées Villars-sur-Glâne	m ³	1'493'307	1'583'387
Eaux traitées, collecteur intercommunal	m ³	403'270	481'750
Eaux traitées provenance Matran Nord	m ³	41'975	41'975
Pluviométrie	mm	936	887
Boues liquides centrifugées	Tonne	7'182	7'819
Boues introduites en digestion	m ³	618'135	579'549
Kg de MS introduites en digestion	Kg	805'242	789'269
Boues incinérées à la SAIDEF	Tonne	879	↗ 985
Volume de biogaz produit	m ³	375'950	↗ 403'743
Consommation électrique totale	KWh	845'415	↘ 817'549
Consommation de mazout	Litre	5350	↘ 4300
Production d'électricité CCF	KWh	721'738	↗ 749'168
Prise en charge de biomasse	Tonne	1014	↗ 1090
Rendement moyen d'épuration DCO	%	95.3	96.3
Rendement moyen d'épuration DBO5	%	98.3	98.5
Rendement moyen d'épuration N-NH4	%	91.6	96.0
Rendement moyen d'épuration Ptot	%	95.4	95.2
Rapport KWh consommé / Kg DBO5 détruit		1.26	1.20
Flux de pollution exprimé en DCO	Kg/jour	3495	↗ 3706
Flux de pollution exprimé en Ptot	Kg/jour	39	39
Flux de pollution exprimée en DBO ₅	Kg/jour	1869	↗ 1887
Flux de pollution exprimée en N-NH ₄	Kg/jour	129	↗ 143



Bilan énergétique

La vente d'énergie électrique à Swissgrid est passée de 721'738 KWh en 2017 à 749'168 KWh en 2018, soit une augmentation de production de 3,8 %. En 2018, les limites maximales de production possibles avec le CCF ont été atteintes. D'autre part, la consommation d'énergie électrique est passée de 845'415 KWh en 2017 à 817'549 KWh en 2018, soit une sensible diminution de 4,3%. La couverture électrique globale par la production interne du CCF est de 96,7% pour l'année 2018. Ces résultats encourageants sont dus aux facteurs suivants :

1. La poursuite des recommandations émises par le check-up énergétique a permis une sensible diminution de la consommation électrique.
2. La télégestion à distance mise en place au début 2018 permet d'intervenir plus rapidement en cas de modification de processus. L'enclenchement des rampes de chauffage des têtes de murs en béton se fait au dernier moment selon la météo (neige) contrairement au passé où l'enclenchement se faisait le soir avant la fin du travail.

Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion de la STEP s'est réunie deux fois durant l'année 2018. Elle a approuvé les comptes 2017 et le budget 2019.

Travaux réalisés

Selon les objectifs d'économies d'énergie électrique fixés par le check-up énergétique, il a été procédé au remplacement d'une des deux soufflantes des disques biologiques.

La révision des 2 disques biologiques ainsi que le CCF prévu durant l'automne 2018 n'ont pas pu être réalisés. Les délais de livraison pour la fourniture de certaines pièces de rechange (plus de 10 mois) n'ont pas permis d'effectuer ces travaux en 2018. Ces derniers seront réalisés dans le courant de l'hiver 2019.

Au sujet de la filière du traitement des boues, la torchère, servant à brûler le biogaz excédentaire, a été remplacée.

Durant l'automne 2018, les installations électromécaniques du BEP de Matran ont été remplacées. Cet ouvrage situé sur le collecteur intercommunal permet de réguler les débits d'eaux usées vers la STEP en cas de pluie. La nouvelle supervision mise en place permet le contrôle et l'intervention à distance sur cet ouvrage.

12.3 COLLECTEURS

Études et travaux d'assainissement

Les Services techniques ont réalisé la planification quinquennale du réseau d'assainissement. Au chemin de la Pépinière, le collecteur existant a été chemisé sur une longueur de 150m'.

Études PGEE

Le PGEE est régulièrement mis à jour et complété par les Services techniques communaux.

Entretien des collecteurs

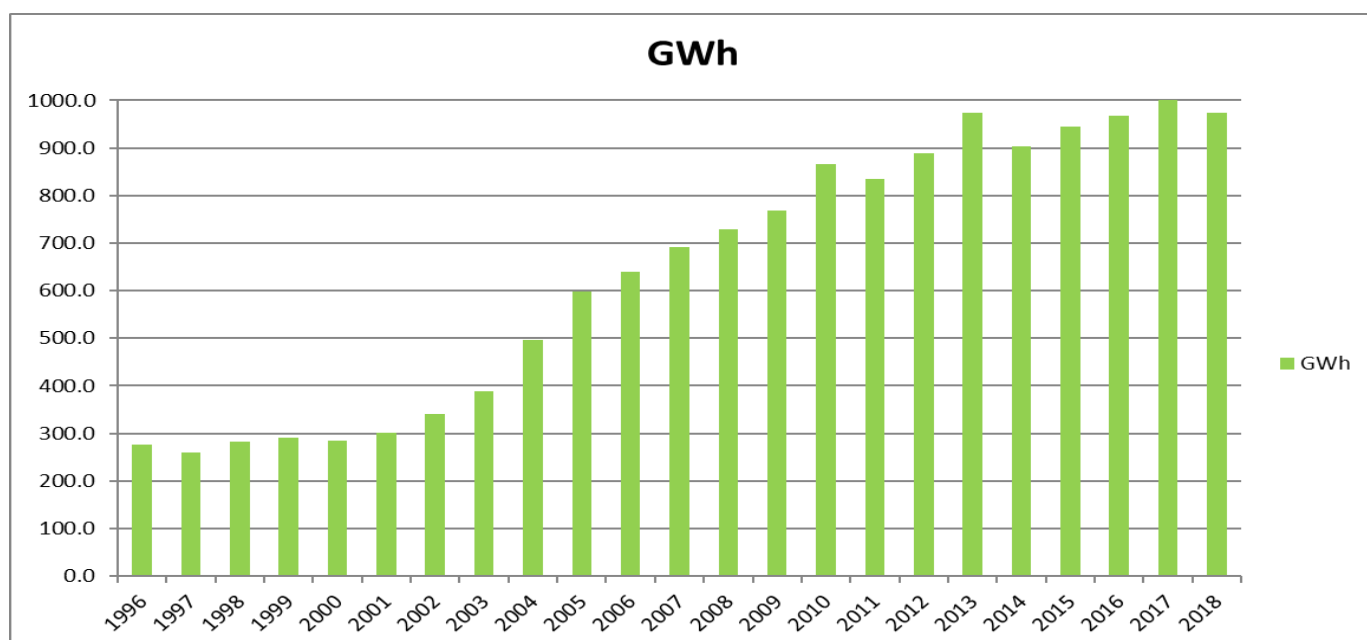
En 2018, la Commune a procédé à la réhabilitation de 1/5 du réseau total qui présentait des anomalies comme par exemple, la présence de racines entravant considérablement les écoulements d'eau. Le but étant de réaliser d'ici 5 à 6 ans un contrôle de l'ensemble des canalisations communales.

12.4 ÉNERGIE

Activité de gaz naturel 2018

Les ventes totales d'énergies ont atteint 974 GWh, soit 1'012 GWh de moins (-3.8%) qu'en 2017.

Évolution des ventes



Le réseau a tout de même continué de se développer durant l'année 2018 comme suit :

District	Extension du réseau en 2018	
	basse pression [m]	moyenne pression [m]
Sarine	2'243	970
Gruyère	-	-
Glâne	-	-
Broye FR	127	5
Veveyse	-	-
Singine	-	-
Lac	-	-
Broye VD	651	-
Total	3'021	975

Le réseau de gaz naturel totalisait 614 km à fin 2018 (611 km en 2017), dont 283.4 km (282.5 km en 2017) de conduites moyenne pression et 330.5 km (327.5 km en 2017) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2018 a été de 4 km (14.7 km en 2017), soit une augmentation de 0.65% du réseau total (+2.4 % en 2017).

Durant l'année 2018, des travaux d'extensions de 860m' ont été effectués à Villars-sur-Glâne sur un total de 14'990 m.

Activité de chauffage à distance en 2018

- GWh de chaleur distribuée en 2018 : 199.5 GWh
- Quantité totale du bois utilisé dans toutes les centrales : 72.5 GWh
(soit environ 100'000 m3 de plaquettes)

Activité de chauffage à distance en 2018 sur la Commune

- Nombre de centrales : 2 (Platy et CADVERT)
- Nombre de clients raccordés en 2018 : 37
- Puissance fournie : 1'025 kW
- Énergie fournie : 1'832 MWh

Pour les activités de chauffage à distance (CAD), trois réseaux sont présents sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne. Un principal qui est FRICAD II (énergie provenant de la SAIDEF), puis deux secondaires (alimentés prioritairement par FRICAD II et secours gaz naturel) qui sont FRICAD III SUD situé au centre sportif de Villars-sur-Glâne avec la centrale du Platy et CADVERT situé dans le quartier de Villars-Vert.

Valeurs 2018 :

- 6 GWh CADVERT (dont 0.6 GWh pour les bâtiments communaux)
- 3.7 GWh FRICAD III SUD (dont 1.3 GWh pour les bâtiments communaux)
- 57 GWh FRICAD II (dont 0.6 GWh pour les bâtiments communaux)

12.5 CADASTRE

Cadastre administratif - gestion du patrimoine

Les réseaux d'eaux potables et d'eaux usées sont mis à jour régulièrement sur le site internet de la Commune.

Les Services communaux ont migré les anciennes coordonnées MN03 qui dataient de 1903 vers le nouveau modèle MN95. Celui-ci permettra de mesurer l'espace avec plus de précision et facilitera les échanges de données.

13. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente.

Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le Corps des sapeurs-pompiers, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2018.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 8 avril 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire

Emmanuel ROULIN



La Syndique

Erika SCHNYDER